

Rapport d'activité Comptes des clubs

Saison 2007/2008



Sommaire

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION	P. 3
MÉTHODOLOGIE ET PRÉSENTATION DES COMPTES	P. 13
LIGUE 1 - STATISTIQUES FINANCIÈRES	P. 21
LIGUE 2 - STATISTIQUES FINANCIÈRES	P. 51
ANNEXES	P. 79
LIGUE 1 : COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN CUMULÉS DÉTAILLÉS COMPTES INDIVIDUELS DES CLUBS	
LIGUE 2 : COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN CUMULÉS DÉTAILLÉS COMPTES INDIVIDUELS DES CLUBS	



Compte rendu d'activité de la Commission

La crise connaît pas ?

Il est encore difficile d'anticiper l'impact de la crise actuelle sur l'activité et les comptes des clubs. Les clubs sont principalement des opérateurs de spectacle. Comme tout fournisseur, ils dépendent de la santé économique de leurs clients, de l'évolution de leur pouvoir d'achat et de leur moral. Aller au stade, acheter un maillot peut devenir plus rare pour les supporters et donc affecter le niveau des recettes. Toutefois l'impact sur la saison pourrait être limité parce que les droits audiovisuels sont eux connus (soit plus de la moitié des recettes compétition) et que beaucoup de contrats de sponsoring sont annuels ou pluriannuels.

Mi-novembre 2008, date des dernières prévisions financières de la

saison en cours, communiquées à la DNCG, les clubs prévoient un résultat avant impôt en baisse passant de 47 millions d'euros à 11 millions d'euros, avec des recettes en légère diminution (effet combiné d'une prudence inhérente au processus de prévision et d'une légère baisse attendue du merchandising) et des charges en très légère augmentation. Au total, le budget de l'exercice 2008/2009, même s'il est peu affecté par la crise actuelle (hypothèse qui reste à confirmer sur le reste de la saison) enregistrera un niveau record de déficit des opérations hors mutation, inquiétant à ce niveau et ce d'autant plus s'il perdure. En contrepartie, des recettes de mutation encore plus importantes qu'en 2007/2008 devraient être constatées, avec des flux principalement franco-français et en prove-

nance du marché anglais.

D'où la nécessité de variabiliser les charges, et en particulier les salaires, pour diminuer le risque financier couru en projetant un tel niveau de plus-values sur mutations. Encore faut-il que les facteurs de variabilité soient directement liés au résultat net du club.

DNCG, ORGANISATION et MISSIONS : un maillon de la chaîne des contrôles

La crise que l'on connaît ces derniers mois est avant tout une crise de confiance : confiance entre les acteurs économiques (banques entre elles, banques et leurs clients), mais également doutes sur l'efficacité des contrôles effectués par ceux en charge de valider les chiffres (régula-

teurs, auditeurs, agences de rating).

La DNCG, à son niveau, participe à la chaîne des contrôles et risque de souffrir comme les autres régulateurs d'un déficit d'image. Ses travaux reposent beaucoup sur les contrôles des commissaires aux comptes dont le rôle est fondamental pour empêcher les dérives et dont l'indépendance se doit d'être irré-

prochable dans un monde du football où les supporters qui poussent à la performance et les dirigeants sont inquiets de leurs résultats sportifs et financiers.

Un besoin d'Indépendance réaffirmé

Dans son rapport au Premier Ministre en date du 5 novembre 2008 portant sur la compétitivité du football professionnel français,

M. Besson évoque la question du rattachement de la DNCG à la LFP (il évoque comme autre possibilité la FFF, un Ministère). Sa recommandation est de «faire évoluer la DNCG vers une DNCCG (Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion)» indépendante de la Ligue et de rémunérer ses experts. La question du bénévolat des membres de la DNCG et de son rôle de conseil fait l'objet de développements dans les paragraphes suivants.

Sur le sujet de l'indépendance, la Commission observe que le rattachement actuel de la Commission de Contrôle des Clubs Professionnels à la LFP n'a à aucun moment, remis en cause son indépendance ni limité ses moyens d'investigation, jusqu'à ce jour. Il présente l'avantage de la proximité avec les responsables de la gestion du football professionnel, ce qui est un plus notable.

Néanmoins dans le cadre de la refonte des textes régissant le domaine sportif, il apparaît nécessaire d'inscrire dans la loi le principe d'indépendance de la DNCG et de chacun de ses membres. La DNCG doit également pouvoir diligenter des missions à des cabinets externes lesquelles seraient définies, engagées et pilotées de manière autonome par la Commission.

M. Besson pose toutefois la ques-

La mission de la DNCG

Les clubs professionnels de Ligue 1 et de Ligue 2 font tous l'objet, chaque saison, d'un contrôle de leur situation juridique et financière par la Commission de Contrôle des Clubs Professionnels de la Direction Nationale du Contrôle de Gestion.

Ce contrôle s'exerce en toute indépendance dans le cadre de la mission (qui lui a été confiée par la loi du 16 juillet 1984 modifiée), ainsi que par les règlements de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Professionnel.

Dans son rôle de contrôle des clubs professionnels, la DNCG a pour principal objectif d'assurer la pérennité et l'équité des compétitions, en vérifiant notamment que les investissements sportifs de chaque club n'excèdent pas ses capacités financières. Cette appréciation se fait à partir des données financières, historiques et prévisionnelles, communiquées par les clubs. La Commission rappelle ainsi l'importance de l'existence, au niveau des clubs, de systèmes comptables et de contrôle interne efficaces, d'un contrôle de gestion adapté au secteur d'activité et d'un

processus structuré de prévision. Ce dispositif est placé sous le contrôle des Commissaires aux Comptes des clubs. In fine, ce sont les dirigeants des clubs qui ont la responsabilité des informations communiquées à la Commission.

La DNCG n'a pas pour mission d'auditer les comptes des clubs au sens où peut le faire un commissaire aux comptes : elle n'en a d'ailleurs pas les moyens juridiques et matériels. Sa mission principale est de contrôler la situation juridique et financière des clubs. Elle s'intéresse à ce titre à la sincérité des informations qui lui sont fournies (et donc à la fiabilité des comptes), mais n'a pas pour mission de les certifier ou de les attester. L'objet de ses contrôles sur pièces et de ses auditions n'est donc pas d'identifier d'éventuelles erreurs et/ou fraudes comptables, mission d'une toute autre nature que la DNCG ne serait pas à même d'assumer en l'état actuel des procédures. Elle peut toutefois ponctuellement constater des irrégularités dans l'exercice de ses missions et transmettre alors ces informations aux organes compétents, lorsqu'elle ne l'est pas elle-même.

Les mesures que peut prendre la DNCG

En cas d'inobservation des dispositions relatives à la tenue de la comptabilité, aux procédures de contrôle et à la production de documents, la DNCG peut, notamment, selon la gravité des infractions :

- infliger des amendes ;
- interdire d'engager des équipes en Coupe de la Ligue ou en Coupe de France pour la

saison suivante ;

- retirer 3 à 9 points en fonction de la gravité de l'infraction ;
- refuser l'homologation de nouveaux contrats durant une ou plusieurs saisons ;
- suspendre ou radier des dirigeants ;
- rétrograder d'une division.

tion du personnel permanent de la DNCG qui, en tant que salarié de la LFP, dépend hiérarchiquement de la Direction de la Ligue et indique que ce double rattachement (DNCG/LFP) pourrait le mettre dans une situation inconfortable en cas de divergence de vue entre la Ligue et la Commission. Dans l'exercice de sa mission, la Commission n'a jamais eu à déplorer une telle situation. Toutefois, la Commission se rapprochera de la Ligue afin d'étudier les modalités à mettre en place pour éviter toute critique à cet égard.

La fin du bénévolat est-elle souhaitable ?

Une des particularités de cette Commission de contrôle est qu'elle est composée de bénévoles épaulés par des permanents qui assurent l'organisation, la logistique au jour le jour et préparent les dossiers. Certaines voix se sont élevées pour que les experts, membres de la Commission, soient rémunérés. Le sentiment unanime des membres de la Commission est qu'elle y perdrait en indépendance, donc en influence et en poids de ses décisions. La marge financière ainsi dégagée pourrait être utilement employée dans des missions de conseil sur des sujets pointus.

La composition de la Commission du Contrôle de Clubs Professionnels

La Commission de Contrôle des Clubs Professionnels est composée comme suit :

- cinq membres désignés par la FFF : Bernard Bailloux, Jean-Claude Grand, Richard Olivier, Philippe Bourbon, Jean Basseres ;
- cinq membres désignés par la LFP : Claude Archambault, Christian Pouviot, Jacques Lagnier, Gilbert Pithioud, Alain Rozec ;
- deux membres désignés par l'UCPF : Maxime Petiet, François Ponthieu ;
- deux membres désignés par l'UNFP : Denis Provost, Jean-Marc Mickeler ;
- deux membres désignés par l'UNECATEF : Laurent Paté, un membre à nommer ;

- deux membres désignés par le SNAAF : Alain Belsœur, Henri Camous ;
- un représentant du Conseil Fédéral (sans voix délibérative) : Jacques Thébault ;
- un représentant du Ministère de la santé, de la Jeunesse et des Sports (sans voix délibérative) : Sabine Foucher.

Les membres de la DNCG sont principalement des experts du chiffre et du droit.

Une équipe de permanents assure le soutien administratif et technique de la Commission de Contrôle des Clubs Professionnels : Corinne Beillon puis Mickaël Morin, Sandrine Jallet, Fabien Puaux et Yann Duclos.

Une DNCG plus professionnelle

Face à de fortes attentes des actionnaires des clubs, des supporters au sens large et des pouvoirs publics pour resserrer son dispositif de contrôle, la Commission continue de réfléchir à son rôle, son statut et ses moyens.

Dans l'exercice de sa mission, la DNCG est confrontée à des situations de nature plus complexes et plus diversifiées. Les raisons sont multiples : accroissement du chiffre d'affaires des clubs, complexité croissante des principes comptables et des montages financiers, diversification des activités, sophistication des montages juridiques dans les relations avec les tiers, etc.

Face à la professionnalisation des clubs, il faut une DNCG qui

puisse répondre à ces situations nouvelles :

- avec un staff permanent renforcé qui assure les tâches au quotidien et visite les clubs. C'est en allant sur place que l'on comprend les problématiques et que l'on peut instaurer un vrai dialogue avec les clubs ;
- avec des membres qui s'engagent à consacrer du temps (retraités comme actifs) à la Commission en lui faisant bénéficier de leur expertise, expertise variée selon leur cursus (comptabilité, finance, juridique, clubs). Le bénévolat exige disponibilité, professionnalisme et compétence comme une activité rémunérée ;
- avec un agenda ne portant pas simplement sur les comptes mais également sur les procédures, car la fiabilité des chiffres

res dépend en grande partie de la façon dont le système d'information identifie, enregistre, transmet, les événements et transactions, et les risques encourus par le club.

Contrôleur, conseil et/ou fournisseur d'informations ?

La DNCG a toujours considéré que sa mission de contrôle était incompatible avec l'exercice d'une activité de conseil.

Si ses auditions s'intéressent à la stratégie et à l'organisation du club, c'est dans un but de compréhension des chiffres et non pour conseiller les dirigeants. Les échanges avec les clubs sont fructueux et peuvent mettre en lumière des pistes qu'il appartient ensuite aux clubs de creuser.

En revanche, le rôle de la DNCG est d'être plus actif sur plusieurs plans en :

- s'intéressant plus à la qualité des procédures comptables et de contrôle interne en vigueur dans les clubs, car de l'intégrité de celles-ci dépend la fiabilité des chiffres sur lesquels la DNCG fonde ses décisions ;
- faisant un retour aux clubs des statistiques qu'elle produit en cours de saison à partir des chiffres qu'ils lui envoient ou en conduisant des études ciblées sur des sujets d'intérêt pour les clubs ;
- étant disponible pour aider les

clubs à arrêter leurs comptes par des avis donnés sur les principes comptables ou sur d'éventuelles difficultés rencontrées dans la clôture des comptes. Dans ce registre, une journée de présentation et de discussion sur des sujets d'actualité a été organisée le 5 mars 2009 à destination des clubs.

Des efforts continus d'amélioration

Enfin la DNCG continue ses efforts d'amélioration de ses procédures internes et méthodes de travail pour les rendre plus efficaces notamment sur les thèmes suivants :

- Procédures internes,
- Code de déontologie,
- Engagement de confidentialité et d'indépendance,
- Guide d'audition,
- Formalisation des décisions sur des sujets de fond nécessitant un consensus au sein de la Commission,
- Planning des auditions et affectation des rapporteurs,
- Sécurisation des locaux.

L'existence d'un back-office structuré (4 postes) permet de préparer les auditions en amont, laissant plus de place lors de l'audition elle-même à des discussions sur les équilibres financiers globaux du club, son organisation, sa stratégie et d'éventuelles pro-

blématiques spécifiques. Des analyses plus globales peuvent être menées, à partir des informations collectées auprès des clubs permettant de mieux comprendre les évolutions en cours.

L'octroi de la licence UEFA

La saison 2007/2008 a vu le système d'octroi de la licence UEFA passer un cap, avec la transformation du "manuel" en "règlement" de l'UEFA, et la mise en place de nouvelles procédures.

Un premier rapport de benchmarking a été publié grâce aux informations collectées auprès des associations nationales par leur système de licence.

La DNCG a bien évidemment participé à ces évolutions qui devraient offrir de nouvelles perspectives dans les échanges d'informations et peut-être, la mise en place d'un fair-play financier au niveau européen (voir l'encart).

DNCG, RELATION AVEC LES CLUBS :

Une simplification nécessaire des procédures de recours

Comme les arbitres, la DNCG a un rôle ingrat : il est de préserver l'équité entre les participants aux compétitions et quelquefois de donner des cartons jaunes ou rouges. Les décisions prises le sont en toute indépendance et sont susceptibles d'appel devant la Commission d'appel de la

L'Octroi de licence UEFA aux clubs

"Pendant les quatre premières saisons, de très nombreux clubs de football, issus de l'ensemble des 53 associations nationales, ont été soumis au système d'octroi de licence. Les résultats des évaluations effectués par chaque bailleur de licence ont été communiqués à l'UEFA le 31 mai de chaque année. Sur la base de ces listes, l'UEFA a ensuite décidé d'admettre ou de ne pas admettre les clubs aux compétitions interclubs de l'UEFA. Il convient de souligner que cette procédure d'admission est du seul ressort de l'UEFA et des ses instances compétentes, lesquelles prennent une décision définitive quant à l'admission d'un club à toute compétition interclubs de l'UEFA. La licence en soi n'est donc pas suffisante pour permettre à un club d'être admis à l'une des compétitions de l'UEFA, car la licence ne constitue qu'un seul des nombreux critères d'admission.

Le nombre de clubs ayant fait une demande de licence a augmenté au fil des années. Les données recueillies montrent que le nombre total de clubs (clubs de première division et de divisions inférieures) soumis au système d'octroi de licence a nettement dépassé les 700 au cours des saisons 2006/07 et 2007/08.

Parmi les clubs jouant dans les 52 divisions d'élite nationales (le Liechtenstein n'organise pas de championnat national), 90 % (655) se sont soumis à la procédure permettant de participer à la saison 2007/08.

Le nombre de licences refusées a été relativement stable au cours de la période en question.

S'agissant des compétitions de l'UEFA, un refus de licence se traduira toujours par la non-admission du club à la compétition pour laquelle il s'est qualifié sur la base de ses résultats sportifs. Dans un tel cas, la place laissée vacante peut être cédée au club occupant le rang suivant dans le classement national sous réserve qu'il dispose d'une licence.

Un nombre croissant de clubs de première division ont demandé une licence en vue de participer aux compétitions de l'UEFA : il est passé de 584 clubs pour la saison 2004/05 à 655 clubs (soit une augmentation de 12 %) pour la saison 2007/08. Cette augmentation est due au fait que de plus en plus d'associations membres ont rendu le système d'octroi de licence obligatoire pour tous les clubs de première division.

La saison dernière, 85 % (554) des candidats à la licence en ont obtenu une (82 % pour la saison 2004/05), ce qui montre les progrès accomplis par les clubs en matière de respect des critères minimaux. Seuls 15 % (101) d'entre eux, se sont vus refuser une licence (contre 18 % pour la saison 2004/05).

Parmi tous les critères auxquels les clubs doivent satisfaire, les plus difficiles sont sans nul doute les critères d'infrastructure et les critères financiers, lesquels n'avaient pas été respectés, respectivement, par 65 et 60 clubs, suivis des critères de personnel et administratifs (34 clubs), des critères sportifs (23 clubs) et des critères juridiques (12 clubs).

La décision d'instaurer un système d'octroi de licence comme condition de participation aux compétitions nationales a également donné aux bailleurs de licence des outils complémentaires leur permettant de

contrôler et de garantir le respect des critères d'octroi de licence, non seulement avant le début de la compétition, mais aussi pendant toute sa durée. La palette de sanctions à la disposition du bailleur de licence au niveau national est donc plus large et inclut en général des interdictions de transferts de joueurs et des déductions de points en championnat national. Par ailleurs, le refus d'octroyer une licence peut avoir différentes conséquences, allant de la déduction de points lors du prochain championnat à la relégation en ligue immédiatement inférieure, voire à la relégation du club en ligue amateur. Ce fut par exemple le cas en Hongrie et en Roumanie (saison 2006/07), où des clubs de haut niveau – respectivement *Frerencvaros TC*, *AFC Sportul Studentesc* et *Shelbourne FC* – furent relégués en deuxième division. Le catalogue de sanctions défini par chaque bailleur de licence dépend très largement des objectifs et des priorités qu'il vise.

Les défis futurs

Le développement du système et la préservation de sa crédibilité constituent des enjeux cruciaux. C'est la raison pour laquelle l'UEFA a commencé à jouer un rôle de facilitateur en organisant plusieurs « plates-formes d'échange » destinées à mettre à la disposition de plusieurs petits groupes d'associations – présentant des caractéristiques financières et sportives similaires – les infrastructures et les outils nécessaires à l'échange sur les problèmes qu'elles rencontrent et sur les solutions mises en œuvre."

C'est ainsi que la France a organisé en octobre 2008 une réunion au siège de la Fédération Française de Football, réunissant l'Allemagne, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Espagne, la Hollande, l'Italie, le Portugal, la Russie et l'Ukraine. Cette réunion a permis la présentation de l'organisation française, et notamment de la Direction Nationale du Contrôle de Gestion.

"Dans ce contexte, l'UEFA continuera de jouer son rôle de chef de projet, de gardien et de conseiller. Les activités telles que les contrôles ponctuels et les audits de SGS, visant à s'assurer que le système est correctement appliqué par toutes les associations membres, seront renforcées."

A titre d'exemple, les cas de la Turquie et de l'Albanie ont été transmis en avril 2008 à l'Instance de contrôle et de discipline de l'UEFA, et deux bailleurs de licence n'ont pas reçu le certificat de qualité de la SGS, ce qui entraîne des sanctions financières pour la saison 2008/09.

"Par ailleurs, la création au sein de l'UEFA d'une Commission pour l'octroi de licence aux clubs donnera une impulsion supplémentaire au développement futur du système d'octroi de licence, en apportant des informations stratégiques et en garantissant une forte représentation au plan politique."

La notion de fair-play financier sera d'ailleurs une priorité et un groupe de travail a été mis en place à cet effet.

"Grâce aux initiatives basées sur les principes de bonne gouvernance, prises dans le cadre du système d'octroi de licence, l'UEFA continuera donc de promouvoir et d'améliorer les normes relatives à tous les aspects du football en Europe."

Source UEFA : l'octroi de licence aux clubs (extraits)

DNCG mais également auprès du CNOSF et des tribunaux administratifs. Il faut noter que ces procédures sont devenues très longues car les décisions sont de plus en plus contestées à la suite de l'habitude prise de recourir plus fréquemment au judiciaire dans tous les secteurs de notre société. Un équilibre se doit d'être maintenu entre protection des droits de la défense et défense de l'intérêt collectif, en limitant les niveaux de recours. La multiplication des recours contentieux perturbe, chaque année la reprise des championnats, au risque même d'en retarder le démarrage.

Le contrôle de la masse salariale

Une des mesures les plus utilisées par la DNCG pour réguler le championnat est le contrôle de la masse salariale, c'est un dispositif clé dans l'arsenal des mesures de la DNCG dont les modalités d'application méritent d'être clarifiées. Elle est d'application obli-

gatoire dans certaines circonstances et constitue également le premier degré des mesures à prendre en cas de difficultés financières d'un club. Le dispositif est a priori simple à appliquer puisque il suffit de contrôler que les nouveaux contrats joueurs ne prévoient pas, sur l'exercice, un niveau de salaire dont l'ajout à la masse salariale existante lui ferait dépasser le plafond autorisé.

Mais son application aux cas d'espèces est délicate au moins sur deux points :

- dans le cas où la situation du club s'améliore après la mise sous contrôle du club, du fait de l'arrivée d'un nouveau sponsor ou d'une recette de transfert non anticipée ou pour toute autre raison, pourquoi ne pas modifier la mesure par exemple en relevant le plafond autorisé ?
- dans le cas d'un prêt d'un joueur, pourquoi ne pas tenir compte de la prise en charge

de tout ou partie du salaire par le club prêteur, s'il y a lieu ?

Sur le premier point, il existe un calendrier dans lequel s'inscrivent nos prises de décision. La réappréciation de la situation d'un club ne peut se faire qu'aux rendez-vous fixés par les textes et l'occurrence d'un seul événement certes favorable, nécessite le réexamen de la situation d'ensemble du club, d'autres événements ayant pu impacter défavorablement le club depuis la dernière audition. Notre contrôle des clubs est un contrôle périodique, pas un contrôle permanent. Sur le second point, la réponse est théoriquement identique puisque le remboursement du salaire est une recette complémentaire parmi d'autres et nécessiterait une révision de la situation d'ensemble du club. Toutefois, le lien direct entre la dépense complémentaire et la recette additionnelle pourrait justifier l'imputation de tout ou partie de la recette sur les salaires faisant l'objet du remboursement. La Commission a décidé de statuer sur cette question et précisera prochainement aux clubs et à l'UCPF (qui l'avait interrogé à ce sujet) les éventuelles évolutions dans les modalités d'application de la mesure de contrôle de la masse salariale.

Les garanties données par les actionnaires des clubs

La Commission a toujours considéré qu'exiger des clubs (société

Bilan des activités de la Commission pour la saison 2007/2008

La Commission a tenu 53 réunions, dont 22 réunions restreintes et 7 groupes de travail. Elle a procédé à 65 auditions de clubs de Ligue 1, Ligue 2 et de clubs à statut professionnel du championnat National.

L'ensemble des membres a effectué plus de 2 000 heures de bénévolat au cours de la saison.

Lors de la saison 2007/2008, 11 clubs ont fait l'objet de mesures d'encadrement de la masse salariale et/ou des indemnités de

mutation et la Commission a prononcé 6 amendes dont 4 avec sursis.

Une décision de rétrogradation a été prise ainsi qu'un avis défavorable à l'obtention du statut professionnel.

Enfin, certains membres de la Commission ont participé aux réflexions institutionnelles concernant des points techniques particuliers relatifs au football professionnel (licence UEFA, normes IFRS, évolutions des normes fiscales et comptables, modalités du contrôle de gestion, etc...).

+ association) des capitaux propres positifs n'était pas suffisant et a pris pour habitude au cours de ses auditions d'inciter les clubs à se doter de fonds propres à hauteur des risques qu'ils encourent.

Compte tenu des difficultés à assurer une solution offrant un même niveau de confort dans tous les cas, notre volonté est d'exiger des garanties sous forme de trésorerie mise dans le club ou d'une garantie par un établissement bancaire en France que les fonds seront mis à disposition du club à première demande.

Un niveau de fonds propres suffisant pour les SASP ?

On constate la constitution de holdings qui cantonnent la société sportive à un rôle purement sportif mais surtout qui laisse les marges de manœuvre financière en dehors de la société sportive. Ce mode d'organisation accroît les risques pesant sur le périmètre des sociétés sportives car en se séparant d'activités connexes (merchandising), sources de revenus et/ou en distribuant des dividendes à sa holding, elles s'appauvrissent en fonds propres. Si la situation du club le justifie, des garanties similaires à celles qui sont exigées de la part des actionnaires situés hors du périmètre d'activité du club de football concerné (voir paragraphe précédent) seront demandées. A titre préventif, une limitation des dividendes versés par la société

sportive à l'intérieur du groupe dédié au football et à ses activités connexes pourraient être envisagée pour maintenir un niveau minimal de fonds propres.

L'application de l'Article 106 : attention feu rouge

La Commission a eu à connaître cette année des cas de flux intervenus vers des entités/personnes n'ayant pas le statut de club, à l'occasion de transferts de joueurs avec l'étranger.

La Commission rappelle aux clubs que, conformément à la réglementation FIFA, l'Article 106 du Règlement Administratif de la LFP dispose que les transferts de joueurs ne peuvent se faire que de club à club, sous peine de lourdes sanctions (amendes égales aux sommes indûment versées, sanctions disciplinaires à l'encontre des dirigeants, limitation ou non homologation de nouveaux contrats durant une ou plusieurs saisons). Seules des peines avec sursis ont été prononcées cette année compte tenu des contextes particuliers des opérations effectuées, mais si ces opérations se répétaient, des sanctions plus lourdes pourraient être prononcées.

LES CLUBS : Des sociétés comme les autres ?

Les clubs de football apparaissent de plus en plus comme des "sociétés ordinaires", avec des formes juridiques standards, des

activités diversifiées, une taille respectable, des salariés qui remplacent des bénévoles, des systèmes d'information et des procédures déjà en place.

Ils sont pourtant très différents, par la visibilité de leurs performances et la passion qui entoure leurs activités, et par la solidarité induite par leur participation à une même compétition. Cette pression hebdomadaire ou même bihebdomadaire imposée par les calendriers des compétitions qui s'exerce sur les clubs et leurs dirigeants pourraient leur faire perdre toute sérénité dans la prise de décisions : d'où la nécessité d'organes de contrôle encore plus efficaces qu'ailleurs avec un système de contrôle interne performant et adapté au secteur d'activités.

Le contrôle interne : une priorité

La DNCG considère comme indispensable une action concertée des clubs et de la DNCG, en liaison avec les Commissaires aux Comptes, dans le domaine du contrôle interne. L'objectif est d'identifier les risques liés à la conduite des activités d'un club et d'établir un référentiel standard propre à aider les clubs à mettre en place un système efficace avec les remontées d'information filtrées par niveau qui permettent au dirigeant de savoir ce qui se passe dans son entreprise, et donc à la DNCG de le savoir également dans les domaines comptables, juri-

diques et financiers qui sont les siens. La Commission est déterminée à ce que ce projet soit mené à son terme dans les délais les plus brefs, dans l'intérêt même des clubs (Présidents, actionnaires, salariés, partenaires...).

La cotation des clubs

Les clubs ont maintenant accès à la cote : l'AMF devient ainsi un acteur supplémentaire dans le processus de régulation du secteur. Les mesures destinées à assurer la confidentialité des débats et décisions de la DNCG ont été mises en place à la suite d'une mission d'un cabinet de conseil. Le calendrier de publication des décisions a également fait l'objet d'une refonte pour se conformer aux prescriptions de la cote. La cotation du Groupe Olympique Lyonnais a entraîné la mise aux normes IFRS des comptes de ce groupe. Une généralisation de ces normes à l'ensemble des clubs pourrait être envisagée dans un secteur très visible à l'international.

Des prévisions qui doivent rester prudentes

Le processus budgétaire institué depuis déjà plusieurs années exige des clubs trois jeux de prévisions : un budget initial en mai de l'année N-1, un révisé à mi-novembre et un estimé en mai. La flambée des plus-values sur cessions de joueurs de ces deux dernières années a conduit les clubs à retenir des hypothèses budgétaires beaucoup

plus agressives que par le passé, notamment lors des deux premières étapes du processus de prévision. Le réveil risque d'être brutal si les plus-values ne sont pas au rendez-vous, sachant quand même que 235 millions d'euros sur 305 millions d'euros budgétés étaient déjà réalisés à fin janvier 2009.

Au cours de ces dernières années, les clubs attendaient que les recettes de transfert se réalisent pour se renforcer en joueurs donc en masse salariale, tout en reconnaissant un effet de rémanence sur les salaires et l'amortissement des charges de mutation dont il fallait tenir compte. La forte augmentation des actifs incorporels constatée cette saison va en effet entraîner des charges importantes d'amortissement pour les exercices à venir, sans que l'on sache si les possibilités de plus-values seront du même niveau que ces dernières saisons. Dans ce contexte, un système de prévision structuré et fiable (élément clé du contrôle interne) est une obligation vitale pour tous les clubs et indispensable pour le confort des chiffres communiqués à la Commission.

Une capacité d'autofinancement qui devient négative dans une période où les projets à financer se multiplient

Pour la première fois, des éléments de flux de trésorerie ont été calculés. Ils devront être complétés dans les prochains exercices dans la

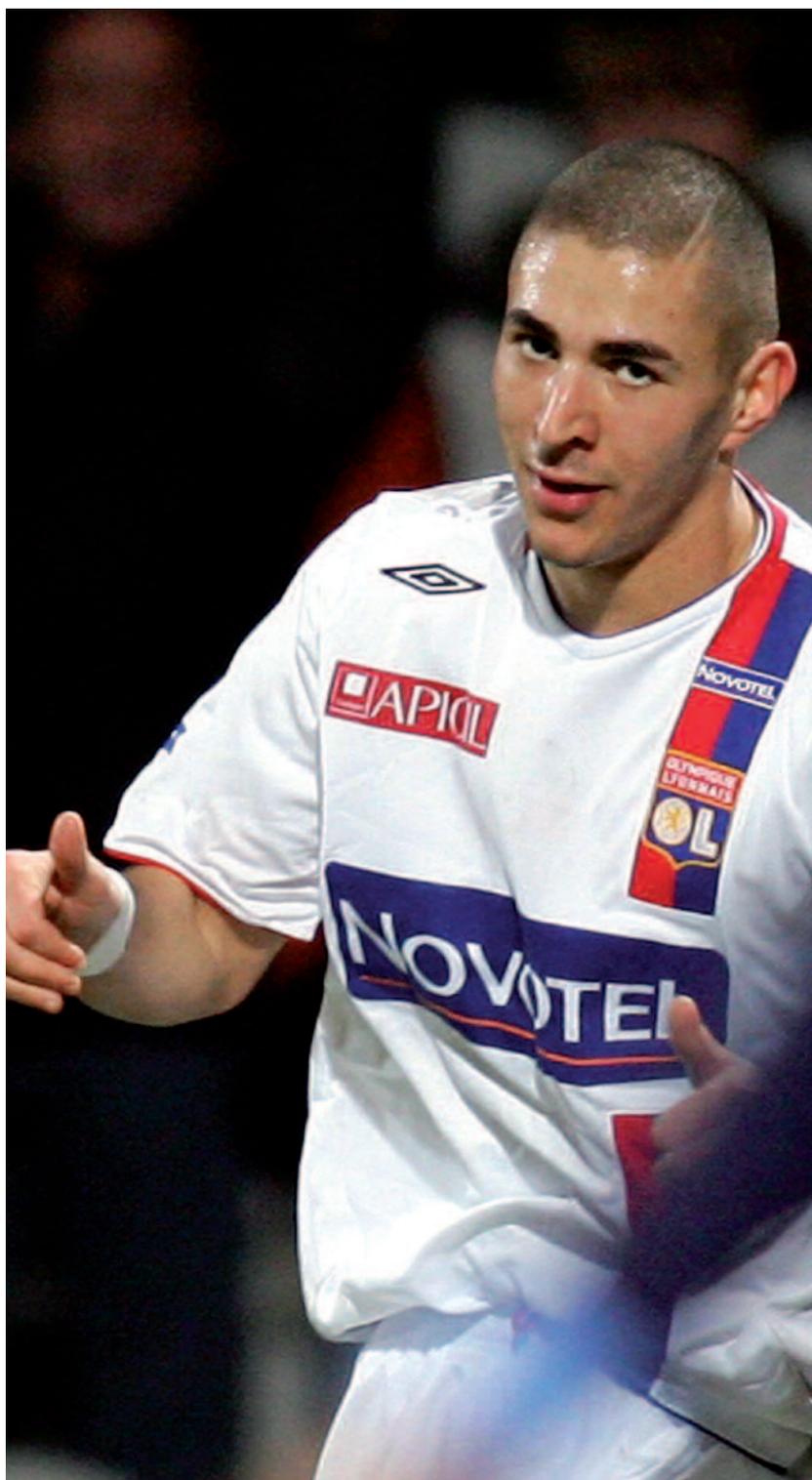
mesure où nous obtiendrons des clubs les informations manquantes. A la lecture du tableau, nous observons que la capacité d'autofinancement devient négative en 2007/2008 passant de 26 millions d'euros en 2006/2007 à - 85 millions d'euros dans cet exercice. Dans une période de crise où les projets nécessitant du financement sont nombreux, cette situation n'est pas bonne. Le football professionnel français est à la croisée des chemins : soit il laisse ses stades en l'état et ses comptes resteront au mieux ce qu'ils sont, c'est-à-dire marginalement rentables ; soit les collectivités locales ou les clubs eux-mêmes investissent dans de nouveaux lieux de spectacle mais avec des investissements très lourds à retour incertains. La DNCG reste très attentive aux risques pesant sur les clubs dans cette phase de réorganisation de l'exploitation et s'intéressera aux engagements financiers pris par les clubs à cette occasion et notamment par le biais des partenariats public-privé. Elle demandera les comforts nécessaires aux actionnaires si les engagements dépassent les moyens du club.

Les perspectives

L'histoire économique démontre qu'aucun secteur d'activité n'est à l'abri de difficultés. Le football a eu son lot de problèmes, et en connaîtra d'autres tant ce secteur est plongé dans les passions et comporte des risques (beaucoup de

paiements de et vers l'étranger). L'importance de procédures de contrôle interne efficaces et conformes aux standards de place est donc d'autant plus grande. La Commission est déterminée à agir et à s'assurer que tous les efforts sont faits pour réduire les risques de fraude ou d'erreur au minimum.

Ce rapport constitue le moyen pour la DNCG (Commission des Clubs Professionnels) de rendre compte de sa mission au cours de l'exercice écoulé et d'exprimer son point de vue sur des sujets touchant à la vie du football professionnel en France, plus particulièrement dans les domaines financier, comptable et juridique. Même si les comptes du football professionnel sont redevenus positifs depuis l'exercice 05/06, le niveau de résultat couplé avec les facteurs de risque du secteur reste modeste. Par ailleurs, la capacité d'autofinancement est devenue déficitaire marquant les contraintes de trésorerie liées à la hausse des charges salariales. Outre les efforts de modération des salaires et des frais généraux, la construction de nouveaux stades pourrait permettre à la rentabilité de décoller mais avec des montants investis dépassant largement les ressources des clubs et avec des risques d'activité majeurs (descente de Ligue 1 en Ligue 2, de Ligue 2 en National). Savoir identifier, communiquer et gérer ces risques deviendra un facteur clé de succès pour les clubs qui auront décidé de bouger.





Méthodologie et présentation des comptes

1. NOTES MÉTHODOLOGIQUES	P. 14
2. COMPTES CUMULÉS LIGUE 1 + LIGUE 2	P. 16
3. SYNTHÈSE	P. 18

LES COMPTES :

Les limites

La DNCG rappelle que les comptes qui font l'objet de la présente publication sont les comptes des SAOS/SASP consolidés avec leurs filiales, combinés avec ceux de l'association support.

Sont donc exclues de ce périmètre de combinaison les holdings et sociétés sœurs, même si leurs activités sont étroitement liées au football*. La logique du périmètre actuel est une logique juridique qui réunit les entités sous le contrôle direct de la Ligue. Mais la logique économique voudrait que l'ensemble des activités ayant un lien avec le football soient comprises dans le périmètre des comptes cumulés.

C'est dans cette perspective que le lecteur trouvera page 48 le bilan et le compte de résultat consolidé de la Ligue 1, incluant pour la première fois, et à titre indicatif, les actions de la Holding OL Groupe. Ce travail d'incorporation des Holding sera mené de manière exhaustive la saison prochaine.

Par ailleurs, les transactions (mutations principalement) internes à la Ligue 1/Ligue 2 ne sont pas éliminées. Là, c'est le raisonnement économique qui prévaut pour permettre aux comptes de refléter la valeur du portefeuille joueurs qui, dans une approche strictement comptable, seraient amputés des plus-values réalisées entre entités du périmètre Ligue 1/Ligue 2. Ces deux éléments auraient, s'ils étaient enregistrés, un impact très significatif sur les comptes publiés.

Les bilans et comptes de résultat cumulés présentés dans ce rapport sont obtenus par simple addition des chiffres des clubs présents en Ligue 1 et Ligue 2 au cours des saisons concernées ce qui implique que les variations d'une année sur l'autre intègrent l'effet de l'évolution de périmètre (ajout des clubs en accession et retrait des clubs relégués).

Un changement dans la présentation des comptes

Jusqu'à la saison dernière, on utilisait les soldes intermédiaires suivants : Contribution Compétition et Contribution Mutation définis ainsi :

Contribution Compétition : ensemble des recettes d'exploitation et subventions diminuées de la totalité des charges récurrentes d'exploitation.

Contribution Mutation : (indemnités de mutation reçues + transferts de charges) - (indemnités de mutation versées + amortissements et dépréciation des indemnités de mutation).

Cette saison, afin de mieux refléter le coût réel de l'activité compétition, les charges d'amortissement relatives aux indemnités de mutation sont désormais intégrées aux charges compétition. La Contribution Compétition à laquelle on soustrait les amortissements des indemnités de mutation devient le résultat des opérations hors mutation.

*Ainsi pour l'OL Groupe, les comptes n'intègrent que le seul combiné SASP/Association de l'OL et non les chiffres IFRS de la Holding OL Groupe et ses autres filiales. La plaquette des comptes de l'OL Groupe donne pour l'exercice 07/08 les chiffres suivants :
OL Groupe (IFRS) : capitaux propres consolidés part du Groupe (162 millions) , résultat consolidé part du groupe (20 millions) ;
Olympique Lyonnais SASP : capitaux propres détenus avant répartition du dernier exercice (27 millions), résultat du dernier exercice (13 millions).

Les données historiques ont fait l'objet du même retraitement afin de les rendre comparables.

Le format du compte de résultat se rapproche du format statutaire. Sans préjuger du caractère récurrent ou pas des plus-values sur mutation, les chiffres de déficit du résultat des opérations hors mutation pour l'exercice 2007-2008 (et les exercices précédents) incitent à réfléchir au modèle de rentabilité du football et aux risques qu'il implique les années où les plus-values escomptées ne se réalisent pas.

Comparatif après retraitement des informations sur les saisons 2006-2007 et 2007-2008

en K euros	Contribution compétition	Contribution mutation	Résultat des opérations hors mutation	Résultat des opérations mutation
2006-2007	2 473	51 855	- 128 547	182 875
2007-2008	- 112 135	155 682	- 262 375	305 922

Les abandons de créances : une pratique habituelle qui perturbe la lecture des résultats de l'exercice

L'actionnaire d'un club en difficulté dispose de deux moyens privilégiés pour soutenir son club : soit une augmentation de capital soit un abandon de créances avec ou sans clause de retour à meilleure fortune. Le résultat de l'exercice est impacté en plus par les abandons de créances ou en moins par les retours à meilleure fortune mais de manière artificielle car ces opérations ont une contrepartie dans les comptes du créancier-actionnaire. Pour ce dernier, le résultat du club se mesure avant effet de ces opérations. L'information sur ces opérations est donnée pour la première fois cette année (Cf. pages 32 et 62). Elle donne une lecture des performances des clubs contrastée par rapport à une simple vue du résultat comptable.

Choix et application des méthodes comptables : un exercice qui appelle à la prudence

La Commission réaffirme la nécessité pour les clubs de l'informer et de recueillir son avis sur les options comptables majeures qui se présenteraient à l'occasion d'opérations ou transactions nouvelles et inhabituelles ayant un impact significatif sur les comptes.

Ainsi la signature de contrats complexes comprenant des clauses dites de "signing fees", dont nous ne mettons pas en cause la justification économique, conduit à anticiper des recettes qui, en d'autres temps, auraient été comptabilisées dans les exercices ultérieurs.

Par ailleurs, il est étonnant de ne pas constater, dans les comptes de certains clubs, de provisions pour dépréciation sur la valeur globale des incorporels mutation; ni de voir dans les Annexes des comptes les tests de valeur confirmant l'absence de besoin de provisionnement. L'activation des frais de mutation est en effet une exception octroyée spécifiquement à ce secteur d'activité, ce qui nécessite en retour une grande prudence dans son application.

Le reporting DNCG

L'information figurant dans les comptes sur les flux de cash est très limitée car notre liasse de reporting manque d'éléments pour produire une information pertinente. Le format de la liasse devra être amélioré sur ce point, comme sur d'autres (tel les engagements hors bilan, l'information sectorielle). Cette refonte de la liasse sera faite en concertation avec les clubs.

Comptes cumulés Ligue 1 + Ligue 2

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Saison	%	Saison	%	Saison	%	Saison	%
	2007/08		2006/07		2005/06		2004/05	
	40 clubs		40 clubs		40 clubs		40 clubs	
PRODUITS HORS MUTATION								
Droits audiovisuels	664 358	55 %	672 589	57 %	623 239	57 %	424 408	50 %
Sponsors - Publicité	243 527	20 %	206 368	18 %	196 569	18 %	176 268	20 %
Recettes matches	156 914	13 %	156 765	13 %	150 514	14 %	146 984	17 %
Autres produits	107 123	9 %	96 483	8 %	84 745	7 %	71 661	8 %
Subventions collectivités territoriales	38 614	3 %	45 526	4 %	41 107	4 %	42 249	5 %
TOTAL 1	1 210 536	100 %	1 177 731	100 %	1 096 173	100 %	861 570	100 %

CHARGES HORS MUTATION

Masse salariale	680 977	46 %	607 851	46 %	520 959	44 %	420 311	42 %
Charges sociales	181 422	12 %	160 623	12 %	146 645	12 %	129 956	13 %
Amort. indemnités de mutation	141 757	10 %	131 020	10 %	108 862	9 %	112 779	10 %
Honoraires d'agents	45 887	3 %	28 632	2 %	33 969	3 %	22 741	2 %
Frais de déplacement	69 193	5 %	64 710	5 %	59 917	5 %	52 170	5 %
Frais d'organisation de matches	38 406	3 %	39 046	3 %	36 472	3 %	29 887	3 %
Services extérieurs	150 707	10 %	140 608	11 %	124 315	11 %	115 537	12 %
Impôts taxes	49 079	3 %	48 659	4 %	43 280	4 %	42 560	5 %
Dotations aux amortissements	44 641	3 %	26 023	2 %	27 984	2 %	20 200	2 %
Autres charges	62 358	5 %	58 995	5 %	72 512	7 %	56 367	6 %
TOTAL 2	1 464 426	100 %	1 306 166	100 %	1 174 916	100 %	1 002 510	100 %

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS MUTATION (1 - 2)	- 253 892		- 128 435		- 78 743		- 140 940	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MUTATION	297 439		182 761		135 280		127 953	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS	43 547		54 326		56 537		- 12 987	
Résultat financier	264		- 4 236		- 6 757		- 3 681	
Résultat exceptionnel (autres)	3 462		21 721		5 768		- 5 098	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	47 273		71 811		55 548		- 21 766	
Impôt société	- 20 475		- 24 875		- 22 834		- 5 247	
Résultat net	26 798		46 936		32 713		- 27 013	

BILAN CUMULÉ

En milliers d'euros	Saison 2007/08		Saison 2006/07		Saison 2005/06		Saison 2004/05	
	40 clubs	%						
Immobilisations incorporelles : indemnités de mutation	355 970	31 %	275 587	27 %	269 726	29 %	195 430	26 %
Autres immobilisations	144 645	13 %	129 130	13 %	121 573	13 %	103 815	14 %
Actif circulant	422 003	37 %	391 158	38 %	306 791	33 %	317 383	42 %
<i>dont créances sur mutations de joueurs</i>	<i>202 540</i>	<i>18 %</i>	<i>158 018</i>	<i>15 %</i>	<i>114 450</i>	<i>12 %</i>		
Disponibilités et VMP	214 389	19 %	236 365	22 %	223 599	25 %	141 192	18 %
Total actif	1 137 007	100 %	1 032 240	100 %	921 689	100 %	757 820	100 %
Capitaux propres	258 654	23 %	246 409	24 %	184 158	20 %	132 596	17 %
Comptes courants d'actionnaires	67 205	6 %	59 204	6 %	79 707	9 %	58 223	7 %
Provisions risques et charges	41 583	3 %	61 480	6 %	61 063	7 %	42 789	6 %
Dettes financières	70 151	6 %	86 034	8 %	75 663	8 %	70 110	10 %
Autres dettes	699 413	62 %	579 112	56 %	521 099	56 %	454 103	60 %
<i>Dont dettes sur mutations de joueurs</i>	<i>203 336</i>	<i>18 %</i>	<i>108 242</i>	<i>10 %</i>	<i>130 141</i>	<i>14 %</i>		
Total passif	1 137 007	100 %	1 032 240	100 %	921 689	100 %	757 820	100 %
Résultat de l'exercice	26 798		46 936		32 713		- 27 013	

N.B. : Le changement de méthode concernant les indemnités de mutation à amortir, effectué au cours de la saison 2004/2005, a nécessité un retraitement des années précédentes. Ce retraitement a été effectué au niveau de la classification comptable et non au niveau de l'évaluation des montants en jeu.

FLUX DE TRÉSORERIE

Sont présentés ci-après, quelques éléments sur les variations des flux de trésorerie des clubs :

en millions d'euros	2007/2008	2006/2007
Capacité d'autofinancement	- 89	+ 21
Variation du besoin en fonds de roulement	+ 39	- 39
Trésorerie utilisée générée par l'exploitation	- 50	- 18
Flux de trésorerie lié aux investissements	70	- 20
Flux de trésorerie liés au financement	- 42	51
VARIATION DE TRÉSORERIE	- 22	13

Il est difficile d'être certain d'avoir identifié tous les éléments susceptibles d'être retraités. Ainsi, ces chiffres ne tiennent pas compte des écarts entre l'impôt payé et la charge d'impôt, ni d'éventuels charges et produits sans effet sur la trésorerie, autres que ceux recensés par leur classement dans le compte de résultat (amortissement) ni d'éléments exceptionnels autres que les plus-values sur mutations. Ils donnent donc simplement une information sur des tendances, ce qui est déjà un progrès par rapport aux exercices précédents.

COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN

Le football professionnel en France gère un volume d'activité de 1,5 milliard d'euros en 2007/2008, en forte croissance sur les trois dernières saisons (contre 1 milliard en 2004/2005 soit + 50 %) dont 1,2 milliard de recettes compétition (+ 40 %) et 300 millions de recettes mutation (+ 132 %). Peu de secteurs peuvent se prévaloir d'un tel taux de croissance. Toutefois, il faut souligner l'importance de l'activité mutation qui fait certes partie de l'activité courante d'un club mais dont le poids a sensiblement augmenté au fil des années.

Les dépenses engagées par les clubs suivent un rythme élevé de progression égal à celui des recettes. Ces dépenses sont composées à hauteur de 1050 millions d'euros du coût des équipes et 414 millions d'euros de frais généraux. L'inflation des salaires et des amortissements des indemnités de mutation a été notable car en trois saisons, ce poste est passé de 68 à 71 % des recettes compétition. Ces dépenses sont peu flexibles à la baisse en cas de chute brutale des recettes (existence de contrat de travail et effet retard du poids des amortissements des incorporels liés aux mutations).

L'activité a laissé en 2007/2008 un profit avant impôt de 47 millions d'euros (3 % des recettes) et une capacité d'autofinancement qui devient négative pour un montant significatif (- 85 millions d'euros contre un chiffre positif de 26 millions d'euros positif en 2006/2007). Cette situation rendra difficile l'autofinancement des projets d'investissement et fragilise même le financement de l'activité courante tout en rappelant cependant que la situation de trésorerie des clubs est largement positive au 30 juin 2008. L'appel au marché étant quasiment impossible, seul un financement public pourra permettre la réalisation des projets de grands stades.

Pour 2008/2009, le volume d'activité est projeté stable aux environs de 1,5 milliard d'euros pour des dépenses en faible croissance laissant un résultat proche de zéro. Le montant des plus-values sur joueurs est budgété à un montant supérieur à celui de 2007/2008, année record (315 millions d'euros soit + 15 millions par rapport à 2007/2008). La récurrence de ce chiffre reste à démontrer, particulièrement sur le moyen terme. La capacité d'autofinancement reste fortement négative (- 90 millions d'euros environ).

La conséquence de ce qui précède est qu'entre le 30 juin 2005 et le 30 juin 2008, les fonds propres cumulés des clubs (fonds propres "durs" et les comptes courants d'actionnaires) sont certes, passés de 190 millions d'euros à 326 millions d'euros mais sont restés en poids relatif globalement stables:

- ils couvrent environ 90 % des incorporels joueurs,
- ils représentent 20 % des flux d'activité,
- ils totalisent entre 25 % et 30 % du total de l'actif.

L'occasion historique dans une période de croissance forte des revenus de générer les profits leur permettant de financer leur futur a été manquée.

Des actions d'amélioration de la rentabilité devraient être menées pour permettre de mieux résister aux aléas des plus-values sur mutation et des recettes de sponsoring et merchandising qui vont inévitablement subir les effets de la crise : réduction du coût des équipes, compression des frais généraux tout en renforçant les procédures et le contrôle interne dans des structures qui grandissent vite.





Ligue 1

Statistiques financières

L1

1. SYNTHÈSE	P. 22
2. LES PRODUITS HORS MUTATION	P. 24
3. LES CHARGES HORS MUTATION	P. 27
4. LES OPÉRATIONS SUR JOUEURS	P. 30
5. LES RÉSULTATS	P. 32
6. LE FINANCEMENT DES CLUBS	P. 33
7. ANALYSES DES PRÉVISIONS	P. 36
8. L'ANALYSE PAR GROUPES DE CLUBS	P. 38
9. L'ANALYSE ÉCONOMICO-SPORTIVE	P. 46
10. LA SYNTHÈSE DES COMPTES DE LA LIGUE 1 INTÉGRANT LA HOLDING OL GROUPE	P. 48

1. Synthèse

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Saison 2007/08	%	Saison 2006/07	%	Saison 2005/06	%	Saison 2004/05	%
PRODUITS HORS MUTATION	20 clubs		20 clubs		20 clubs		20 clubs	
Droits TV	556 737	56 %	565 039	58 %	523 535	57 %	343 874	49 %
Sponsors - Publicités	191 832	20 %	168 657	18 %	160 934	18 %	142 735	20 %
Recettes matches	136 971	14 %	139 444	14 %	134 530	15 %	131 264	19 %
Autres produits*	82 283	8 %	75 023	8 %	66 766	7 %	55 065	9 %
Subventions coll. territoriales	20 765	2 %	23 532	2 %	24 244	3 %	23 457	3 %
TOTAL 1	988 588	100 %	971 695	100 %	910 008	100 %	696 394	100 %

* les autres produits se composent principalement des transferts de charges et du merchandising.

<i>En milliers d'euros</i>	Saison 2007/08	%	Saison 2006/07	%	Saison 2005/06	%	Saison 2004/05	%
CHARGES HORS MUTATION	20 clubs		20 clubs		20 clubs		20 clubs	
Masse salariale	562 346	47 %	499 870	47 %	428 663	44 %	339 978	41 %
Charges sociales	140 901	12 %	121 637	11 %	112 369	11 %	98 811	12 %
Amort indemnités de mutation	132 659	11 %	125 101	12 %	106 356	11 %	111 102	13 %
Honoraires d'agents	40 854	3 %	24 502	2 %	29 502	3 %	20 031	2 %
Frais de déplacement	50 360	4 %	46 477	4 %	44 218	5 %	38 024	5 %
Frais d'organisation de matches	33 082	3 %	32 841	3 %	31 180	3 %	25 315	3 %
Services extérieurs	120 338	10 %	114 324	11 %	105 972	11 %	95 745	12 %
Impôts et taxes	38 798	3 %	41 055	4 %	36 839	4 %	35 392	5 %
Dotations aux amortissements	38 214	3 %	21 220	2 %	23 754	2 %	15 176	2 %
Autres charges	47 418	4 %	46 779	4 %	60 900	6 %	44 663	5 %
TOTAL 2	1 204 971	100 %	1 073 805	100 %	979 754	100 %	824 239	100 %

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS MUTATION (1 - 2)	- 216 383		- 102 110		- 69 746		- 127 844	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS MUTATION	265 890		156 821		121 022		114 151	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS	49 507		54 711		51 276		- 13 693	
Résultat financier	- 276		- 4 167		- 7 037		- 3 828	
Résultat exceptionnel (autres)	- 5 592		14 105		3 735		- 10 681	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	43 639		64 649		47 974		- 28 203	
Impôt sur les bénéfices	- 18 695		- 21 865		- 20 265		- 4 267	
Résultat net	24 944		42 784		27 708		- 32 470	

Afin de mieux refléter le coût réel de l'activité compétition, les charges d'amortissement relatives aux indemnités de mutation sont désormais intégrées aux charges compétition. En conséquence, le résultat des opérations mutation reflète désormais pour l'essentiel les indemnités de mutation perçues par les clubs. Les données historiques ont fait l'objet du même retraitement afin de les rendre comparables.

- Le total des produits hors mutation a augmenté de 1,8 % malgré la légère baisse des droits audiovisuels, mais a augmenté de 42 % en 3 ans.
- Le montant de la masse salariale non chargée est comparable au montant des droits audiovisuels perçus par les clubs.
- Le coût des joueurs (salaires chargés + amortissement des indemnités de mutation + frais d'agents de joueurs) est en forte hausse pour atteindre 73 % du total des charges. Le résultat de l'activité des opérations de mutation a augmenté de 70 %.
- Le résultat exceptionnel n'est pas cette saison impacté par le jeu des abandons et reprises de comptes courants contrairement à la saison passée.
- Le taux effectif d'impôts passe de 34 % en 2006/2007 à 43 % en 2007/2008, évolution qui s'explique par la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits de certains clubs à la clôture de l'exercice.
- Le résultat net est positif (+ 24,9 millions d'euros) pour la troisième année consécutive, en diminution par rapport à l'année précédente ainsi que par rapport aux prévisions transmises.

BILAN CUMULÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Saison 2007/08 20 clubs	%	Saison 2006/07 20 clubs	%	Saison 2005/06 20 clubs	%	Saison 2004/05 20 clubs	%
Immobilisations incorporelles : indemnités de mutation	346 089	35 %	266 581	30 %	262 933	32 %	194 332	29 %
Autres immobilisations	116 038	11 %	95 168	11 %	102 374	12 %	90 185	13 %
Actif circulant	369 333	37 %	339 213	38 %	266 120	32 %	275 298	41 %
<i>dont créances sur mutation</i>	<i>189 495</i>	<i>9 %</i>	<i>146 877</i>	<i>16 %</i>	<i>158 018</i>	<i>19 %</i>		
Disponibilités et VMP	168 227	17 %	191 876	21 %	187 898	24 %	108 871	17 %
Total actif	999 687	100 %	892 838	100 %	819 326	100 %	668 686	100 %
Capitaux propres	213 372	21 %	208 573	23 %	159 596	19 %	111 724	17 %
Comptes courants d'actionnaires	61 756	6 %	51 189	6 %	75 246	9 %	53 090	8 %
Provisions risques et charges	34 619	4 %	54 004	6 %	52 498	6 %	37 476	6 %
Dettes financières	62 410	6 %	71 343	8 %	70 387	9 %	62 968	9 %
Autres dettes	627 530	63 %	507 729	57 %	461 599	57 %	403 427	60 %
<i>dont dettes sur mutation</i>	<i>199 277</i>	<i>20 %</i>	<i>104 668</i>	<i>12 %</i>	<i>126 611</i>	<i>15 %</i>		
Total passif	999 687	100 %	892 838	100 %	819 326	100 %	668 686	100 %
Résultat de l'exercice	24 944		42 784		27 708		- 32 470	

- Les immobilisations incorporelles liées aux indemnités de mutation ont augmenté de 80 millions d'euros pour atteindre un niveau record à 346 millions d'euros (+ 30 %).
- Les créances et dettes de transfert augmentent de manière significative passant respectivement de 14 % à 18 % du total bilan pour les créances et de 10 % à 18 % pour les dettes.
- Au total, l'activité transfert (immobilisations incorporelles et créances) représente 50 % du total bilan.

2. Les produits hors mutation

Les produits hors mutation, c'est-à-dire hors transferts, s'élèvent en 2007/2008 à 989 millions d'euros, dans un rapport de 1 à 6 entre le plus « petit » et le plus « gros » budget. Le budget moyen s'élève en 2007/2008 à 49,5 millions d'euros contre 48,5 millions d'euros la saison précédente.

EVOLUTION DES PRODUITS HORS MUTATION

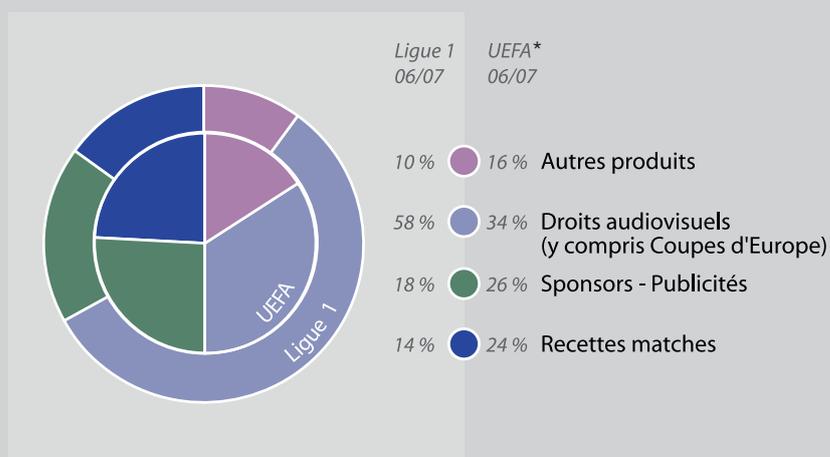
Les produits hors mutation augmentent (+ 1,8 %). Les principales hausses proviennent des sponsors (+ 13,7 %) et des autres produits (+ 9,7 %).

En millions d'euros



COMPARAISON UEFA

COMPARATIF DE LA RÉPARTITION DES PRODUITS HORS MUTATION ENTRE LA LIGUE 1 ET LA MOYENNE DES CHAMPIONNATS EUROPÉENS POUR 2006-2007



* Source : Benchmarking Report (UEFA).

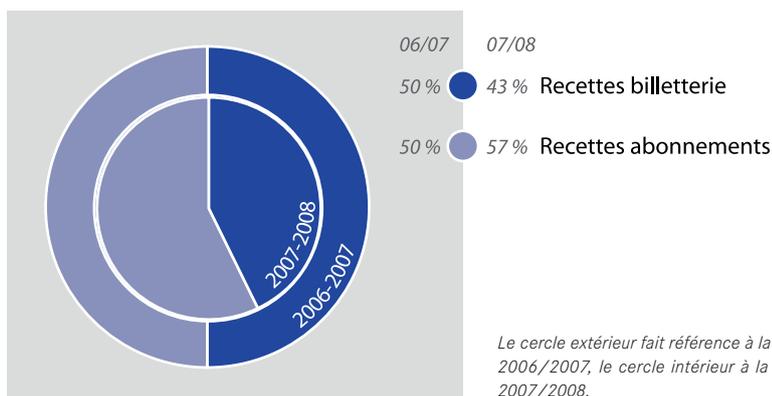
RECETTES MATCHES

Les recettes matches championnat augmentent modérément pour atteindre 128 millions d'euros (+ 4,4 %).

Cette légère hausse est due à l'augmentation du prix moyen d'une entrée au stade qui passe de 13,9 euros à 14,5 euros.

RÉPARTITION DES PRODUITS MATCHES DE CHAMPIONNAT

La part des recettes des abonnements dans les produits matches de championnat représente aujourd'hui plus de 57 %.



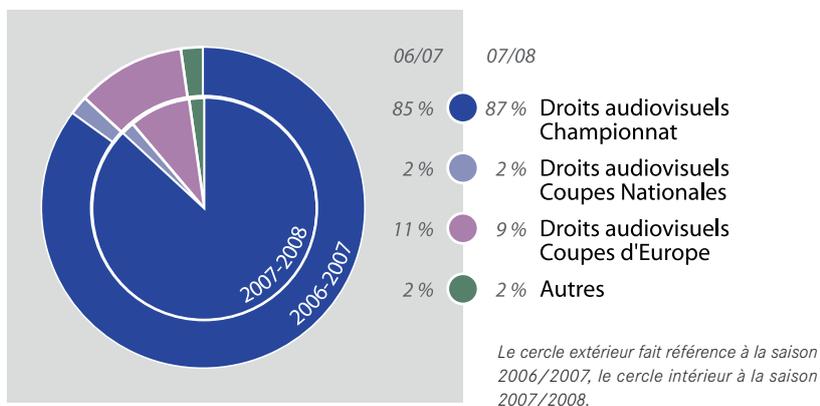
DROITS AUDIOVISUELS

Les droits audiovisuels issus des Coupes d'Europe sont en baisse de 9,5 millions d'euros suite à la qualification de deux clubs seulement pour les phases de poule de la Ligue des Champions, au lieu de trois la saison précédente.

RÉPARTITION DES DROITS AUDIOVISUELS

Les droits audiovisuels championnat de France ont été répartis entre les clubs de Ligue 1 suivant quatre critères :

- 239 millions d'euros de manière égalitaire (critère de solidarité) ;
- 133 millions d'euros suivant le classement sportif des clubs (un critère sur 5 ans révolus et un sur la saison en cours) ;
- 88 millions d'euros suivant le nombre de diffusions TV (un critère sur 5 ans révolus et un sur la saison en cours) ;
- 17 millions d'euros suivant le classement de l'offensive.



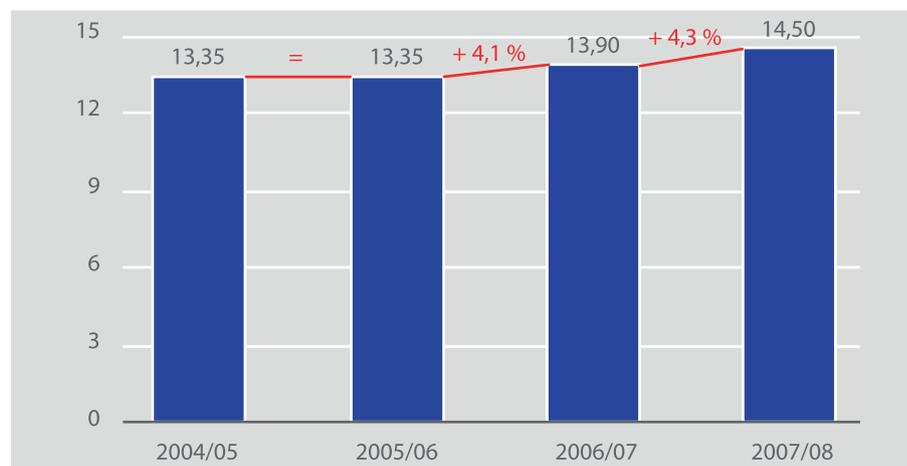
AUTRES POSTES

Les sponsors publicité et les autres produits augmentent respectivement de 23 millions d'euros (+ 13,7 %) et 7,3 millions d'euros (+ 9,7 %). Les subventions des collectivités sont en diminution par rapport à la saison dernière (- 11,7 %).

Le poste merchandising est, selon les clubs, comptabilisé de deux manières différentes : soit la marge est inscrite directement en produits, soit le chiffre d'affaires total est inscrit en produits et les dépenses correspondantes en charges.

RECETTE MOYENNE D'UNE ENTRÉE AU STADE EN LIGUE 1

En euros



Source : LFP.

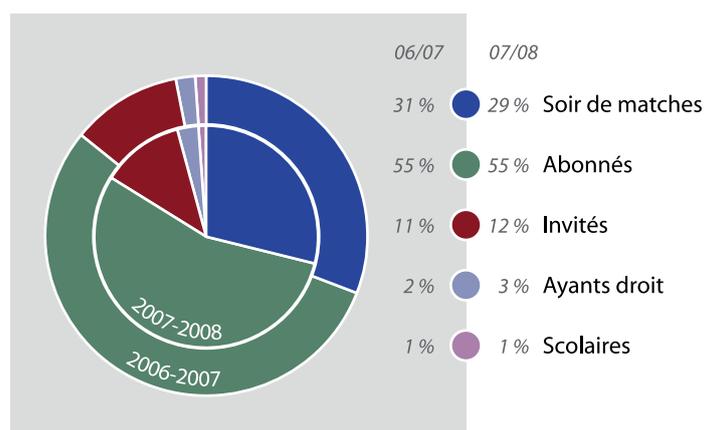
Recette moyenne par spectateur (billetterie + abonnements)

Ligue 1	2007/2008	%	2006/2007	%	2005/2006	%	2004/2005	%
RECETTES								
Recettes brutes	127 851 875 €		122 446 735 €		117 095 286 €		115 065 958 €	
Recettes nettes*	120 115 535 €		115 237 863 €		109 770 339 €		108 236 407 €	
NOMBRE DE SPECTATEURS								
Soir de matches	2 414 691	29 %	2 535 770	31 %	2 463 352	30 %	2 709 030	34 %
Abonnés	4 619 678	55 %	4 539 235	55 %	4 540 573	56 %	4 219 536	52 %
Invités	953 100	12 %	924 707	11 %	926 803	11 %	839 265	10 %
Ayants droit	219 550	3 %	198 831	2 %	190 094	2 %	230 724	3 %
Scolaires	78 667	1 %	91 803	1 %	102 929	1 %	108 502	1 %
Total spectateurs	8 285 686	100 %	8 290 346	100 %	8 223 751	100 %	8 107 057	100 %
Recette nette moyenne d'une entrée au stade	14,50 €		13,90 €		13,35 €		13,35 €	

* Les recettes nettes sont issues de la différence entre les recettes brutes et les taxes afférentes.

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TYPE DE SPECTATEURS

Le cercle extérieur fait référence à la saison 2006/2007, le cercle intérieur à la saison 2007/2008.



3. Les charges hors mutation

Les charges hors mutation, s'élèvent en 2007/2008 à 1 205 millions d'euros.

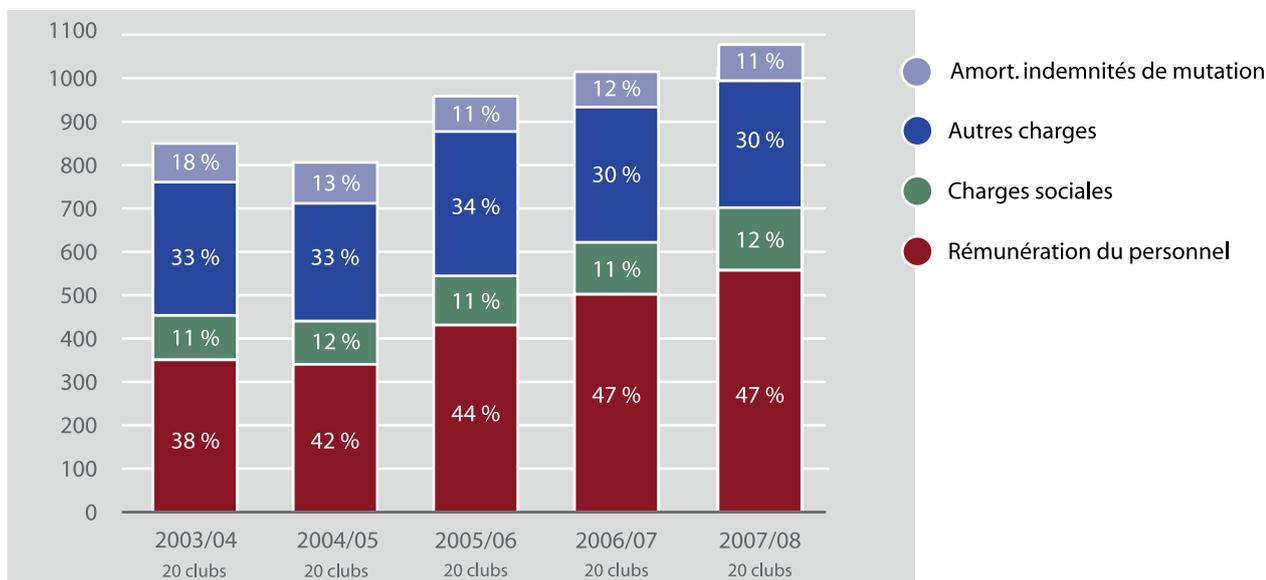
EVOLUTION DES CHARGES HORS MUTATION ET DE LEUR RÉPARTITION

Les charges hors mutation sont en hausse de 12 %. Cette hausse s'explique par la hausse de la plupart des postes et notamment la rémunération du personnel (+ 12,5 %).

Les charges sociales ont également augmenté (+ 15,8 %).

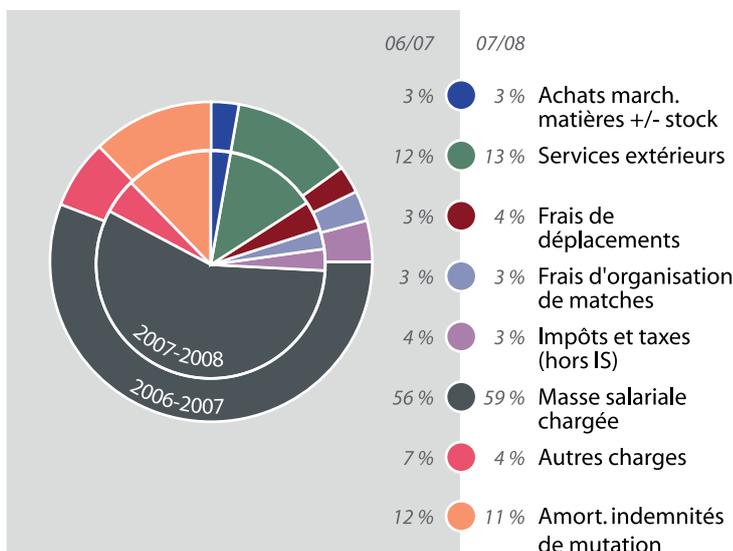
Les honoraires d'agents se montent à 40,9 millions d'euros et représentent environ 3,3 % du total des charges compétition contre 24,5 millions d'euros la saison précédente.

En millions d'euros



RÉPARTITION DES CHARGES HORS MUTATION

La répartition des charges hors mutation est similaire à celle de la saison précédente.



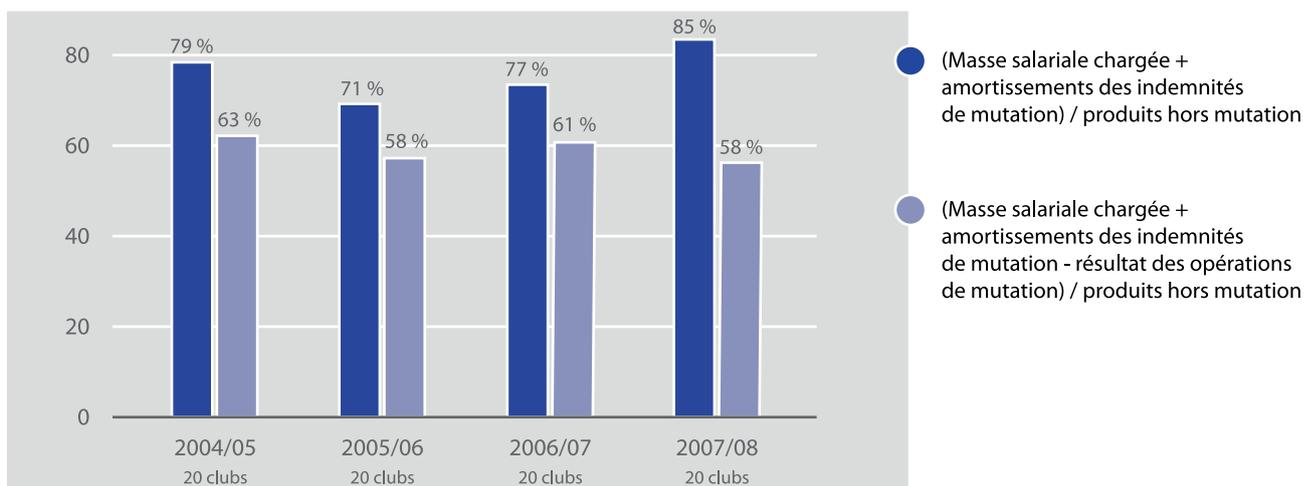
Le cercle extérieur fait référence à la saison 2006/2007, le cercle intérieur à la saison 2007/2008.

EVOLUTION DU COÛT DES EFFECTIFS

La masse salariale chargée globale des clubs (salaires, charges sociales, participation et amortissement des indemnités de mutation) dérive fortement pour absorber 85 % des produits contre 77 % la saison précédente.

L'impact du résultat des opérations mutation est très important et modifie le ratio de 27 points.

En pourcentage

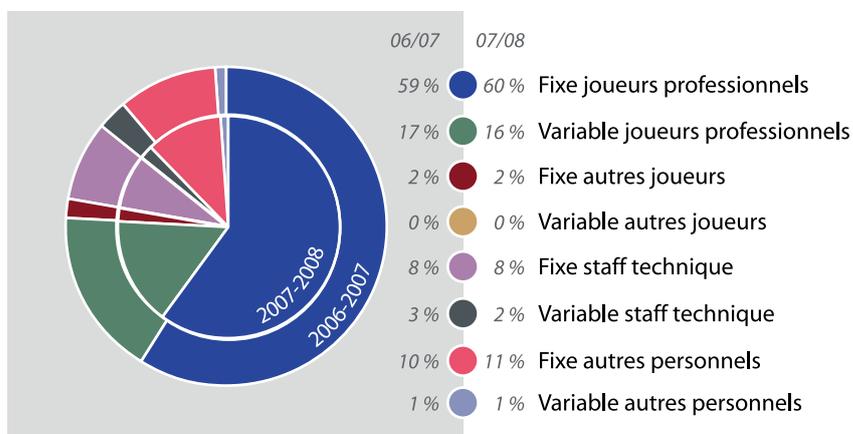


RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DES EFFECTIFS

Les joueurs professionnels représentent 76 % du total de la masse salariale des clubs de Ligue 1, soit 423 millions d'euros.

L'enveloppe consacrée par les clubs à la rémunération de leurs joueurs professionnels varie de 9,4 à 66,2 millions d'euros, soit un rapport de 1 à 7.

Le cercle extérieur fait référence à la saison 2006/2007, le cercle intérieur à la saison 2007/2008.



Part du salaire variable dans la rémunération globale par catégorie

en Keuros		Fixe	Variable	Total
Joueurs professionnels	21 %	332 935	90 698	423 633
Autres joueurs	18 %	12 859	2 780	15 639
Staff technique	23 %	44 054	13 355	57 409
Autres personnels	7 %	58 767	4 202	62 969
Total	20 %	448 615	111 035	559 650

Est considérée comme rémunération variable la partie du salaire perçue suite à la réalisation d'objectifs fixés tant individuellement que collectivement.

Part du variable dans la rémunération des joueurs professionnels

	< 10 %	10 à 20 %	20 à 30 %	30 à 40 %	40 à 50 %	> 50 %
Nombre de clubs	8	3	3	4	2	0

Rémunération effectif professionnel

	< 10 M€	entre 10 et 15 M€	entre 15 et 20 M€	entre 20 et 30 M€	> 30 M€
Nombre de clubs	2	5	5	5	3

Ces primes peuvent découler des résultats sportifs (qualification en Coupes d'Europe, maintien, classement final, parcours en Coupes...) ainsi que de la présence des joueurs dans les effectifs (présence effective sur la feuille de match, nombre de titularisations, de matches disputés...).

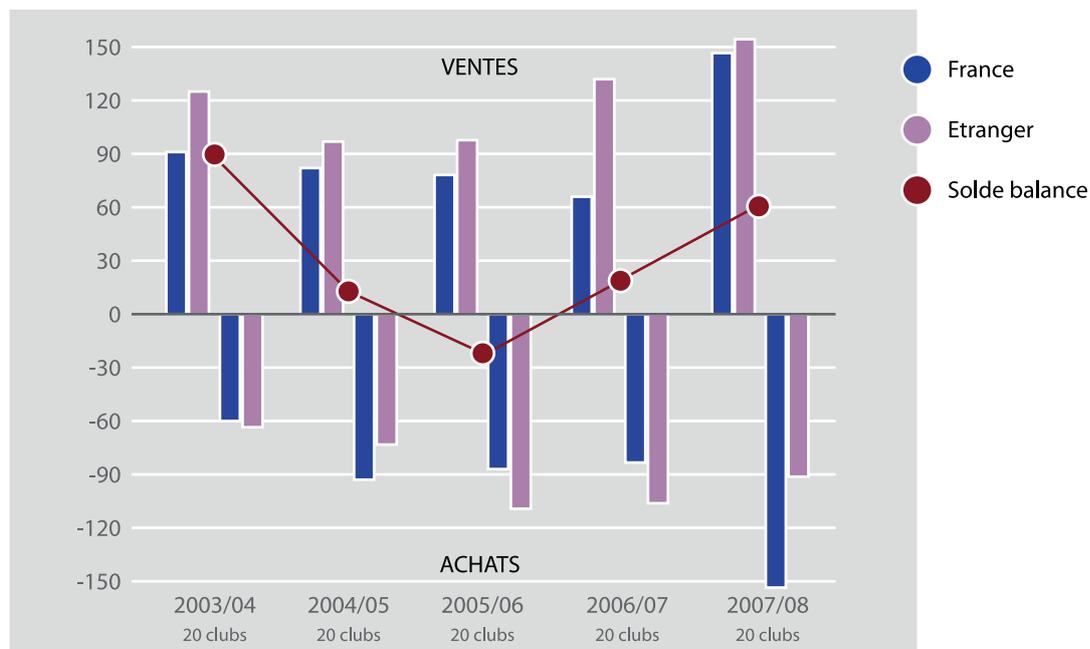


4. Les opérations sur joueurs

EVOLUTION DE LA BALANCE DES MUTATIONS

Après un retour aux bénéfiques l'an dernier (+ 18,5 millions d'euros), la balance des mutations continue d'augmenter pour atteindre + 58,8 millions en 2007-2008.

En millions d'euros



Mutations avec l'étranger : les ventes à l'étranger ont augmenté de 27,7 millions d'euros lors de la saison 2007/2008 (+ 20,7 %) alors que les achats ont diminué de 11,5 % (- 11,8 millions d'euros) entraînant une amélioration du solde avec l'étranger de 39,6 millions d'euros. Ce solde reste positif. Les clubs français restent donc très vendeurs sur le marché mondial des transferts.

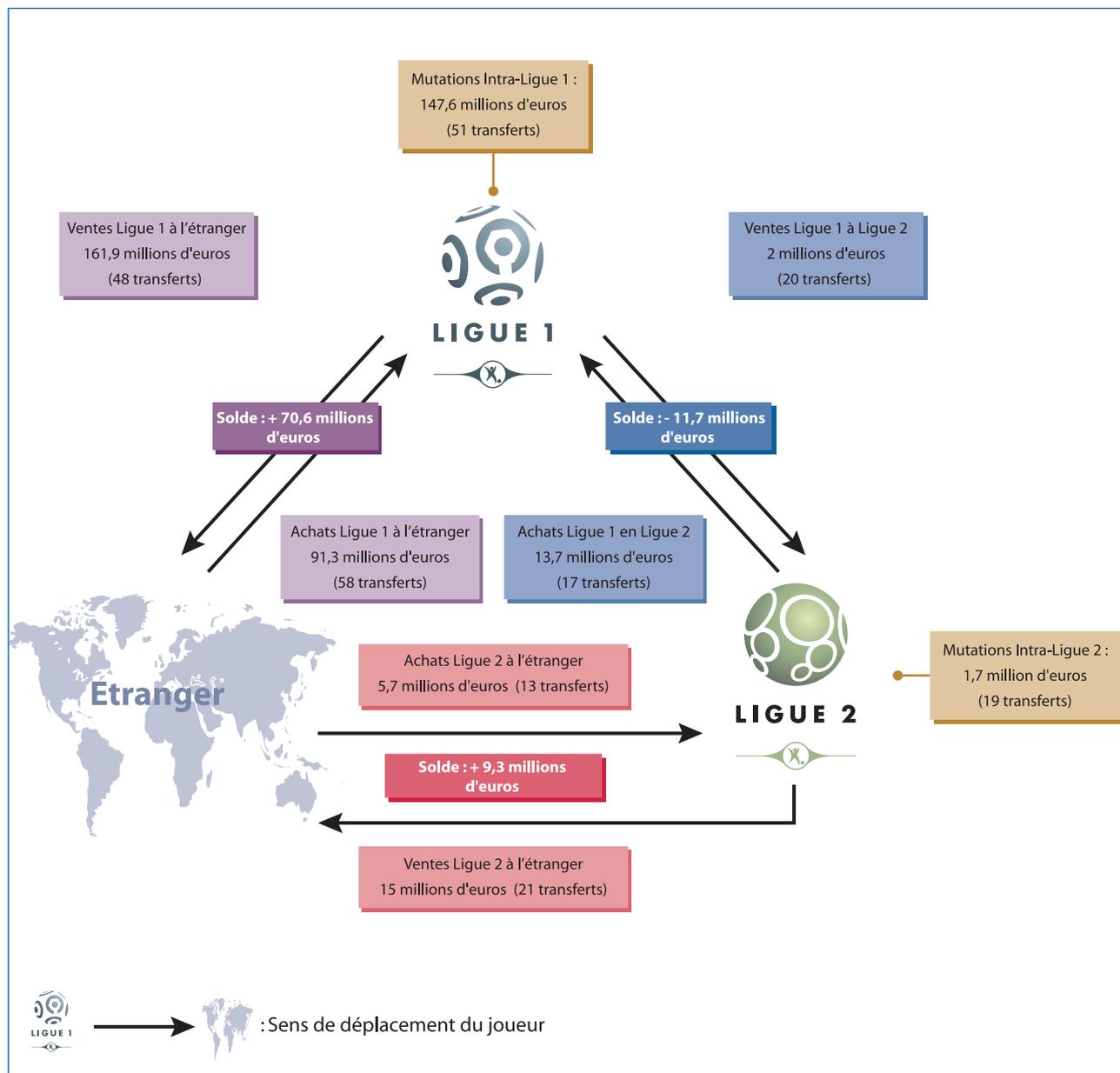
Mutations franco-françaises : la balance des mutations franco-françaises des clubs de Ligue 1 est négative à hauteur de 11,7 millions d'euros. Le marché intra-ligue 1 a fortement augmenté passant de 67,5 millions d'euros à 147,5 millions d'euros cette saison, soit une augmentation de + 118 %.

Le solde de la balance des transferts reste positif cette saison. Il est intéressant de rappeler que l'achat de joueurs a un impact décalé sur le compte de résultat puisque le montant de l'indemnité est enregistré en immobilisation et passé en charges par le biais des amortissements qui sont étalés sur la durée du contrat.

En milliers d'euros

Ligue de départ	Données	Ligue d'arrivée				Total
		Etranger	Ligue 1	Ligue 2	National	
Etranger	Nombre de mutations		58	13	1	72
	Montants		91 338	5 665	30	97 033
Ligue 1	Nombre de mutations	48	51	20	2	121
	Montants	161 905	147 570	2 005		311 480
Ligue 2	Nombre de mutations	21	17	19	6	63
	Montants	15 003	13 740	1 700	20	30 463
National	Nombre de mutations	6	1	2		9
	Montants	425		150		575
Nombre total de mutations		75	127	54	9	265
Montants des mutations		177 333	252 648	9 520	50	439 551

MUTATIONS DE JOUEURS DES CLUBS PROFESSIONNELS FRANÇAIS POUR LA SAISON 2007/2008



Comment lire ce tableau ?

En colonne se trouvent les ligues d'arrivée et en ligne, les ligues de départ.

Par exemple, sur la ligne « Etranger », la case jaune (91 338 K€) correspond aux joueurs partis de l'étranger et arrivés en Ligue 1.

Sur la ligne « Ligue 1 », la case bleue (161 905 K€) correspond aux joueurs partis de la Ligue 1 vers l'étranger.

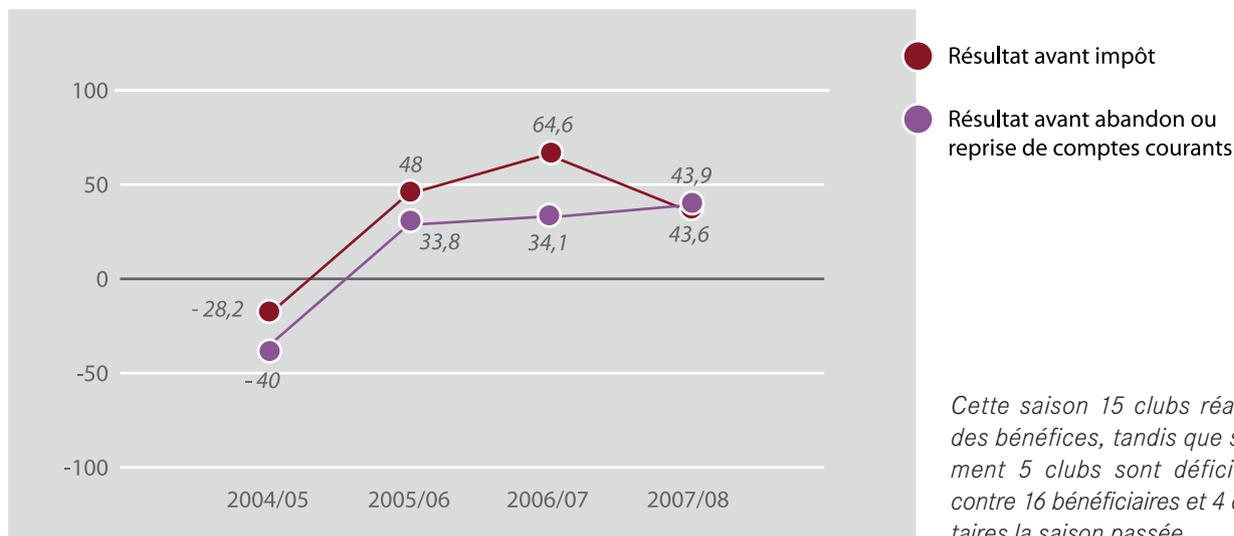
Sur la ligne « Ligue 1 », la case orange (147 570 K€) correspond aux joueurs partis de la Ligue 1 vers la Ligue 1 (marché intra-Ligue 1).

Sur la ligne « Ligue 2 », la case verte (13 740 K€) correspond aux joueurs partis de la Ligue 2 vers la Ligue 1.

5. Les résultats

EVOLUTION DU RÉSULTAT AVANT IMPÔT ET DU RÉSULTAT AVANT ABANDONS OU REPRISES DE COMPTES COURANTS

En millions d'euros



Cette saison 15 clubs réalisent des bénéfices, tandis que seulement 5 clubs sont déficitaires contre 16 bénéficiaires et 4 déficitaires la saison passée.

Les abandons de créances sur certains clubs compensent en montant les clauses de retour à meilleure fortune sur d'autres. Par contre, sur 2006/2007, le profit lié aux abandons de créances, net des clauses de retour, avoisinait 30 millions d'euros. Si l'on retrace les résultats avant impôt de ces éléments, on constate une hausse modérée du résultat en 2006/07 d'une dizaine de millions d'euros (celui-ci passant de 34 à 44 millions d'euros) contre une baisse de 21 millions d'euros dans les comptes combinés.

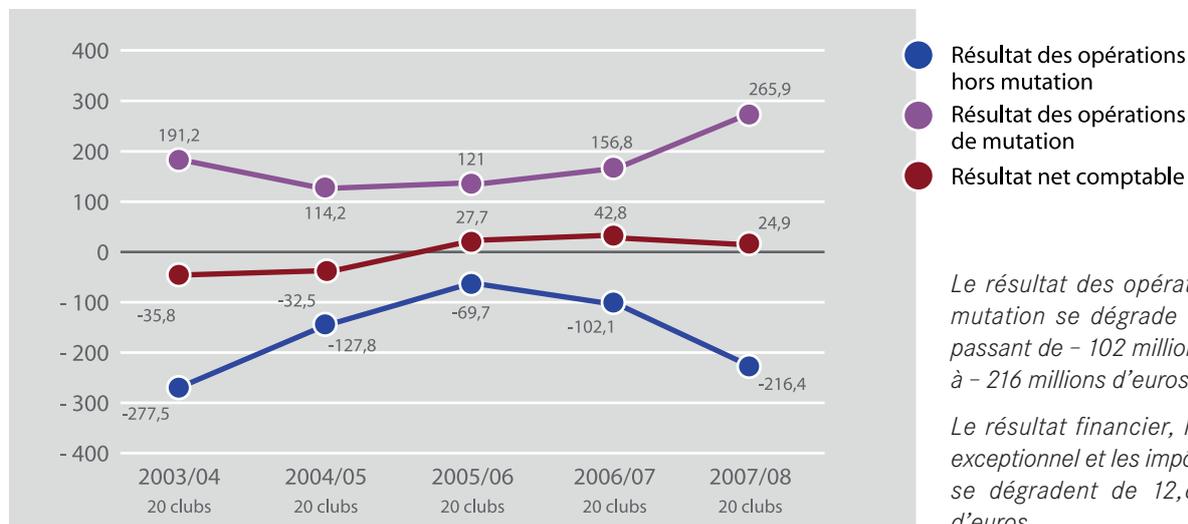
IMPÔTS SOCIÉTÉ

Le montant de l'impôt 18,7 millions d'euros représente 43 % du résultat courant avant impôt en raison de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur perte de certains clubs.

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT NET COMPTABLE

Le résultat des opérations de mutation augmente fortement par rapport à la saison précédente passant de 157 à 266 millions d'euros.

En millions d'euros



Le résultat des opérations hors mutation se dégrade fortement passant de -102 millions d'euros à -216 millions d'euros.

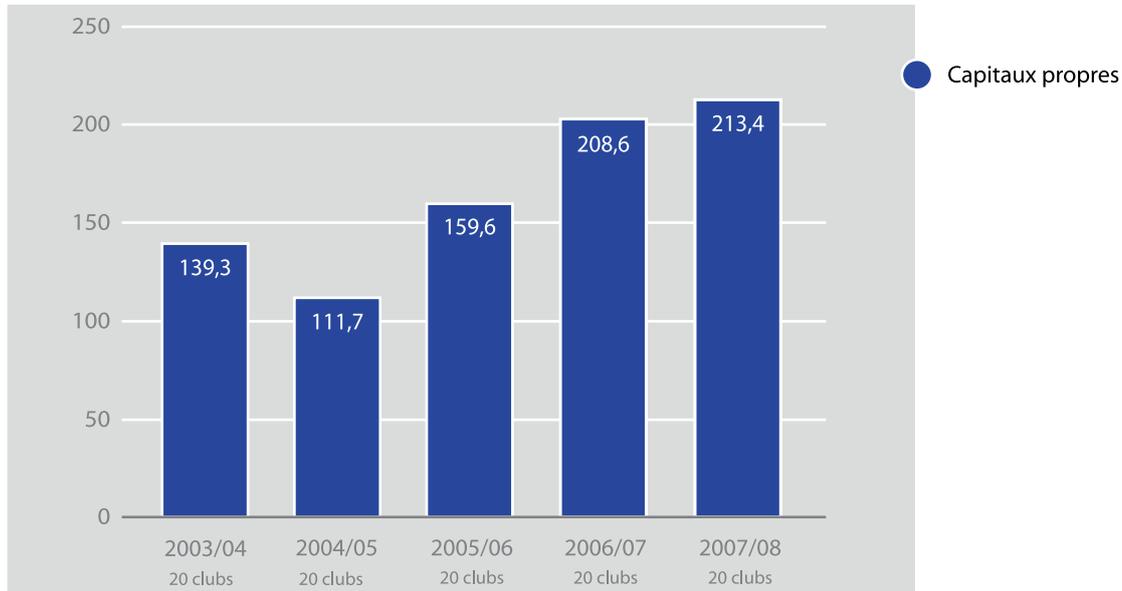
Le résultat financier, le résultat exceptionnel et les impôts société se dégradent de 12,6 millions d'euros.

6. Le financement des clubs

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont stables aux alentours de 213 millions d'euros, ce qui représente 10 millions d'euros par club. Ce montant peut paraître insuffisant en cas de rétrogradation sportive en Ligue 2.

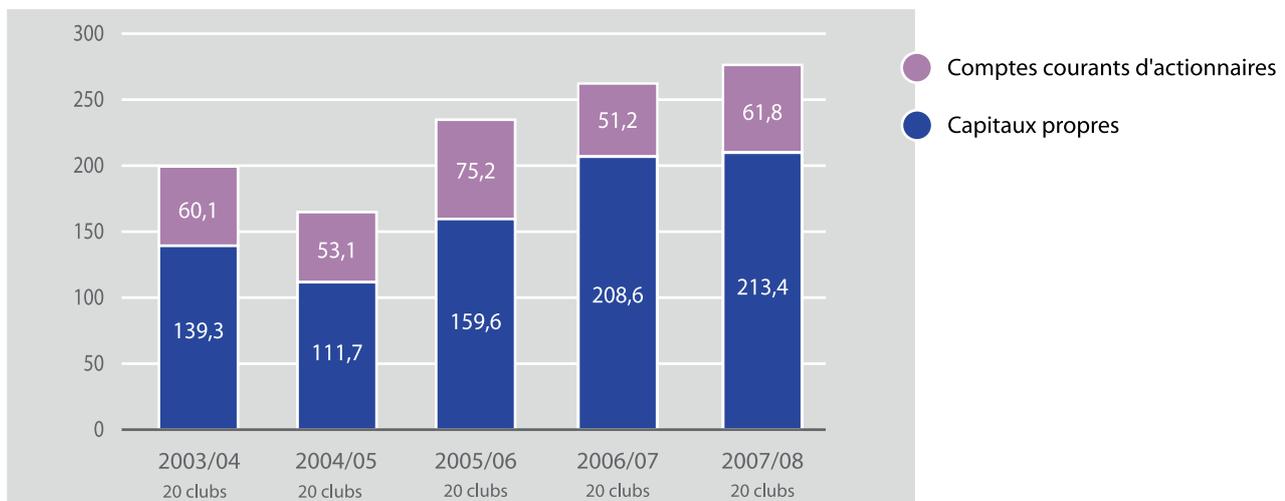
En millions d'euros



EVOLUTION DES FONDS PERMANENTS

Les fonds permanents (capitaux propres et comptes courants d'actionnaires) sont en hausse de 16 millions d'euros et représentent maintenant 275 millions d'euros.

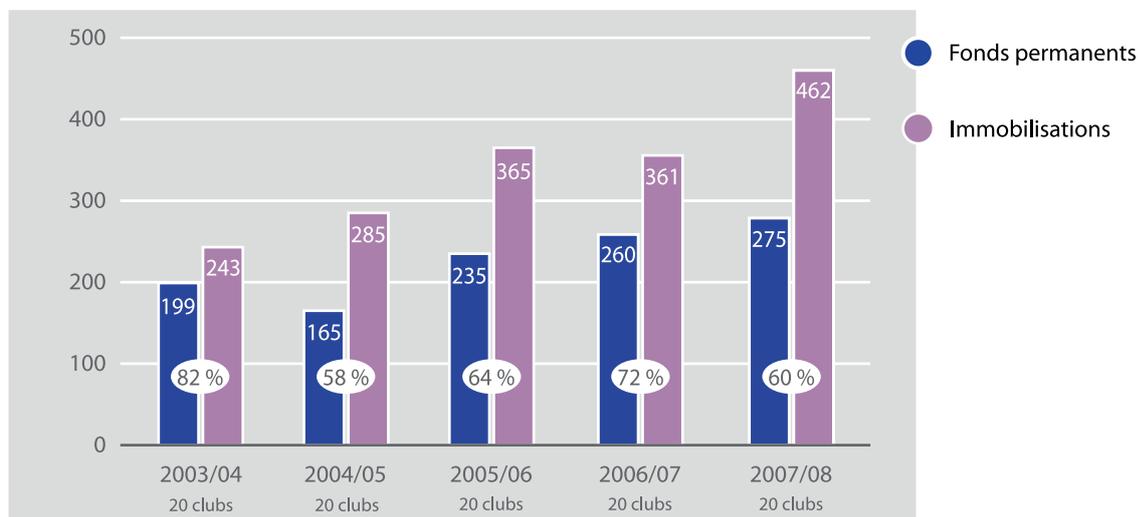
En millions d'euros



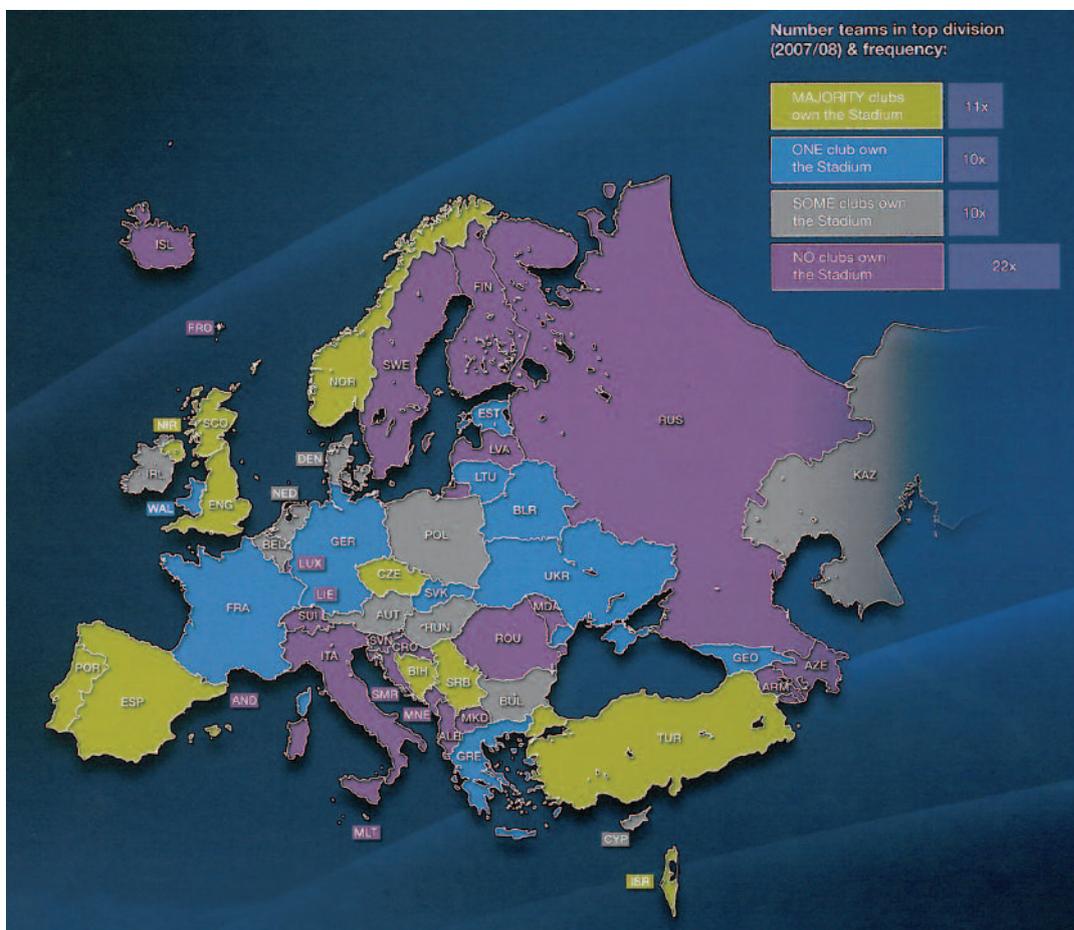
COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS PAR LES FONDS PERMANENTS

Les fonds permanents couvrent 60 % des immobilisations (corporelles et incorporelles) suite à la forte augmentation des immobilisations incorporelles liées aux indemnités de mutation.

En millions d'euros



PROPRIÉTÉ DES STADES



* Source : Benchmarking Report (UEFA)



7. Analyses des prévisions

ANALYSES DES BUDGETS PRÉVISIONNELS

SAISON 2007 - 2008

<i>En milliers d'euros</i>	Budget 15/05/07	Révisé 15/11/07	Estimé 15/05/08	Réel 30/06/08
PRODUITS HORS MUTATION				
Droits TV	501 088	518 807	546 257	556 737
Sponsors - Publicités	172 643	184 811	187 617	191 832
Recettes matches	130 131	132 429	135 466	136 971
Autres produits	41 276	47 624	65 905	82 283
Subventions coll. territoriales	23 414	22 688	21 482	20 765
TOTAL 1	868 551	906 359	956 728	988 588
CHARGES HORS MUTATION				
Masse salariale	433 431	513 007	538 621	562 346
Charges sociales	115 072	132 180	138 481	140 901
Amort indemnités de mutation	134 222	143 188	141 251	132 659
Frais de déplacement	40 123	43 095	47 641	50 360
Frais d'organisation de matches	29 291	30 202	32 509	33 082
Services extérieurs	116 475	136 870	146 798	161 192
Impôts et taxes	35 792	39 908	39 900	38 798
Dotations aux amortissements	40 411	27 662	31 819	38 214
Autres charges	41 617	44 862	50 604	47 418
TOTAL 2	986 434	1 110 974	1 167 624	1 204 971
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS MUTATION (1 - 2)	- 117 883	- 204 615	- 210 895	- 216 383
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS MUTATION	159 356	262 382	274 824	265 890
Résultat financier	- 4 092	- 3 396	- 1 988	- 276
Résultat exceptionnel (autres)	1 970	4 691	- 6	- 5 592
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	39 350	59 063	61 935	43 639
Impôt société	- 6 508	- 22 147	- 22 657	- 18 695
Résultat net	32 842	36 916	39 278	24 944

3 jeux de comptes prévisionnels sont préparés par les clubs et communiqués à la DNCG :

- le premier le 15 mai N-1 alors que la saison précédente n'est pas terminée et que les arbitrages de joueurs ne sont pas finalisés. Ce budget est amené naturellement à évoluer en fonction du mercato d'été et des décisions prises lors de la transition d'une saison à l'autre.
- le deuxième le 15 novembre N est appelé "Budget révisé" : il est important car il traduit des opérations/transactions/décisions intervenues en début d'exercice. Certains pourraient dire que c'est le "VRAI budget".
- le troisième est fourni le 15 mai N et doit être proche du réel sauf imprévus ou décisions de clôture.

Le tableau ci-dessus met en évidence une progression significative des recettes et des dépenses d'un budget à l'autre. La révision du budget initial amène à revoir toutes les hypothèses budgétaires, une fois l'équipe constituée et les arbitrages joueurs effectués. Ceci entraîne donc des écarts avec le budget révisé à la hausse entre 5 et 15 % sur les recettes et les dépenses.

L'écart constaté entre le réel et le révisé est similaire à celui constaté entre le révisé et le budget initial.

En revanche, les écarts de recettes ne proviennent plus de l'activité de transfert mais des primes de classement de championnat meilleures que prévues et des recettes merchandising.

SAISON 2008 - 2009

<i>En milliers d'euros</i>	Budget 15/05/08	Révisé 15/11/08
PRODUITS HORS MUTATION		
Droits TV	519 684	533 951
Sponsors - Publicités	184 203	194 110
Recettes matches	131 988	144 666
Autres produits	47 229	58 017
Subventions coll. territoriales	21 680	21 246
TOTAL 1	904 784	951 990
CHARGES HORS MUTATION		
Masse salariale	493 854	555 789
Charges sociales	128 035	141 300
Amort indemnités de mutation	156 468	171 950
Frais de déplacement	45 911	49 137
Frais d'organisation de matches	30 415	32 035
Services extérieurs	123 872	144 634
Impôts et taxes	42 668	42 918
Dotations aux amortissements	30 828	25 849
Autres charges	39 666	42 079
TOTAL 2	1 091 717	1 205 691
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS MUTATION	- 186 933	- 253 701
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS MUTATION	188 655	260 787
Résultat financier	- 2 241	- 2 194
Résultat exceptionnel (autres)	6 555	3 545
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	6 036	8 437
Impôt société	- 10 068	- 5 211
Résultat net	- 4 032	3 226

Les budgets présentés par les clubs pour la saison 2008-2009 laissent apparaître une dégradation importante du résultat des opérations hors mutation de respectivement - 59 % et - 24 % par rapport aux budgets initiaux (15 mai 2007 et 15 novembre 2007) de la saison précédente.

Par ailleurs le résultat des opérations de mutations ne progresse pas dans les mêmes proportions que la saison précédente de manière à compenser l'augmentation des charges.

Ces deux facteurs entraînent mécaniquement une dégradation du résultat net comptable attendu pour l'exercice en cours, ce dernier devant tout de même rester légèrement positif.

8. L'analyse par groupes de clubs

GROUPES DE CLUBS

Groupe 1 : clubs dont le total des produits hors mutation est supérieur à 55 millions d'euros.



Groupe 2 : clubs dont le total des produits hors mutation est compris entre 40 et 55 millions d'euros.



Groupe 3 : clubs dont le total des produits hors mutation est compris entre 30,45 et 40 millions d'euros.



Groupe 4 : clubs dont le total des produits hors mutation est inférieur à 30,45 millions d'euros.



Compte de résultat cumulé par groupe

En milliers d'euros

	Cumul Groupe 1	% du total	Cumul Groupe 2	% du total	Cumul Groupe 3	% du total	Cumul Groupe 4	% du total	Total	% du total
PRODUITS HORS MUTATION										
Droits audiovisuels	232 012	42 %	136 874	24 %	100 335	18 %	87 515	16 %	556 737	100 %
Sponsors Publicité	94 431	49 %	44 692	23 %	30 204	16 %	22 505	12 %	191 832	100 %
Recettes matches	78 188	57 %	24 729	18 %	19 291	14 %	14 763	11 %	136 971	100 %
Autres produits	50 223	61 %	11 814	14 %	11 425	14 %	8 821	11 %	82 283	100 %
Subventions des collectivités	6 278	30 %	4 249	21 %	6 198	30 %	4 040	19 %	20 765	100 %
Total 1	461 132	47 %	222 358	22 %	167 454	17 %	137 644	14 %	988 588	100 %
CHARGES HORS MUTATION										
Masse salariale	234 043	42 %	148 274	26 %	104 151	19 %	75 080	13 %	562 347	100 %
Charges sociales	56 818	40 %	34 199	24 %	28 284	20 %	21 599	16 %	140 901	100 %
Amortissements indemnités de mutation	53 869	41 %	39 053	29 %	28 580	22 %	11 158	8 %	132 659	100 %
Frais de déplacements	21 497	43 %	11 238	22 %	9 379	19 %	8 246	16 %	50 360	100 %
Frais d'organisation de matches	16 937	51 %	6 838	21 %	5 370	16 %	3 937	12 %	33 082	100 %
Services extérieurs	75 431	47 %	38 767	23 %	25 107	16 %	21 887	14 %	161 192	100 %
Impôts et taxes	17 804	46 %	9 126	24 %	6 642	17 %	5 226	13 %	38 798	100 %
Dot. amortissements et prov. (autres)	20 573	54 %	8 569	23 %	5 460	14 %	3 613	9 %	38 215	100 %
Autres charges	24 605	52 %	9 342	20 %	6 108	13 %	7 364	15 %	47 419	100 %
Total 2	521 981	44 %	305 406	25 %	219 476	18 %	158 110	13 %	1 204 971	100 %
Résultat des opérations hors mutation (1 - 2)	- 60 849	28%	- 83 048	38%	- 52 022	24%	- 21 467	10%	- 216 383	100%
Résultat des opérations de mutation	92 063	35%	85 772	32%	60 734	23%	27 321	10%	265 890	100%
Résultat des opérations	31 214	63%	2 724	6%	8 712	18%	6 854	13%	49 507	100%
Résultat financier	271		- 653		619		- 513		- 276	
Résultat exceptionnel (autres)	- 10 307		18 093		- 11 710		- 1 669		- 5 592	
Résultat avant impôt	21 178		20 164		- 2 379		4 672		43 639	
Impôt société	- 10 115		- 7 200		- 243		- 1 137		- 18 695	
Résultat net	11 063		12 964		- 2 622		3 535		24 944	

Les pourcentages de ce tableau se lisent horizontalement, cela signifie que la part de chaque groupe est calculée par rapport au total de la Ligue 1.

Exemple : sur la ligne «Recettes matches», les 57 % du groupe 1 sont calculés en divisant : 78 188 (total du groupe 1) par 136 971 (total général). Les «Recettes matches» du groupe 1 représentent 57 % du total de la Ligue 1.

Compte de résultat moyen par groupe

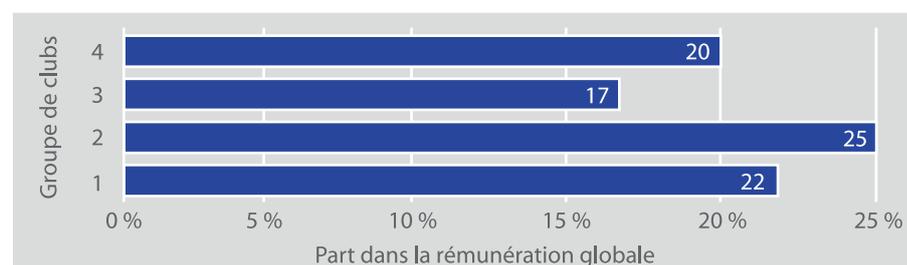
En milliers d'euros

	Moyenne Groupe 1	% du total	Moyenne Groupe 2	% du total	Moyenne Groupe 3	% du total	Moyenne Groupe 4	% du total	Moyenne Totale	% du total
PRODUITS										
Droits audiovisuels	46 402	50 %	27 375	62 %	20 067	60 %	17 503	64 %	27 837	57 %
Sponsors Publicité	18 886	20 %	8 938	20 %	6 041	18 %	4 501	16 %	9 592	19 %
Recettes matches	15 638	17 %	4 946	11 %	3 858	12 %	2 953	11 %	6 849	14 %
Autres produits	10 045	10 %	2 363	5 %	2 285	7 %	1 764	6 %	4 114	8 %
Subventions des collectivités	1 256	3 %	850	2 %	1 240	3 %	808	3 %	1 038	2 %
Total 1	92 226	100 %	44 472	100 %	33 491	100 %	27 529	100 %	49 429	100 %
CHARGES										
Masse salariale	46 889	45 %	29 655	49 %	20 909	48 %	15 016	47 %	28 117	47 %
Charges sociales	11 364	11 %	6 840	11 %	5 657	13 %	4 320	14 %	7 045	12 %
Amortissements indemnités de mutation	10 774	10 %	7 811	13 %	5 716	13 %	2 232	7 %	6 633	11 %
Frais de déplacements	4 299	4 %	2 248	4 %	1 876	3 %	1 649	5 %	2 518	4 %
Frais d'organisation de matches	3 387	3 %	1 368	2 %	1 074	2 %	787	3 %	1 654	3 %
Services extérieurs	15 086	15 %	7 753	12 %	5 021	12 %	4 377	14 %	8 060	13 %
Impôts et taxes	3 561	3 %	1 825	3 %	1 328	3 %	1 045	3 %	1 940	3 %
Dot. amortissements et prov. (autres)	4 115	4 %	1 714	3 %	1 092	3 %	723	2 %	1 911	3 %
Autres charges	4 921	5 %	1 868	3 %	1 222	3 %	1 473	5 %	2 371	4 %
Total 2	104 396	100 %	61 081	100 %	43 895	100 %	31 622	100 %	60 249	100 %
Résultat des opérations hors mutation (1 - 2)	- 12 170		- 16 610		- 10 404		- 4 093		- 10 819	
Résultat des opérations de mutation	18 143		17 154		12 147		5 464		13 294	
Résultat des opérations	6 243		545		1 742		1 371		2 475	
Résultat financier	54		- 131		124		- 103		- 14	
Résultat exceptionnel (autres)	- 2 061		3 619		- 2 342		- 334		- 280	
Résultat avant impôt	4 236		4 033		- 476		934		2 182	
Impôt société	- 2 023		- 1 440		- 49		- 227		- 935	
Résultat net	2 213		2 593		- 524		707		1 247	

Les pourcentages de ce tableau se lisent verticalement, cela signifie que la part de chaque ligne de produits et de charges est calculée par rapport au total des produits ou au total des charges.

Exemple : sur la ligne «Recettes matches», les 17 % du groupe 1 sont calculés en faisant : 15 638 (moyenne du groupe 1) par 92 226 (moyenne totale des produits du groupe 1). Les «Recettes matches» du groupe 1 représentent 17 % du total des produits du groupe 1.

PART DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DANS LA RÉMUNÉRATION TOTALE DE L'EFFECTIF PROFESSIONNEL PAR GROUPE DE CLUBS

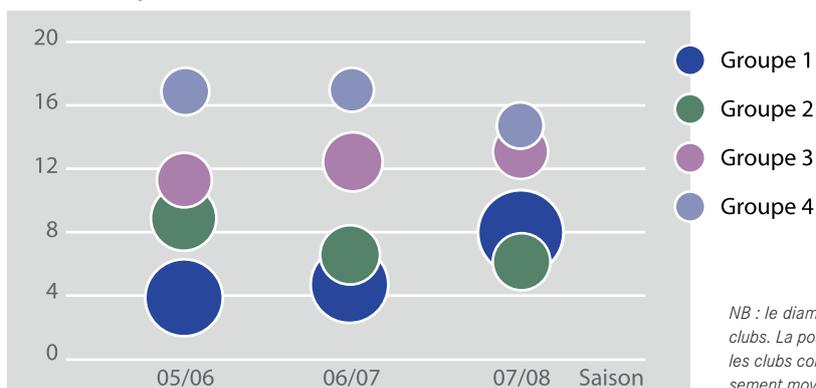




STATISTIQUES SUR LES “BUDGETS”

Les clubs des groupes 1 et 4 ont vu leur budget moyen croître tandis que ceux des clubs des groupes 2 et 3 ont baissé. Toutefois, cette tendance ne se traduit pas forcément dans les résultats sportifs sur la saison. En effet, plusieurs clubs du groupe 1 ont connu des déceptions sportives tandis que les clubs des groupes 2 et 4 ont été plus performants que les années précédentes.

Classement moyen



NB : le diamètre de la bulle est proportionnel au budget moyen du groupe de clubs. La position verticale de la bulle est liée au classement moyen obtenu par les clubs composant le groupe. Plus la bulle est située vers le bas, plus le classement moyen des clubs est favorable.

COUPE D'EUROPE - RELÉGATIONS

Pour ce qui concerne la qualification aux compétitions européennes, la corrélation entre résultats sportifs et budgets est assez évidente, puisque les clubs du groupe 1 représentent systématiquement 50 % du contingent au minimum et qu'aucun club des groupes 3 ou 4 ne s'est qualifié. Au niveau de la relégation, on constate que ce sont toujours les clubs du groupe 4 qui sont les plus touchés. La présence d'un club du groupe 1 est exceptionnelle.

Qualifications directes en Coupes d'Europe par le biais du championnat (en % des clubs qualifiés, par groupe)

	2007/08	2006/07	2005/06
Groupe 1	60 %	50 %	75 %
Groupe 2	40 %	50 %	25 %
Groupe 3	0 %	0 %	0 %
Groupe 4	0 %	0 %	0 %

Relégations en Ligue 2 par le biais du championnat (en % des clubs relégués, par groupe)

	2007/08	2006/07	2005/06
Groupe 1	33 %	0 %	0 %
Groupe 2	0 %	0 %	0 %
Groupe 3	0 %	33 %	0 %
Groupe 4	67 %	67 %	100 %

MASSE SALARIALE

La part de la masse salariale dans le budget hors transferts continue de progresser pour dépasser désormais plus de 70 % en moyenne en Ligue 1.

Tous les groupes de clubs voient le poids de leur masse salariale s'alourdir, notamment les clubs du groupe 2.

Evolution de la part relative de la masse salariale chargée dans le budget par groupe de clubs

	2007/08	2006/07	2005/06
Groupe 1	63 %	61 %	55 %
Groupe 2	81 %	59 %	64 %
Groupe 3	79 %	76 %	65 %
Groupe 4	70 %	64 %	59 %
MOYENNE	71 %	64 %	59 %

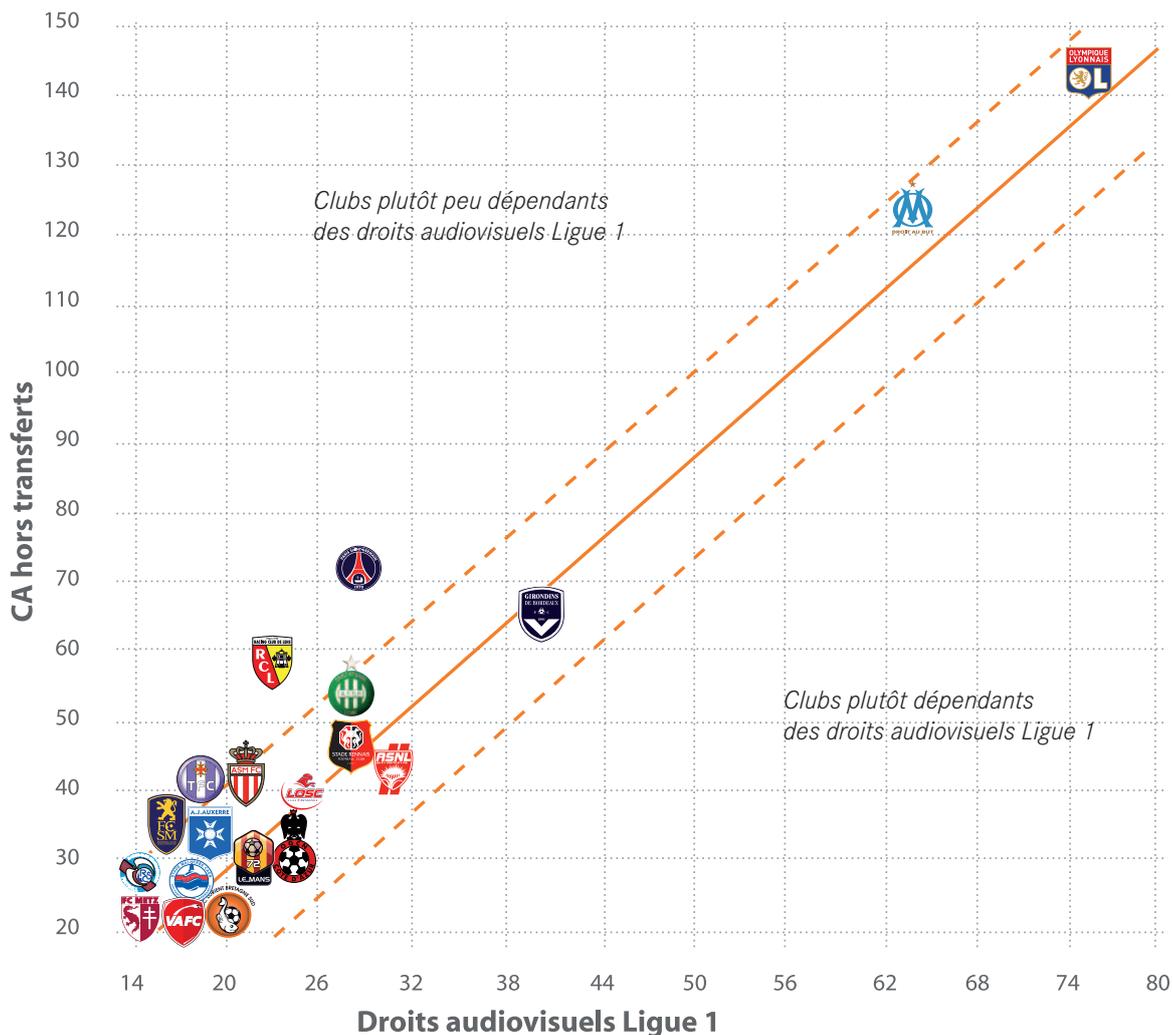
**EVOLUTION DES BUDGETS
PAR GROUPES DE CLUBS
EN VALEUR ABSOLUE ET EN
VALEUR RELATIVE**

<i>En millions d'euros</i>	Saison 2007/08	%	Saison 2006/07	%	Saison 2005/06	%
Groupe 1	460	45 %	427	44 %	408	45 %
Groupe 2	224	25 %	244	25 %	229	25 %
Groupe 3	166	17 %	181	19 %	158	17 %
Groupe 4	138	13 %	120	12 %	115	13 %
CUMUL	988	100 %	972	100 %	910	100 %

Alors que les clubs des groupes 1 et 4 voient leurs ressources poursuivre leur progression, on constate une diminution des recettes des clubs des groupes 2 et 3.

Le chiffre d'affaires cumulé des clubs du groupe 1 est désormais plus du double de celui de leurs poursuivants immédiats du groupe 2. L'écart en terme de chiffre d'affaires entre les clubs des groupes 3 et 4 est désormais très faible.

**COMPARATIF ENTRE LES DROITS AUDIOVISUELS LIGUE 1
ET LES PRODUITS HORS MUTATION (EN MILLIONS D'EUROS)**



Statut juridique et répartition du capital social

Statut juridique des clubs de Ligue 1 (au 30 juin 2008)

SASP		19 SAOS		1
Bordeaux	Lorient	Nancy	Sochaux	Auxerre
Caen	Lyon	Nice	Strasbourg	
Le Mans	Marseille	Paris	Toulouse	
Lens	Metz	Rennes	Valenciennes	
Lille	Monaco	Saint-Etienne		

Répartition du capital par type d'acteurs

Association support	07/08	06/07	05/06	04/05
< 33 %	18 clubs	18 clubs	16 clubs	15 clubs
Entre 33 % et 50 %	1 club	1 club	2 clubs	2 clubs
> 50 %	1 club	1 club	2 clubs	3 clubs
Actionnaires privés	07/08	06/07	05/06	04/05
< 33 %	1 club	1 club	2 clubs	3 clubs
Entre 33 % et 50 %	0 club	0 club	0 club	0 club
> 50 %	19 clubs	19 clubs	18 clubs	17 clubs

Clubs	Actionnaires privés	Association
Auxerre	0 % (9 actions)	100 %
Bordeaux	99,83 %	0 % (10 actions)
Caen	100 %	0 % (3 actions)
Le Mans	100 %	0 %
Lens	100 %	0 %
Lille	100 %	0 %
Lorient	97,9 %	2,1 %
Lyon	100 %	0 % (1 action)
Marseille	100 %	0 % (1 action)
Metz	74,76 %	25,24 %
Monaco	51 %	49 %
Nancy	93,36 %	6,64 %
Nice	100 %	0 % (3 actions)
Paris	100 %	0 % (1 action)
Rennes	100 %	0 %
Saint-Etienne	90,06 %	9,94 %
Sochaux	100 %	0 % (1 action)
Strasbourg	98,67 %	1,33 %
Toulouse	99,83 %	0,17 %
Valenciennes	99,96 %	0,04 %

Résultats sportifs

Championnat de France - Saison 2007/2008

EQUIPE	Pts
1. Lyon	79
2. Bordeaux	75
3. Marseille	62
4. Nancy	60
5. Saint-Etienne	58
6. Rennes	58
7. Lille	57
8. Nice	55
9. Le Mans	53
10. Lorient	52

EQUIPE	Pts
11. Caen	51
12. Monaco	47
13. Valenciennes	45
14. Sochaux	44
15. Auxerre	44
16. Paris	43
17. Toulouse	42
18. Lens	40
19. Strasbourg	35
20. Metz	24

Ligue des Champions

Lyon	1/8 Finaliste
Marseille	Phase de poule
Toulouse	Phase préliminaire

Coupe de l'UEFA

Marseille	1/8 Finale
Bordeaux	1/16 Finale
Rennes	Phase de poule
Toulouse	Phase de poule
Lens	1 ^{er} Tour
Sochaux	1 ^{er} Tour

Vainqueur Coupe de la Ligue

Paris Saint-Germain

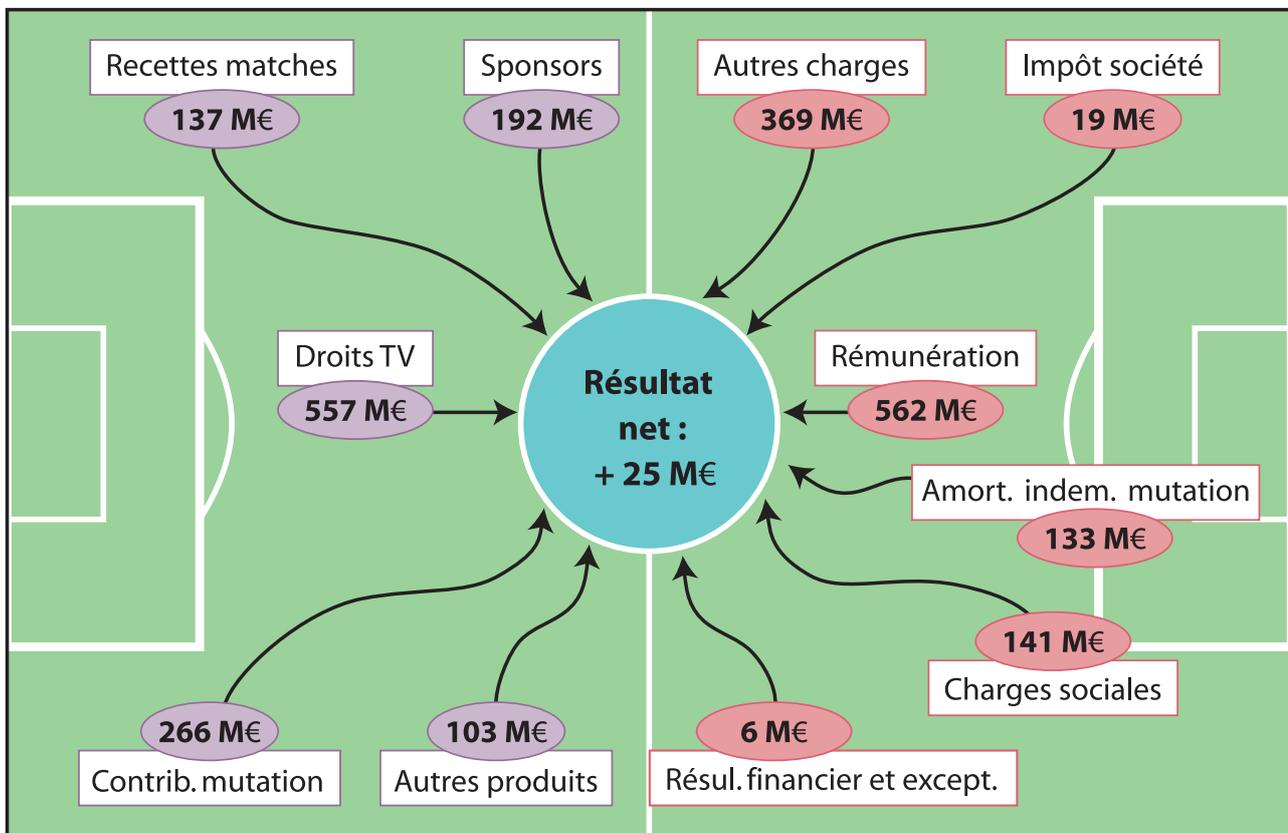
Vainqueur Coupe de France

Lyon

QUELLE UTILISATION DES RESSOURCES DES CLUBS DE LIGUE 1 ?

Recettes nettes : 1 264 millions d'euros

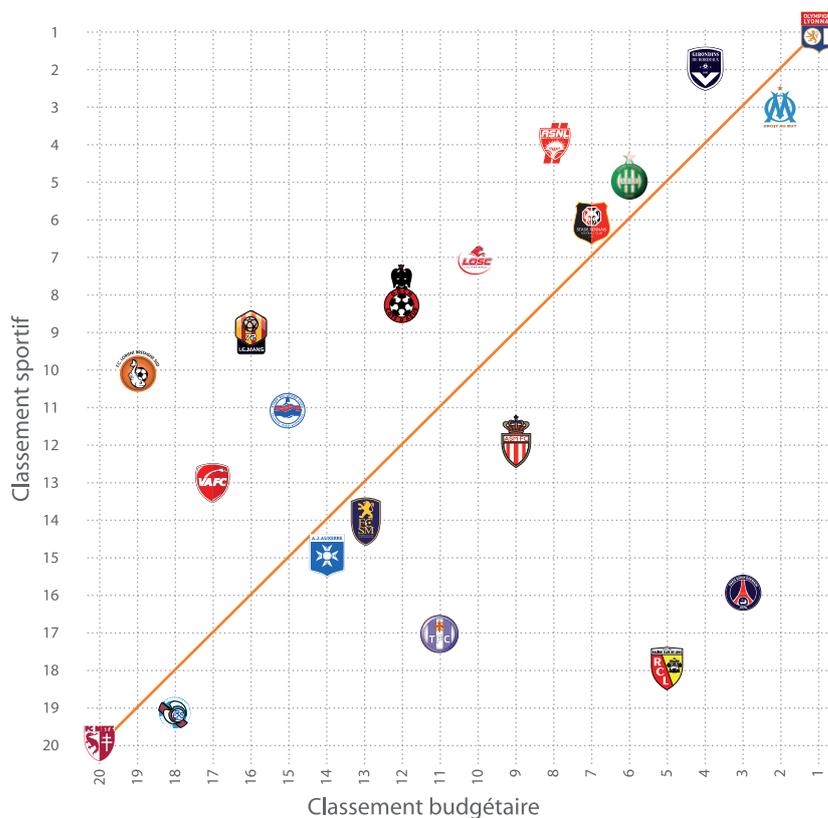
Dépenses nettes : 1 239 millions d'euros



9. L'analyse économique-sportive

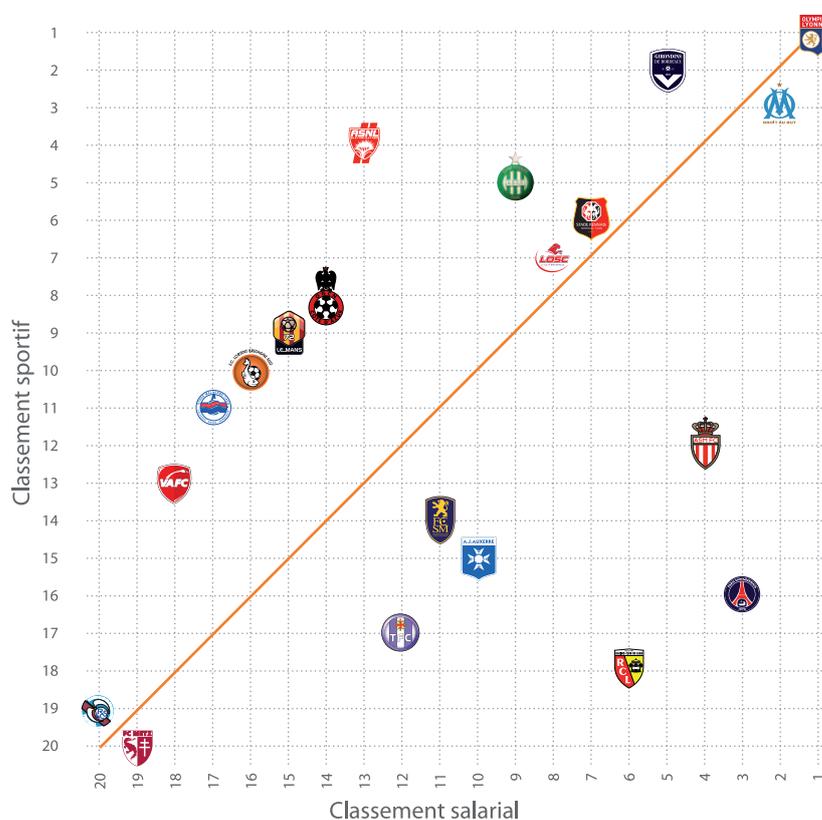
BUDGET ET CLASSEMENT SPORTIF

Ce tableau permet de voir la performance sportive d'un club par rapport à son budget. En abscisse, se trouve le classement établi en fonction du budget de chaque club (produits hors mutation) et en ordonnée, le classement sportif de la saison 2007/2008.

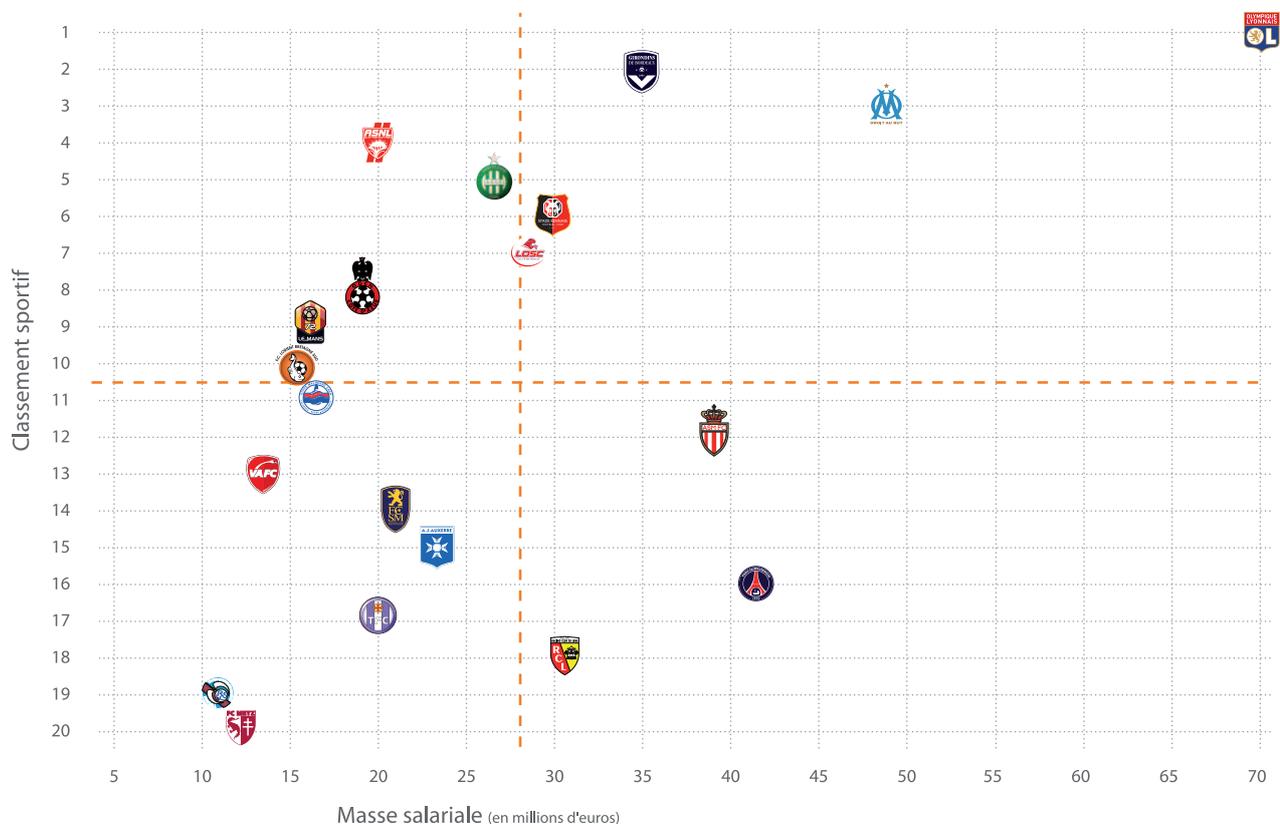


SALAIRES ET CLASSEMENT SPORTIF

Ce tableau permet de voir la performance sportive d'un club par rapport à sa masse salariale. En abscisse, se trouve le classement établi en fonction de la masse salariale de chaque club (rémunération du personnel hors charges) et en ordonnée, le classement sportif de la saison 2007/2008.



MASSE SALARIALE ET CLASSEMENT SPORTIF



Clubs	Classement sportif	Masse salariale
1. Lyon	1	75,1
2. Marseille	3	49,7
3. Paris	16	42,5
4. Monaco	12	39,9
5. Bordeaux	2	35,8
6. Lens	18	31,1
7. Rennes	6	30,4
8. Lille	7	28
9. Saint-Etienne	5	27,6
10. Auxerre	15	25
11. Sochaux	14	22,5
12. Toulouse	17	20,9
13. Nancy	4	20,5
14. Nice	8	19,8
15. Le Mans	9	17,1
16. Lorient	10	17
17. Caen	11	16
18. Valenciennes	13	14,7
19. Metz	20	13,6
20. Strasbourg	19	12,7

Moyenne :



Ce tableau permet d'apprécier la performance sportive d'un club par rapport à sa masse salariale. En abscisse, se trouve le classement établi en fonction de la masse salariale de chaque club (rémunération du personnel hors charges sociales en millions d'euros) et en ordonnée, le classement sportif de la saison 2007/2008.

10. La synthèse des comptes de la Ligue 1, intégrant

Pour illustrer la note méthodologique (page 14) sur le périmètre des comptes faisant l'objet du présent rapport, il a paru utile de proposer l'information des conséquences de l'intégration des comptes de OL Groupe (établis en normes IFRS) dans les statistiques de la Ligue 1 de cette saison (publiées en normes françaises). Même si tous les retraitements utiles n'ont pas pu être effectués et que certaines modifications marginales seront à apporter lors des prochaines publications, la modification de présentation est significative.

Le périmètre des statistiques de la DNCG tiendra compte, à l'avenir, de cette logique économique.

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Saison 2007/08	%	Saison 2006/07	%
PRODUITS HORS MUTATION	20 clubs		20 clubs	
Droits TV	555 772	55 %	565 039	57 %
Sponsors - Publicités	191 820	19 %	168 638	17 %
Recettes matches	136 615	14 %	138 963	14 %
Autres produits*	98 093	10 %	94 353	10 %
Subventions coll. territoriales	20 765	2 %	23 532	2 %
TOTAL 1	1 003 065	100 %	990 525	100 %

* les autres produits se composent principalement des transferts de charges et du merchandising.

<i>En milliers d'euros</i>	Saison 2007/08	%	Saison 2006/07	%
CHARGES HORS MUTATION	20 clubs		20 clubs	
Masse salariale	566 509	47 %	504 863	46 %
Charges sociales	145 053	12 %	124 133	11 %
Amort indemnités de mutation	133 398	11 %	124 281	11 %
Honoraires d'agents	40 854	3 %	24 502	2 %
Frais de déplacement	50 360	4 %	46 477	4 %
Frais d'organisation de matches	33 082	3 %	32 841	3 %
Services extérieurs	124 549	10 %	120 758	11 %
Impôts et taxes	39 395	3 %	41 322	4 %
Dotations aux amortissements	39 603	3 %	21 611	2 %
Autres charges	45 308	4 %	45 312	4 %
TOTAL 2	1 218 112	100 %	1 086 099	100 %

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS MUTATION	- 215 047		- 95 574	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS MUTATION	267 658		155 246	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS	52 611		59 672	
Résultat financier	2 631		- 1 969	
Résultat exceptionnel (autres)	- 2 243		13 471	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	52 999		71 174	
Impôt sur les bénéfices	- 21 459		- 24 237	
Résultat net	31 540		46 937	

BILAN CUMULÉ

En milliers d'euros

	Saison 2007/08 20 clubs	%	Saison 2006/07 20 clubs	%
Immobilisations incorporelles :				
indemnités de mutation	354 568	31 %	273 686	27 %
Autres immobilisations	127 252	11 %	102 870	10 %
Actif circulant	360 602	31 %	340 137	34 %
<i>dont créances sur mutation</i>	<i>174 960</i>	<i>15 %</i>	<i>140 575</i>	<i>14 %</i>
Disponibilités et VMP	312 641	27 %	297 801	29 %
Total actif	1 155 062	100 %	1 014 494	100 %
Capitaux propres	347 389	30 %	325 726	32 %
Comptes courants d'actionnaires	42 779	4 %	35 146	3 %
Provisions risques et charges	35 119	3 %	54 314	5 %
Dettes financières	111 667	10 %	74 609	7 %
Autres dettes	618 107	54 %	524 700	52 %
<i>dont dettes sur mutation</i>	<i>191 366</i>	<i>17 %</i>	<i>108 039</i>	<i>11 %</i>
Total passif	1 155 062	100 %	1 014 494	100 %
Résultat de l'exercice	31 540		46 938	



Ligue 2

Statistiques financières

L2

1. SYNTHÈSE	P. 52
2. LES PRODUITS HORS MUTATION	P. 54
3. LES CHARGES HORS MUTATION	P. 57
4. LES OPÉRATIONS SUR JOUEURS	P. 60
5. LES RÉSULTATS	P. 62
6. LE FINANCEMENT DES CLUBS	P. 63
7. ANALYSES DES PRÉVISIONS	P. 66
8. L'ANALYSE PAR GROUPES DE CLUBS	P. 68
9. L'ANALYSE ÉCONOMICO-SPORTIVE	P. 76

1. Synthèse

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Saison 2007/08	%	Saison 2006/07	%	Saison 2005/06	%	Saison 2004/05	%
PRODUITS HORS MUTATION	20 clubs		20 clubs		20 clubs		20 clubs	
Droits audiovisuels	107 621	49 %	107 550	52 %	99 704	53 %	80 534	49 %
Sponsors - Publicités	51 695	23 %	37 711	18 %	35 635	19 %	33 534	20 %
Recettes matches	19 943	9 %	17 321	8 %	15 984	9 %	15 720	10 %
Autres produits*	24 840	11 %	21 459	11 %	17 979	10 %	16 596	10 %
Subventions coll. territoriales	17 849	8 %	21 994	11 %	16 863	9 %	18 792	11 %
TOTAL 1	221 948	100 %	206 036	100 %	186 165	100 %	165 176	100 %

* les autres produits se composent principalement des transferts de charges et du merchandising.

<i>En milliers d'euros</i>	Saison 2007/08	%	Saison 2006/07	%	Saison 2005/06	%	Saison 2004/05	%
CHARGES HORS MUTATION	20 clubs		20 clubs		20 clubs		20 clubs	
Masse salariale	118 631	46 %	107 981	46 %	92 296	47 %	80 333	45 %
Charges sociales	40 521	16 %	38 986	17 %	34 276	18 %	31 145	17 %
Amort indemnités de mutation	9 098	4 %	5 917	3 %	2 504	1 %	1 646	1 %
Honoraires d'agents	5 033	2 %	4 132	2 %	4 469	2 %	2 741	2 %
Frais de déplacement	18 833	7 %	18 233	8 %	15 699	8 %	14 146	8 %
Frais d'organisation de matches	5 324	2 %	6 205	3 %	5 292	3 %	4 572	2 %
Services extérieurs	30 369	11 %	26 284	11 %	18 343	10 %	19 792	11 %
Impôts et taxes	10 281	4 %	7 604	3 %	6 441	3 %	7 168	4 %
Dotations aux amortissements	6 427	2 %	4 803	2 %	4 230	2 %	5 024	3 %
Autres charges	14 939	6 %	12 217	5 %	11 612	6 %	11 704	7 %
TOTAL 2	259 457	100 %	232 361	100 %	195 162	100 %	178 271	100 %

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS MUTATION (1 - 2)	- 37 509		- 26 325		- 8 997		- 13 095	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS MUTATION	31 549		25 940		14 258		13 802	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS	- 5 960		- 385		5 261		707	
Résultat financier	540		- 69		280		147	
Résultat exceptionnel (autres)	9 054		7 616		2 033		5 583	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	3 634		7 162		7 575		6 437	
Impôt sur les bénéfices	- 1 780		- 3 010		- 2 569		- 980	
Résultat net	1 854		4 153		5 006		5 457	

Afin de mieux refléter le coût réel de l'activité compétition, les charges d'amortissement relatives aux indemnités de mutation sont désormais intégrées aux charges compétition. En conséquence, le résultat des opérations de mutation reflète désormais pour l'essentiel les indemnités de mutation perçues par les clubs. Les données historiques ont fait l'objet du même retraitement afin de les rendre comparables.

Les principaux faits marquants de la saison 2007/2008 de Ligue 2 sont les suivants :

- Le résultat net diminue mais reste bénéficiaire pour la quatrième année consécutive, aux alentours de 2 millions d'euros, conformément aux prévisions des clubs. Ce résultat est atteint grâce à des recettes de mutations et des produits exceptionnels en constante progression.
- Les recettes des clubs progressent à nouveau de manière soutenue (+ 16 millions d'euros). Il convient de noter que cette hausse résulte d'une réelle diversification des ressources puisque la billetterie progresse de + 15 % et le sponsoring de + 37 %.
- La structure financière des clubs de Ligue 2 se retrouve renforcée par un montant de capitaux propres porté pour la première fois au tiers du total bilan.
- L'endettement des clubs de Ligue 2 diminue sensiblement. En effet, les dettes vis-à-vis des actionnaires baissent de près d'un tiers. En parallèle, les dettes financières sont quasiment divisées par deux.

BILAN CUMULÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Saison 2007/08 20 clubs	%	Saison 2006/07 20 clubs	%	Saison 2005/06 20 clubs	%	Saison 2004/05 20 clubs	%
Immobilisations incorporelles :								
indemnités de mutation	9 881	7 %	9 006	7 %	6 793	6 %	1 098	1 %
Autres immobilisations	28 608	21 %	33 962	24 %	19 199	19 %	13 630	15 %
Actif circulant	52 669	38 %	51 944	37 %	40 671	40 %	42 086	47 %
<i>dont créances sur mutation</i>	<i>13 045</i>	<i>9 %</i>	<i>11 141</i>	<i>8 %</i>	<i>8 992</i>	<i>9 %</i>		
Disponibilités et VMP	46 162	34 %	44 489	32 %	35 700	35 %	32 321	37 %
Total actif	137 320	100 %	139 401	100 %	102 363	100 %	89 134	100 %
Capitaux propres	45 282	33 %	37 836	27 %	24 562	23 %	20 872	23 %
Comptes courants d'actionnaires	5 449	4 %	8 015	6 %	4 461	5 %	5 133	6 %
Provisions risques et charges	6 964	5 %	7 476	5 %	8 565	9 %	5 313	6 %
Dettes financières	7 743	6 %	14 691	11 %	5 275	5 %	7 143	8 %
Autres dettes	71 882	52 %	71 383	51 %	59 500	58 %	50 674	57 %
<i>dont dettes sur mutation</i>	<i>4 059</i>	<i>3 %</i>	<i>3 574</i>	<i>3 %</i>	<i>3 530</i>	<i>3 %</i>		
Total passif	137 320	100 %	139 401	100 %	102 363	100 %	89 134	100 %
Résultat de l'exercice	1 854		4 153		5 006		5 457	

2. Les produits hors mutation

Les produits hors mutation s'élèvent pour 2007/2008 à 222 millions d'euros.

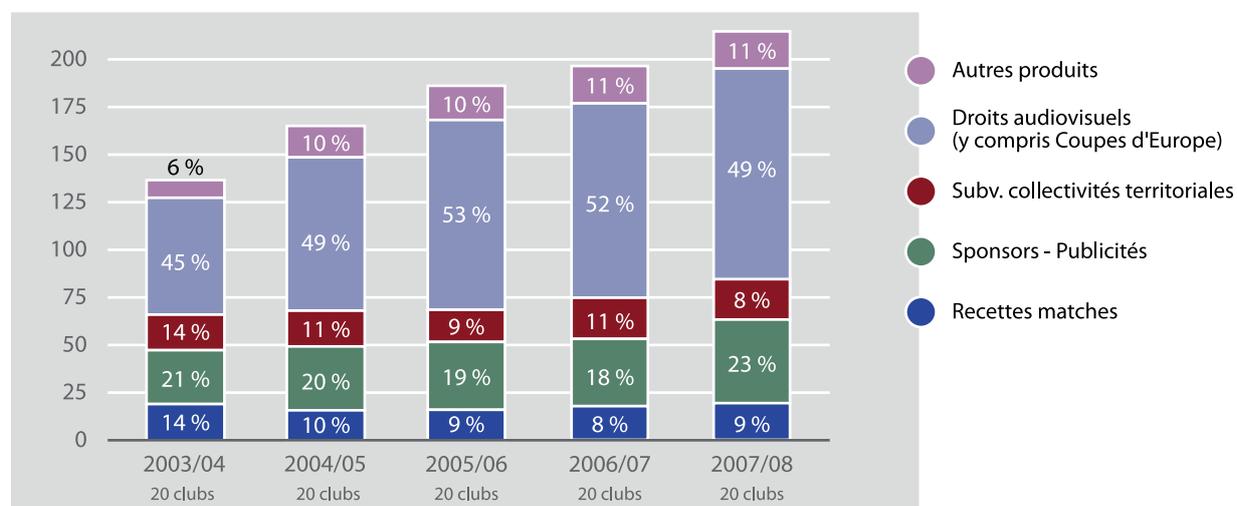
Le budget moyen s'élève en 2007/2008 à 11 millions d'euros et l'on observe que le rapport entre le budget le plus faible et le plus important progresse sensiblement à 4,8 (contre 2,8 la saison précédente).

EVOLUTION DES PRODUITS HORS MUTATION

Les produits hors mutation poursuivent leur progression (+ 8 %).

Les hausses de la billetterie et du sponsoring permettent aux clubs d'accélérer la diversification de leurs recettes hors droits TV.

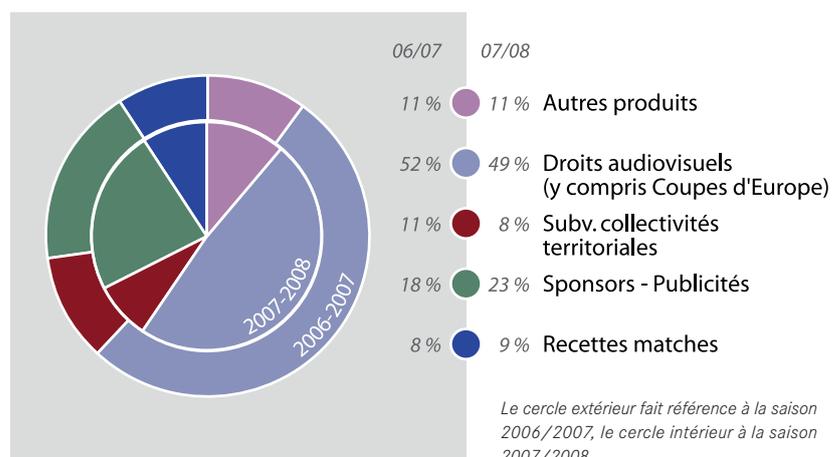
En millions d'euros



RÉPARTITION DES PRODUITS HORS MUTATION

Conséquence de la diversification des produits, la part des droits TV dans le budget repasse sous les 50 %.

Les subventions des collectivités affichent également une baisse sensible de - 19 % et ne représentent désormais plus que 8 % des recettes.



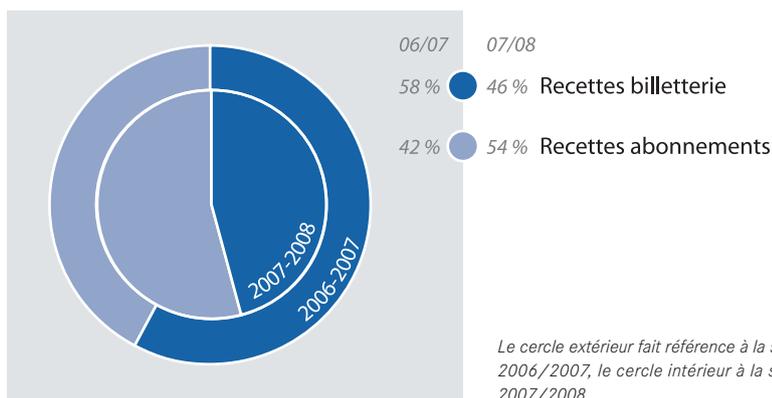
RECETTES MATCHES

Tous les indicateurs sont en progression : les recettes matches, tirées par les abonnements, poursuivent leur progression avec + 15 % sur 2007/2008 après + 8 % la saison précédente, frôlant la barre des 20 millions d'euros de produits.

Le nombre de spectateurs a augmenté de près de + 6 % dans les stades de Ligue 2. Enfin, la recette moyenne nette par spectateur progresse de manière régulière pour la deuxième saison d'affilée.

RÉPARTITION DES PRODUITS MATCHES DE CHAMPIONNAT

La part des recettes provenant des abonnements progresse pour représenter désormais 54 % du total produits matches de championnat de Ligue 2.



DROITS AUDIOVISUELS

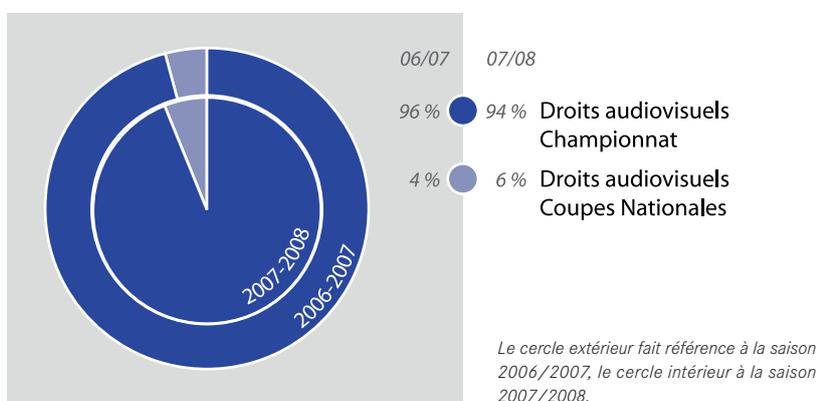
Les droits audiovisuels distribués par la Ligue de Football Professionnel au titre du Championnat de France de Ligue 2 sont stables.

RÉPARTITION DES DROITS AUDIOVISUELS

La part des droits audiovisuels championnat diminue légèrement pour atteindre 94 % du total car le bon parcours des clubs de Ligue 2 dans les coupes nationales leur a procuré des rentrées plus importantes que l'an dernier.

Les droits audiovisuels championnat de France ont été répartis entre les clubs de Ligue 2 suivant quatre critères :

- 78,7 millions d'euros de manière égalitaire (critère de solidarité) ;
- 4,7 millions d'euros suivant le classement sportifs des clubs (critère de classement sur 5 saisons glissantes) ;
- 4,7 millions d'euros suivant la qualité de la formation (classement des centres de formation sur la saison écoulée) ;
- 3,5 millions d'euros de primes d'aide à la relégation (clubs descendus au cours des deux saisons précédentes).



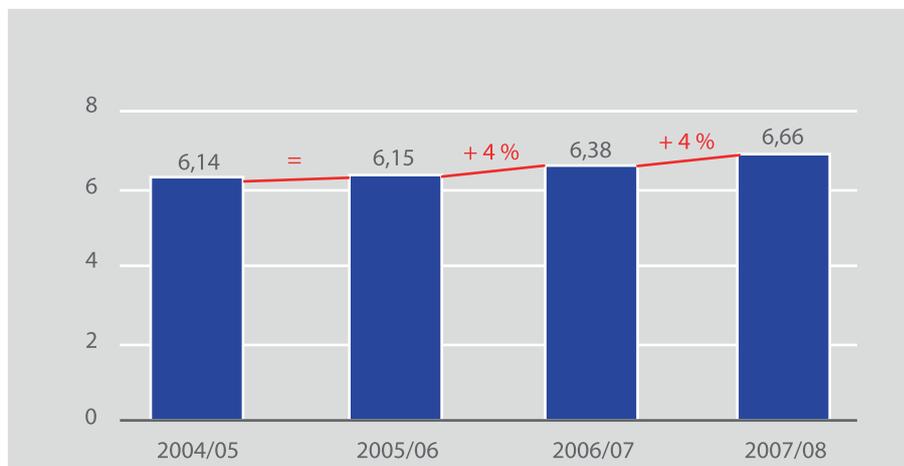
AUTRES POSTES

La forte diminution des subventions est largement compensée par la hausse des sponsors et des autres produits.

Le poste merchandising est, selon les clubs, comptabilisé de deux manières différentes : soit la marge est inscrite directement en produits, soit le chiffre d'affaire total est inscrit en produits et les dépenses correspondantes en charges.

RECETTE MOYENNE D'UNE ENTRÉE AU STADE EN LIGUE 2

En euros



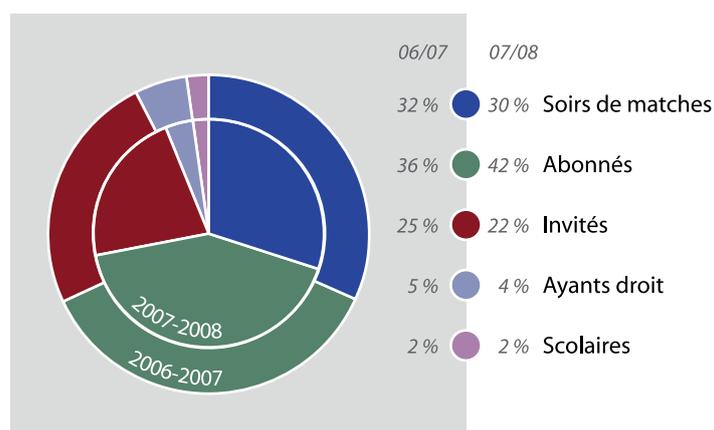
Source : LFP.

Recette moyenne par spectateur (billetterie + abonnements)

Ligue 2	2007/2008	%	2006/2007	%	2005/2006	%	2004/2005	%
RECETTES								
Recettes brutes	19 926 309 €		17 722 298 €		16 435 761 €		16 744 546 €	
Recettes nettes*	18 659 012 €		16 512 712 €		15 241 576 €		15 437 699 €	
NOMBRE DE SPECTATEURS								
Soir de matches	850 949	30 %	831 457	32 %	779 202	32 %	886 102	35 %
Abonnés	1 159 251	42 %	939 853	36 %	893 876	36 %	856 728	34 %
Invités	622 438	22 %	639 521	25 %	626 551	25 %	568 080	23 %
Ayants droit	125 327	4 %	131 214	5 %	148 269	6 %	168 898	7 %
Scolaires	45 257	2 %	47 067	2 %	30 389	1 %	35 312	1 %
Total spectateurs	2 803 222	100 %	2 589 112	100 %	2 478 287	100 %	2 515 120	100 %
Recette nette moyenne d'une entrée au stade	6,66 €		6,38 €		6,15 €		6,14 €	

* Les recettes nettes sont issues de la différence entre les recettes brutes et les taxes afférentes.

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR TYPE DE SPECTATEURS



Le cercle extérieur fait référence à la saison 2006/2007, le cercle intérieur à la saison 2007/2008.

3. Les charges hors mutation

Les charges hors mutation s'élèvent à près de 260 millions d'euros, en progression de plus de 11,6 %.

EVOLUTION DES CHARGES HORS MUTATION ET DE LEUR RÉPARTITION

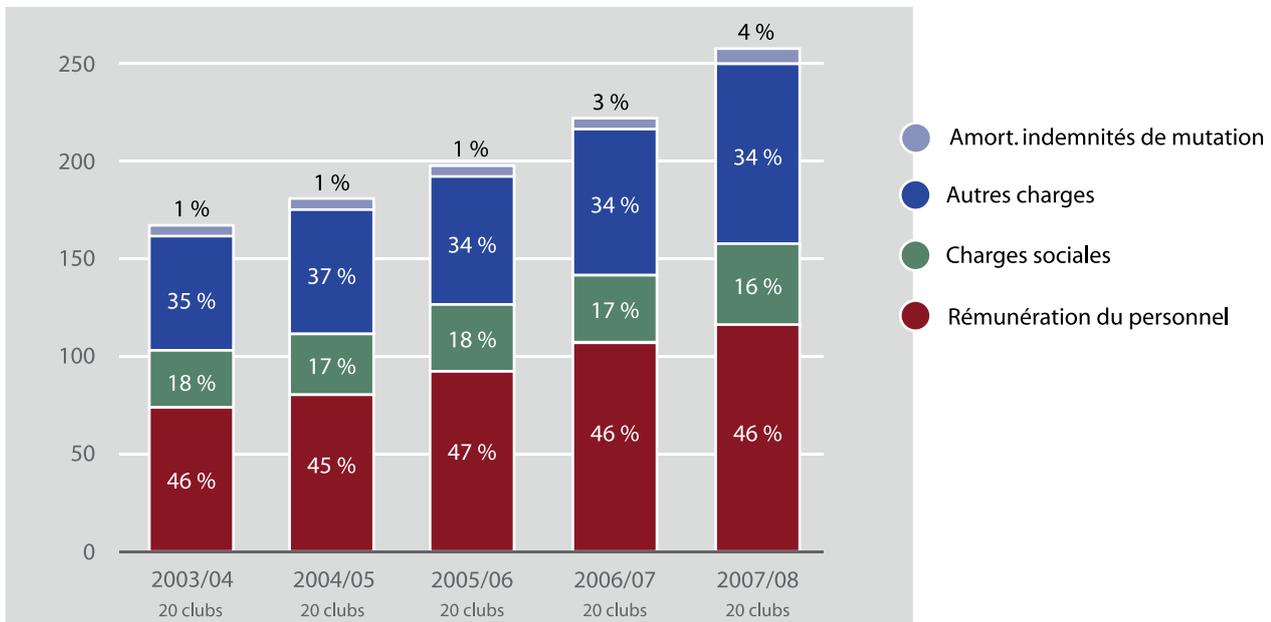
Tous les postes de charges sont en progression par rapport à la saison précédente, mis à part les frais d'organisation de matches.

L'impact du droit à l'image a permis aux clubs de Ligue 2 de poursuivre leur politique de développement salarial.

Les honoraires des agents de joueurs repartent à la hausse, à 5 millions d'euros, contre 4,1 millions d'euros pour 2006/2007.

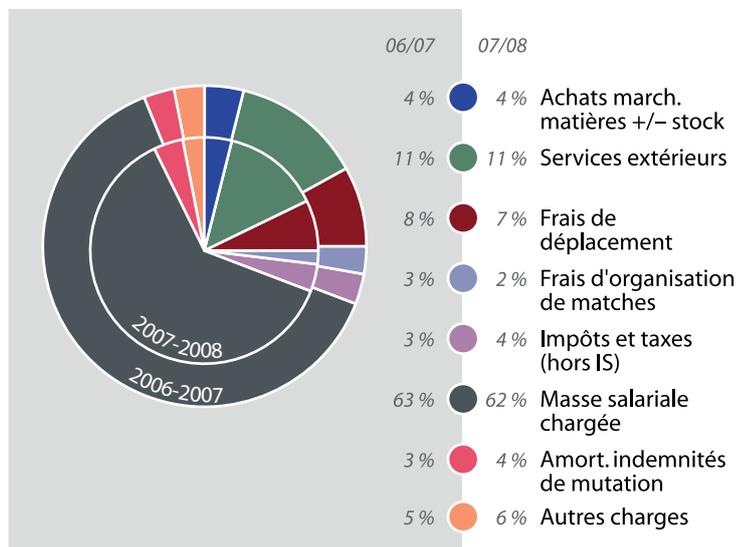
Ceci est la conséquence d'une activité de transferts plus soutenue (vers l'étranger notamment) et d'une hausse de la rémunération des joueurs.

En millions d'euros



RÉPARTITION DES CHARGES HORS MUTATION

La répartition des charges hors mutation est proche de celle de la saison précédente.



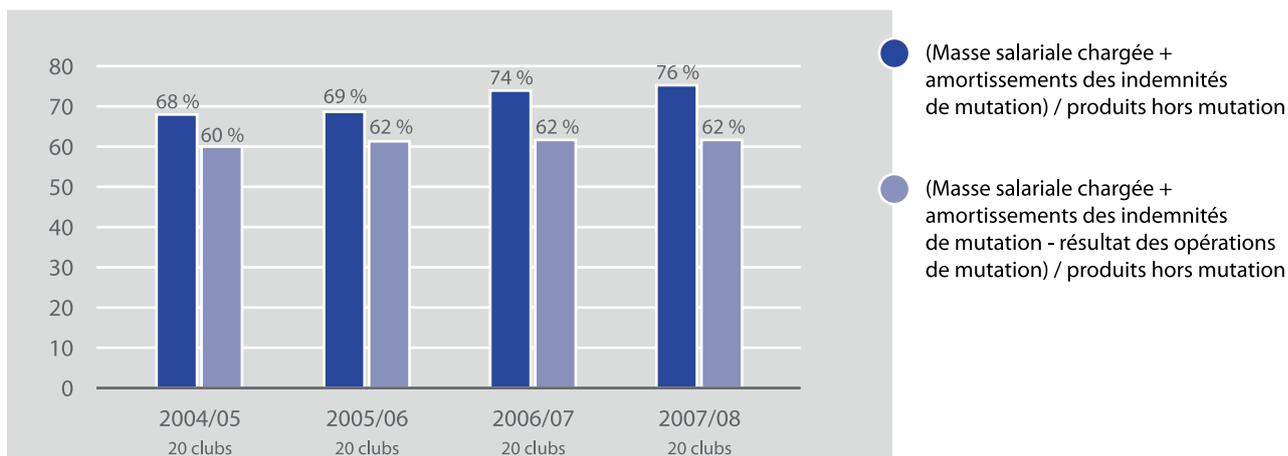
Le cercle extérieur fait référence à la saison 2006/2007, le cercle intérieur à la saison 2007/2008.

EVOLUTION DU COÛT DES EFFECTIFS

Le ratio (masse salariale chargée + amortissement des indemnités de mutation)/produits hors mutation progresse de 2 points à 76 % sur 2007/2008. Le coût global des effectifs, incluant les amortissements de mutation, absorbe désormais 76 % des produits hors mutation des clubs de Ligue 2.

L'apport excédentaire du résultat des opérations de mutation permet au ratio de redescendre de 14 points à 62 %.

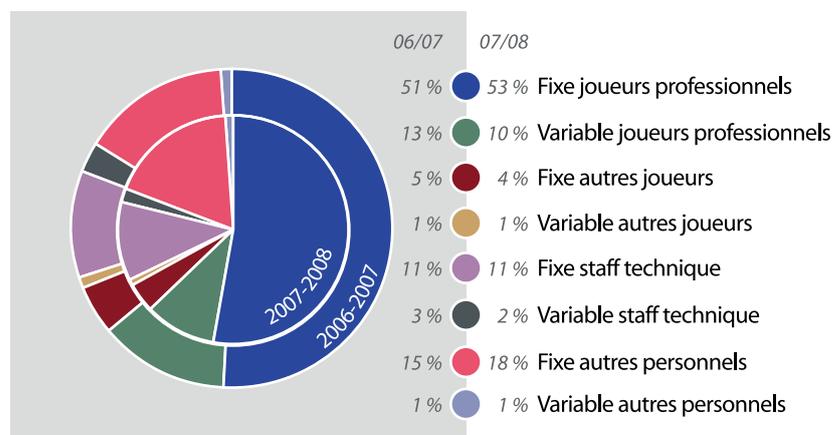
En pourcentage



RÉPARTITION DE LA RÉMUNÉRATION DES EFFECTIFS

La rémunération variable représente en moyenne 13 % de la masse salariale d'un club de Ligue 2. Elle est logiquement moins importante pour les autres personnels (6 %).

Le cercle extérieur fait référence à la saison 2006/2007, le cercle intérieur à la saison 2007/2008.



Part du salaire variable dans la rémunération globale par catégorie

		Fixe	Variable	Total
Joueurs professionnels	15 %	64 255	11 461	75 716
Autres joueurs	16 %	4 246	814	5 060
Staff technique	15 %	13 233	2 309	15 542
Autres personnels	6 %	20 723	1 336	22 059
Total	13 %	102 457	15 920	118 377

Est considérée comme rémunération variable la partie du salaire perçue suite à la réalisation d'objectifs aléatoires individuels ou collectifs.

Part du variable dans la rémunération des joueurs professionnels

	< 10 %	10 à 15 %	15 à 20 %	20 à 25 %	25 à 30 %	> 30 %
Nombre de clubs	10	4	1	3	1	1

Ces primes peuvent découler des résultats sportifs (accession en ligue supérieure, maintien, classement final, parcours en Coupes...) ainsi que de la présence des joueurs dans les effectifs (présence effective sur la feuille de match, nombre de titularisations, de matches disputés...).

Rémunération effectif professionnel

	< 2 M€	entre 2 et 3 M€	entre 3 et 4 M€	entre 4 et 5 M€	> 5 M€
Nombre de clubs	1	8	4	4	3

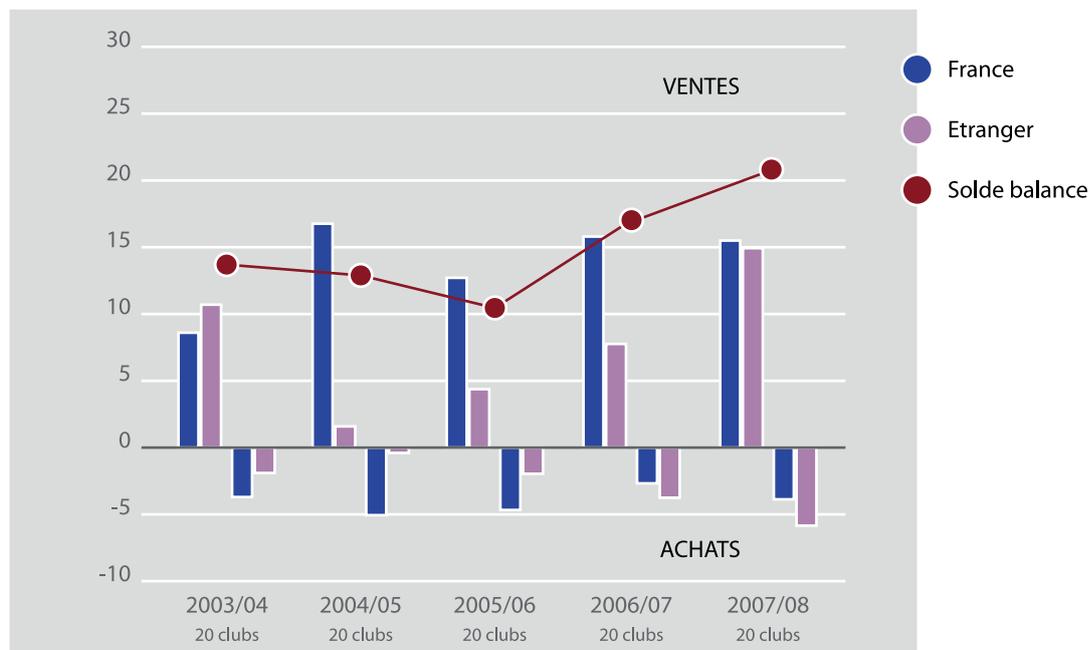


4. Les opérations sur joueurs

EVOLUTION DE LA BALANCE DES MUTATIONS

La balance des mutations (opérations de transferts réalisées en cours de saison avant amortissement) enregistre le plus fort excédent sur les cinq dernières saisons.

En millions d'euros



Mutations avec l'étranger : les ventes à l'étranger atteignent un niveau record et dépassent 15 millions d'euros. En parallèle, les achats à l'étranger augmentent dans une moindre mesure pour se porter à 5,7 millions d'euros. Par conséquent, les transferts avec l'étranger génèrent un solde excédentaire de près de 10 millions d'euros. Ce solde était d'à peine 2 millions d'euros il y a deux ans et 4 millions d'euros en 2006/2007.

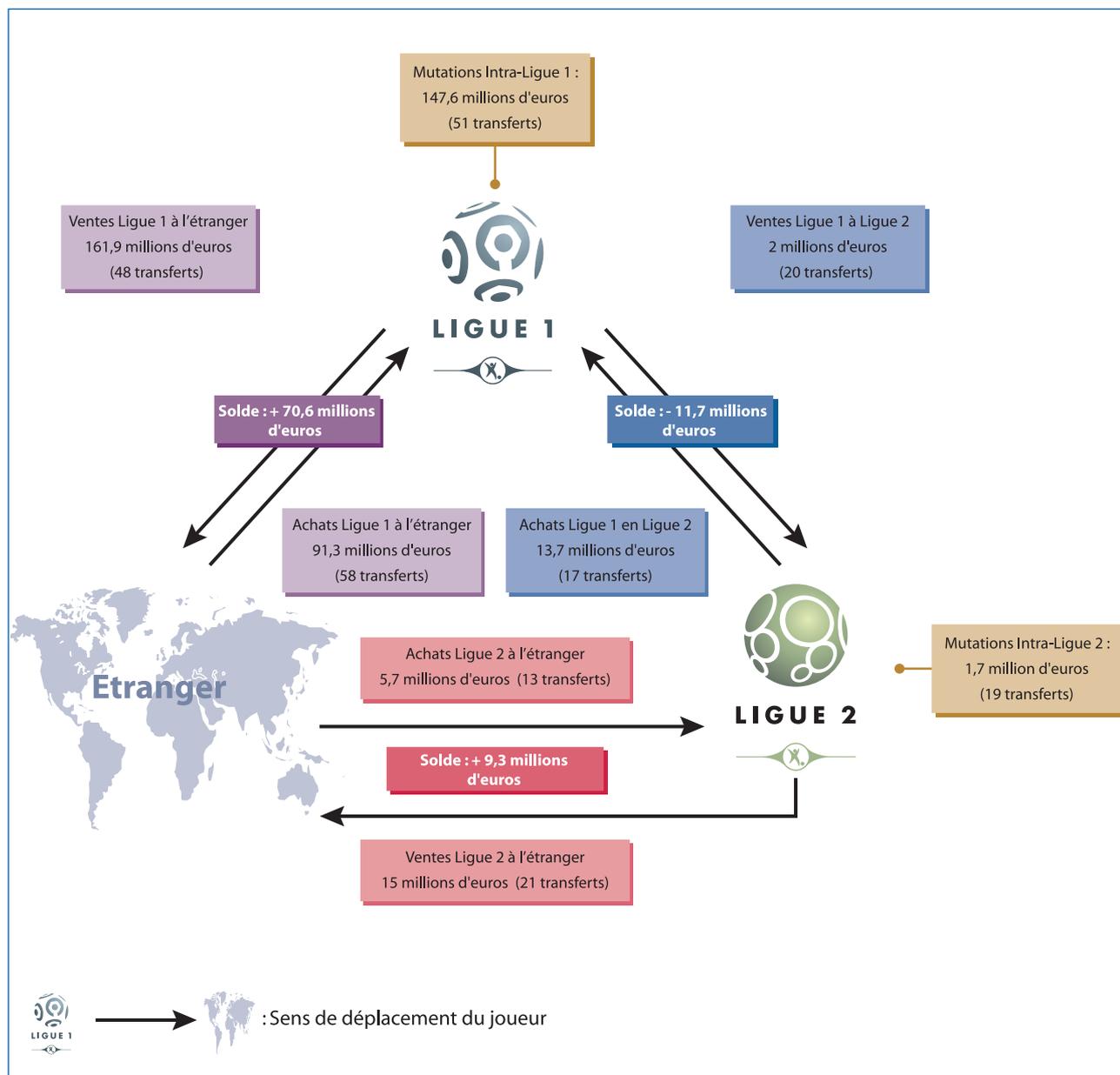
Mutations franco-françaises : les ventes à des clubs de Ligue 1 se maintiennent à un niveau élevé, supérieur à 13 millions, tandis que les achats progressent modérément pour atteindre environ 2 millions d'euros. La contribution des transferts nationaux diminue légèrement à 11,7 millions d'euros, ce qui demeure important.

Les achats de joueurs sont assez stables sur 2007/2008, ce qui n'aura pas d'impact significatif sur les immobilisations corporelles et donc sur la charge d'amortissement des contrats étalée sur la durée résiduelle de ces contrats.

En milliers d'euros

Ligue de départ	Données	Ligue d'arrivée				Total
		Etranger	Ligue 1	Ligue 2	National	
Étranger	Nombre de mutations		58	13	1	72
	Montants		91 338	5 665	30	97 033
Ligue 1	Nombre de mutations	48	51	20	2	121
	Montants	161 905	147 570	2 005		311 480
Ligue 2	Nombre de mutations	21	17	19	6	63
	Montants	15 003	13 740	1 700	20	30 463
National	Nombre de mutations	6	1	2		9
	Montants	425		150		575
Nombre total de mutations		75	127	54	9	265
Montants des mutations		177 333	252 648	9 520	50	439 551

MUTATIONS DE JOUEURS DES CLUBS PROFESSIONNELS FRANÇAIS POUR LA SAISON 2007/2008



Comment lire ce tableau ?

En colonne se trouvent les ligues d'arrivée et en ligne, les ligues de départ.

Par exemple, sur la ligne « Etranger », la case jaune (91 338 K€) correspond aux joueurs partis de l'étranger et arrivés en Ligue 1.

Sur la ligne « Ligue 1 », la case bleue (161 905 K€) correspond aux joueurs partis de la Ligue 1 vers l'étranger.

Sur la ligne « Ligue 1 », la case orange (147 570 K€) correspond aux joueurs partis de la Ligue 1 vers la Ligue 1 (marché intra-Ligue 1).

Sur la ligne « Ligue 2 », la case verte (13 740 K€) correspond aux joueurs partis de la Ligue 2 vers la Ligue 1.

5. Les résultats

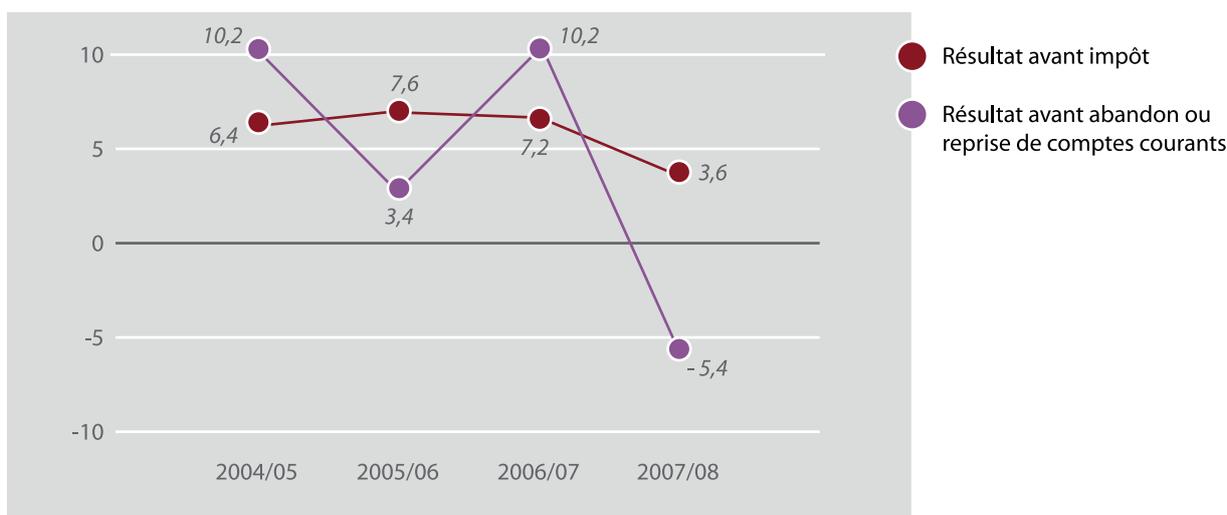
ÉVOLUTION DU RÉSULTAT AVANT IMPÔT ET DU RÉSULTAT AVANT ABANDONS OU REPRISES DE COMPTES COURANTS

Le résultat avant abandons ou reprises de comptes courants devient sensiblement déficitaire pour la première fois depuis 2004/2005.

Le fort soutien des actionnaires lors de la saison 2007/2008 permet donc au résultat avant impôt (et par conséquent au résultat net) de terminer positif sur la saison.

Enfin, on peut remarquer que le montant cumulé d'impôt sur les sociétés payé par les clubs de Ligue 2, bien qu'en baisse en valeur absolue, est à peu près égal à leur résultat net cumulé.

En millions d'euros

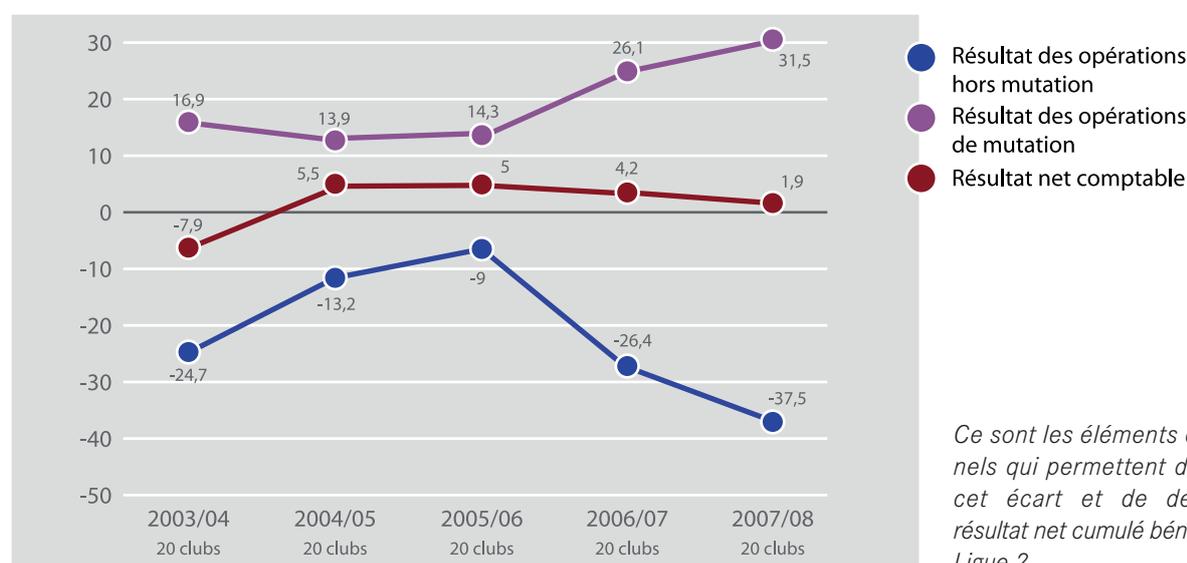


DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT NET COMPTABLE

Le résultat des opérations hors mutation poursuit sa chute pour aboutir à - 37,5 millions d'euros..

En dépit du fort excédent des opérations de mutation, le déficit des opérations hors mutation n'est pas totalement comblé.

En millions d'euros



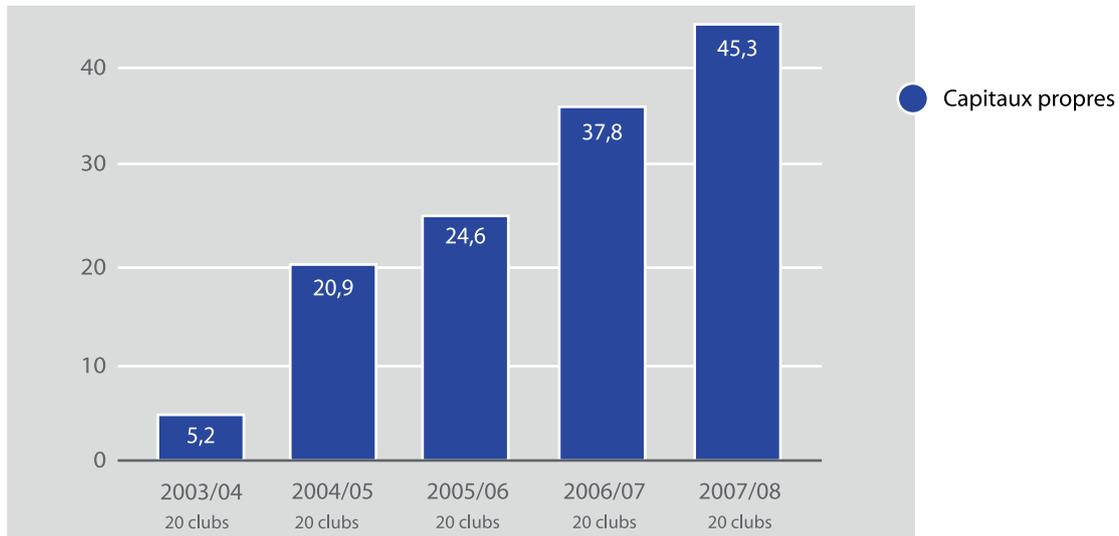
Ce sont les éléments exceptionnels qui permettent de combler cet écart et de dégager un résultat net cumulé bénéficiaire en Ligue 2.

6. Le financement des clubs

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres poursuivent leur progression régulière, dépassant les 45 millions au 30 juin 2008.

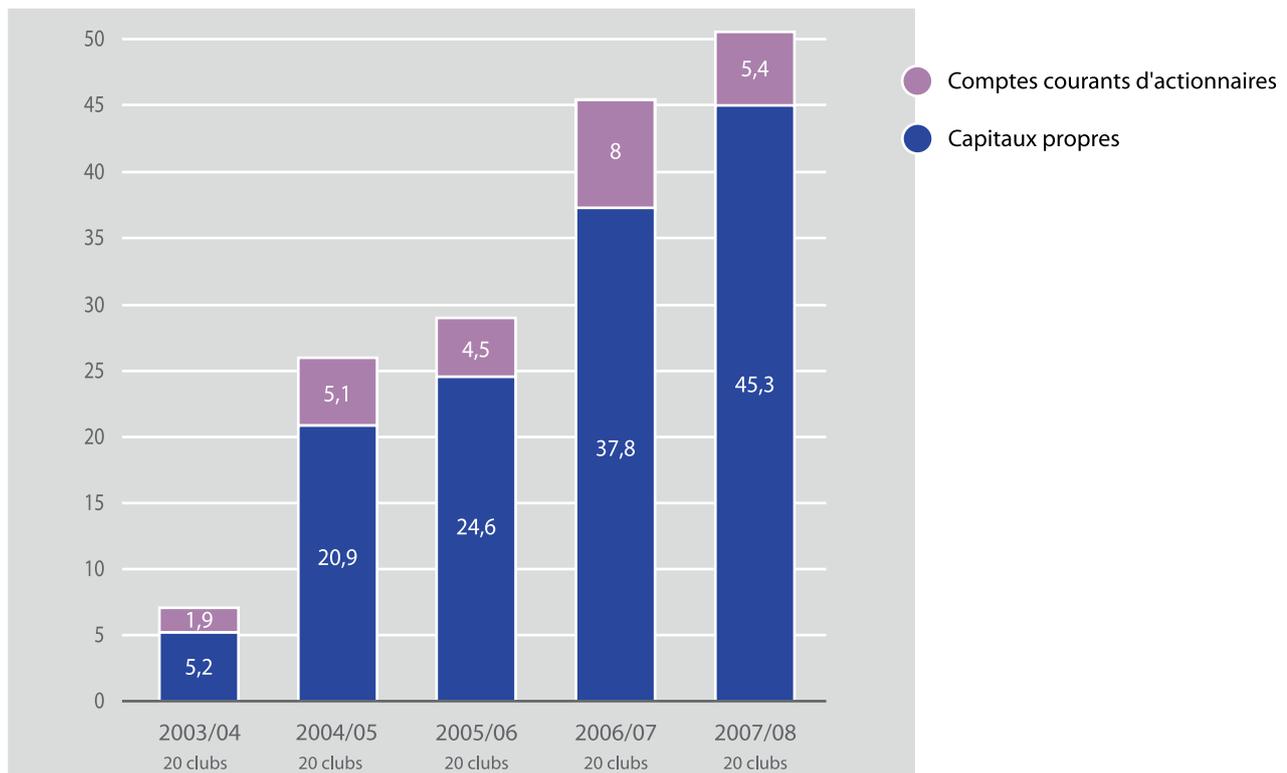
En millions d'euros



EVOLUTION DES FONDS PERMANENTS

Les fonds permanents continuent leur progression ininterrompue depuis 2003/2004 et dépassent désormais 50 millions.

En millions d'euros



COUVERTURE DES IMMOBILISATIONS PAR LES FONDS PERMANENTS

Le taux de couverture des immobilisations par les fonds permanents passe à 132 % contre 107 % la saison précédente.

La couverture des immobilisations par les capitaux permanents atteint un niveau assez rassurant.

En millions d'euros





7. Analyses des prévisions

ANALYSES DES BUDGETS PRÉVISIONNELS

SAISON 2007 - 2008

<i>En milliers d'euros</i>	Budget 15/05/07	Révisé 15/11/07	Estimé 15/05/08	Réel 30/06/08
PRODUITS HORS MUTATION				
Droits audiovisuels	97 563	102 581	105 793	107 620
Sponsors - Publicités	44 135	48 231	48 919	51 695
Recettes matches	16 229	17 170	19 300	19 943
Autres produits	15 010	18 235	20 534	24 841
Subventions coll. territoriales	18 963	20 140	18 261	17 849
TOTAL 1	191 900	206 357	212 807	221 948
CHARGES HORS MUTATION				
Masse salariale	101 189	113 069	118 721	118 632
Charges sociales	36 233	39 472	41 121	40 521
Amort indemnités de mutation	4 058	8 356	9 351	9 098
Frais de déplacement	14 647	16 227	17 854	18 833
Frais d'organisation de matches	4 401	4 875	5 049	5 324
Services extérieurs	27 189	31 382	34 704	35 402
Impôts et taxes	8 484	9 235	10 283	10 281
Dotations aux amortissements	3 139	3 789	5 074	6 427
Autres charges	11 082	11 298	14 014	14 939
TOTAL 2	210 422	237 703	256 171	259 457
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS MUTATION (1 - 2)	- 18 522	- 31 346	- 43 364	- 37 508
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS MUTATION	17 044	27 942	37 606	31 548
Résultat financier	- 76	196	681	540
Résultat exceptionnel (autres)	7 230	7 754	8 860	9 054
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	5 676	4 546	3 784	3 634
Impôt société	- 1 692	- 2 173	- 2 651	- 1 780
Résultat net	3 984	2 374	1 133	1 854

3 jeux de comptes prévisionnels sont préparés par les clubs et communiqués à la DNCG :

- le premier le 15 mai N-1 alors que la saison précédente n'est pas terminée et que les arbitrages de joueurs ne sont pas finalisés. Ce budget est amené naturellement à évoluer en fonction du mercato d'été et des décisions prises lors de la transition d'une saison à l'autre.
- le deuxième le 15 novembre N est appelé "Budget révisé" : il est important car il traduit des opérations/transactions/décisions intervenues en début d'exercice. Il peut être considéré comme le "VRAI budget".
- le troisième est fourni le 15 mai N et doit être proche du réel sauf imprévus ou décisions de clôture.

Le tableau ci-dessus retrace une progression régulière des recettes et des dépenses d'un budget à l'autre. La révision du budget initial amène à revoir toutes les hypothèses budgétaires, une fois l'équipe constituée et les arbitrages joueurs effectués. Ceci entraîne donc des écarts avec le budget révisé à la hausse entre 5 et 20 % sur les recettes et les dépenses.

La prévision du budget révisé est assez proche du réel, ce qui illustre la fiabilité des prévisions des clubs.

SAISON 2008 - 2009

<i>En milliers d'euros</i>	Budget 15/05/08	Révisé 15/11/08
PRODUITS HORS MUTATION		
Droits audiovisuels	102 905	103 556
Sponsors - Publicités	48 852	52 274
Recettes matches	22 201	23 115
Autres produits	15 501	22 118
Subventions coll. territoriales	18 150	18 330
TOTAL 1	207 609	219 393
CHARGES HORS MUTATION		
Masse salariale	112 999	131 594
Charges sociales	40 068	44 591
Amort indemnités de mutation	6 624	11 090
Frais de déplacement	15 939	16 645
Frais d'organisation de matches	5 100	5 583
Services extérieurs	36 496	39 233
Impôts et taxes	9 107	9 249
Dotations aux amortissements	4 481	4 663
Autres charges	18 952	17 767
TOTAL 2	249 766	280 413
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS MUTATION (1 - 2)	- 42 157	- 61 019
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS MUTATION	40 117	58 045
Résultat financier	- 513	- 539
Résultat exceptionnel (autres)	3 670	6 628
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	1 117	3 114
Impôt société	- 724	- 1 489
Résultat net	393	1 625

A l'instar des budgets présentés par les clubs de Ligue 1 pour la saison 2008-2009, ceux de Ligue 2 laissent apparaître une dégradation importante du résultat des opérations hors mutation par rapport à la saison précédente.

Ce déficit devrait être comblé par un résultat des opérations de mutation en forte progression, pour aboutir à un résultat proche du réel 2007-2008.

8. L'analyse par groupes de clubs

GROUPES DE CLUBS

Groupe 1 : clubs dont le total des produits hors mutation est supérieur à 13,5 millions d'euros.



Groupe 2 : clubs dont le total des produits hors mutation est compris entre 9,5 et 13,5 millions d'euros.



Groupe 3 : clubs dont le total des produits hors mutation est compris entre 8,73 et 9,5 millions d'euros.



Groupe 4 : clubs dont le total des produits hors mutation est inférieur à 8,73 millions d'euros.



Compte de résultat cumulé par groupe

En milliers d'euros

	Cumul Groupe 1	% du total	Cumul Groupe 2	% du total	Cumul Groupe 3	% du total	Cumul Groupe 4	% du total	Total	% du total
PRODUITS HORS MUTATION										
Droits audiovisuels	32 650	30 %	27 500	26 %	24 038	22 %	23 433	22 %	107 621	100 %
Sponsors Publicité	26 974	52 %	13 341	26 %	7 473	14 %	3 906	8 %	51 694	100 %
Recettes matches	6 695	43 %	5 711	29 %	3 764	19 %	1 772	9 %	19 942	100 %
Autres produits	13 327	54 %	4 189	17 %	4 933	20 %	2 392	9 %	24 841	100 %
Subventions des collectivités	6 834	38 %	3 898	22 %	4 951	28 %	2 165	12 %	17 848	100 %
Total 1	88 840	40 %	54 639	25 %	45 159	20 %	33 668	15 %	221 946	100 %
CHARGES HORS MUTATION										
Masse salariale	50 744	43 %	27 283	23 %	23 003	19 %	17 602	15 %	118 632	100 %
Charges sociales	15 987	40 %	9 676	24 %	8 197	20 %	6 662	16 %	40 522	100 %
Amortissements indemnités de mutation	5 316	59 %	2 109	23 %	1 364	15 %	308	3 %	9 097	100 %
Frais de déplacements	7 143	38 %	4 545	24 %	3 641	19 %	3 504	19 %	18 833	100 %
Frais d'organisation de matches	2 200	41 %	1 501	28 %	797	15 %	826	16 %	5 324	100 %
Services extérieurs	18 821	53 %	6 776	19 %	5 970	17 %	3 836	11 %	35 403	100 %
Impôts et taxes	5 259	51 %	2 367	23 %	1 683	16 %	971	10 %	10 280	100 %
Dot. amortissements et prov. (autres)	3 918	61 %	1 375	21 %	669	11 %	465	7 %	6 427	100 %
Autres charges	6 554	44 %	3 548	24 %	2 743	18 %	2 094	14 %	14 939	100 %
Total 2	115 942	45 %	59 180	23 %	48 067	18 %	36 268	14 %	259 457	100 %
Résultat des opérations hors mutation (1 - 2)	- 27 462	73 %	- 4 540	12 %	- 2 909	8 %	- 2 600	7 %	- 37 511	100 %
Résultat des opérations de mutation	20 817	66 %	4 176	13 %	3 632	12 %	2 925	9 %	31 550	100 %
Résultat des opérations	- 6 645		- 364		723		325		- 5 961	
Résultat financier	- 475		352		281		383		541	
Résultat exceptionnel (autres)	7 902		119		55		978		9 054	
Résultat avant impôt	782		107		1 059		1 686		3 634	
Impôt société	- 384		- 171		- 745		- 480		- 1 780	
Résultat net	398		- 64		313		1 207		1 854	

Les pourcentages de ce tableau se lisent horizontalement, cela signifie que la part de chaque groupe est calculée par rapport au total de la Ligue 2.

Exemple : sur la ligne «Recettes matches», les 43 % du groupe 1 sont calculés en divisant 6 695 (total du groupe 1) par 19 943 (total général). Les «Recettes matches» du groupe 1 représentent 43 % du total de la Ligue 2.

Compte de résultat moyen par groupe

En milliers d'euros

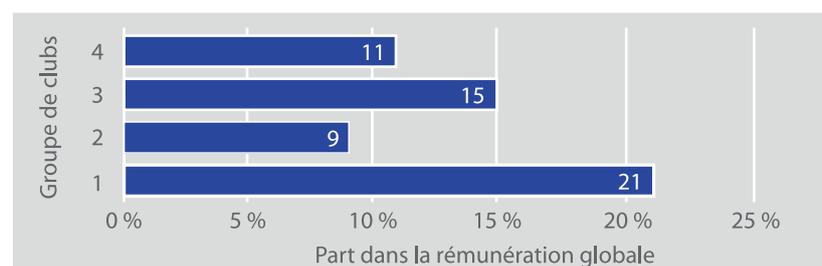
	Moyenne Groupe 1	% du total	Moyenne Groupe 2	% du total	Moyenne Groupe 3	% du total	Moyenne Groupe 4	% du total	Moyenne Totale	% du total
PRODUITS										
Droits audiovisuels	6 530	37 %	5 500	50 %	4 808	53 %	4 687	70 %	5 381	49 %
Sponsors - Publicités	5 395	30 %	2 668	24 %	1 495	17 %	781	12 %	2 585	23 %
Recettes matches	1 739	10 %	1 142	11 %	753	8 %	354	5 %	997	9 %
Autres produits	2 665	15 %	838	8 %	986	11 %	479	7 %	1 242	11 %
Subventions des collectivités	1 367	8 %	780	7 %	990	11 %	433	6 %	892	8 %
Total 1	17 696	100 %	10 928	100 %	9 032	100 %	6 734	100 %	11 097	100 %
CHARGES										
Masse salariale	10 149	44 %	5 457	46 %	4 601	48 %	3 520	48 %	5 932	46 %
Charges sociales	3 197	14 %	1 935	16 %	1 639	17 %	1 332	18 %	2 026	16 %
Amortissements indemnités de mutation	1 063	5 %	422	4 %	273	3 %	62	1 %	455	3 %
Frais de déplacements	1 429	6 %	909	8 %	728	8 %	701	10 %	942	7 %
Frais d'organisation de matches	440	2 %	300	3 %	159	2 %	165	2 %	266	2 %
Services extérieurs	3 764	16 %	1 355	11 %	1 194	12 %	768	11 %	1 770	14 %
Impôts et taxes	1 052	4 %	473	4 %	337	3 %	194	3 %	514	4 %
Dot. amort et prov. (autres)	784	3 %	275	2 %	134	1 %	93	1 %	321	2 %
Autres charges	1 310	6 %	710	6 %	548	6 %	419	6 %	747	6 %
Total 2	23 188	100 %	11 836	100 %	9 613	100 %	7 254	100 %	12 973	100 %
Résultat des opérations hors mutation (1 - 2)	- 5 492		- 908		- 582		- 520		- 1 876	
Résultat des opérations de mutation	4 163		835		726		585		1 578	
Résultat des opérations	- 1 329		- 73		145		65		- 298	
Résultat financier	- 95		70		56		77		27	
Résultat exceptionnel (autres)	1 580		24		11		196		453	
Résultat avant impôt	156		21		212		337		182	
Impôt société	- 77		- 34		- 149		- 96		- 89	
Résultat net	80		- 13		63		241		93	

Les pourcentages de ce tableau se lisent verticalement, cela signifie que la part de chaque ligne de produits et de charges est calculée par rapport au total des produits ou au total des charges.

Exemple : sur la ligne «Recettes matches», les 10 % du groupe 1 sont calculés en faisant : 1 739 (moyenne du groupe 1) par 17 696 (moyenne totale des produits du groupe 1).

Les «Recettes matches» du groupe 1 représentent 10 % du total des produits du groupe 1.

PART DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DANS LA RÉMUNÉRATION TOTALE DE L'EFFECTIF PROFESSIONNEL PAR GROUPE DE CLUBS



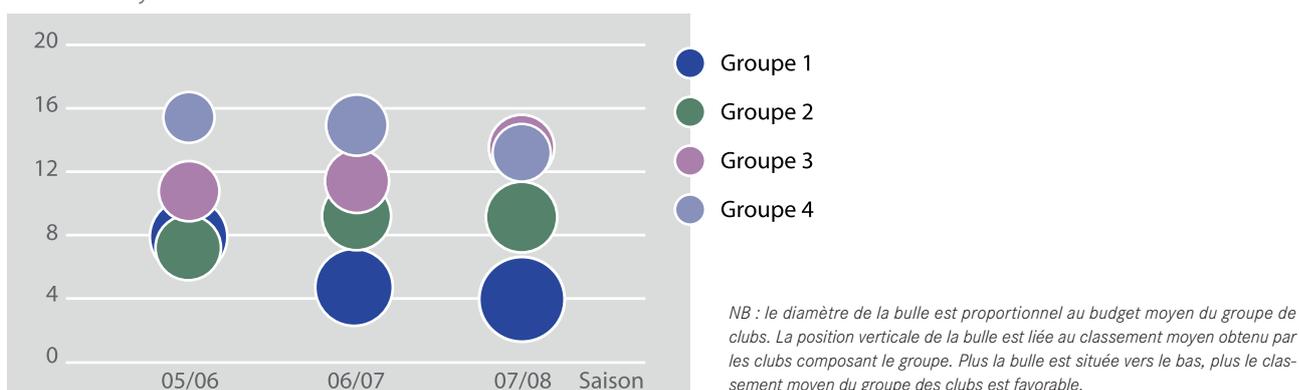


STATISTIQUES SUR LES BUDGETS

Sur les trois dernières saisons, le classement moyen des clubs du groupe 1 s'est constamment amélioré. Ces clubs ont trusté, en 2007/2008, les premières places du classement, loin devant les clubs aux budgets plus modestes.

Une corrélation entre taille des budgets et classement sportif semble se dessiner depuis trois saisons. A noter également la dégradation continue du classement moyen des clubs du groupe 3 qui sont même devancés par ceux du groupe 4.

Classement moyen



ACCESSION - RELÉGATION

Depuis deux saisons, les clubs du groupe 1 trustent le podium. Il semblerait donc que la taille du budget devienne de plus en plus un critère discriminant pour la montée.

La corrélation entre la taille du budget et le classement semble aussi jouer pour la lutte pour le maintien. En effet, depuis quatre saisons seuls ont été relégués des clubs des groupes 3 et 4.

Accession en Ligue 1	2007/08	2006/07	2005/06
Groupe 1	100 %	100 %	0 %
Groupe 2	0 %	0 %	67 %
Groupe 3	0 %	0 %	33 %
Groupe 4	0 %	0 %	0 %

Relégation en National par le biais du championnat (en % des clubs relégués, par groupe)

Groupe 1	0 %	0 %	0 %
Groupe 2	0 %	0 %	0 %
Groupe 3	33 %	67 %	0 %
Groupe 4	67 %	33 %	100 %

MASSE SALARIALE

La part du chiffre d'affaires hors transferts dans le budget des clubs a tendance à être supérieure à la moyenne pour les clubs du groupe 1.

En revanche, les clubs du groupe 4 ont une part de ressources consacrée aux salaires systématiquement inférieure à la moyenne.

Evolution de la part relative de la masse salariale chargée dans le budget par groupe de clubs	2007/08	2006/07	2005/06
Groupe 1	73 %	79 %	65 %
Groupe 2	66 %	67 %	72 %
Groupe 3	68 %	71 %	72 %
Groupe 4	68 %	62 %	62 %
MOYENNE	69 %	71 %	68 %

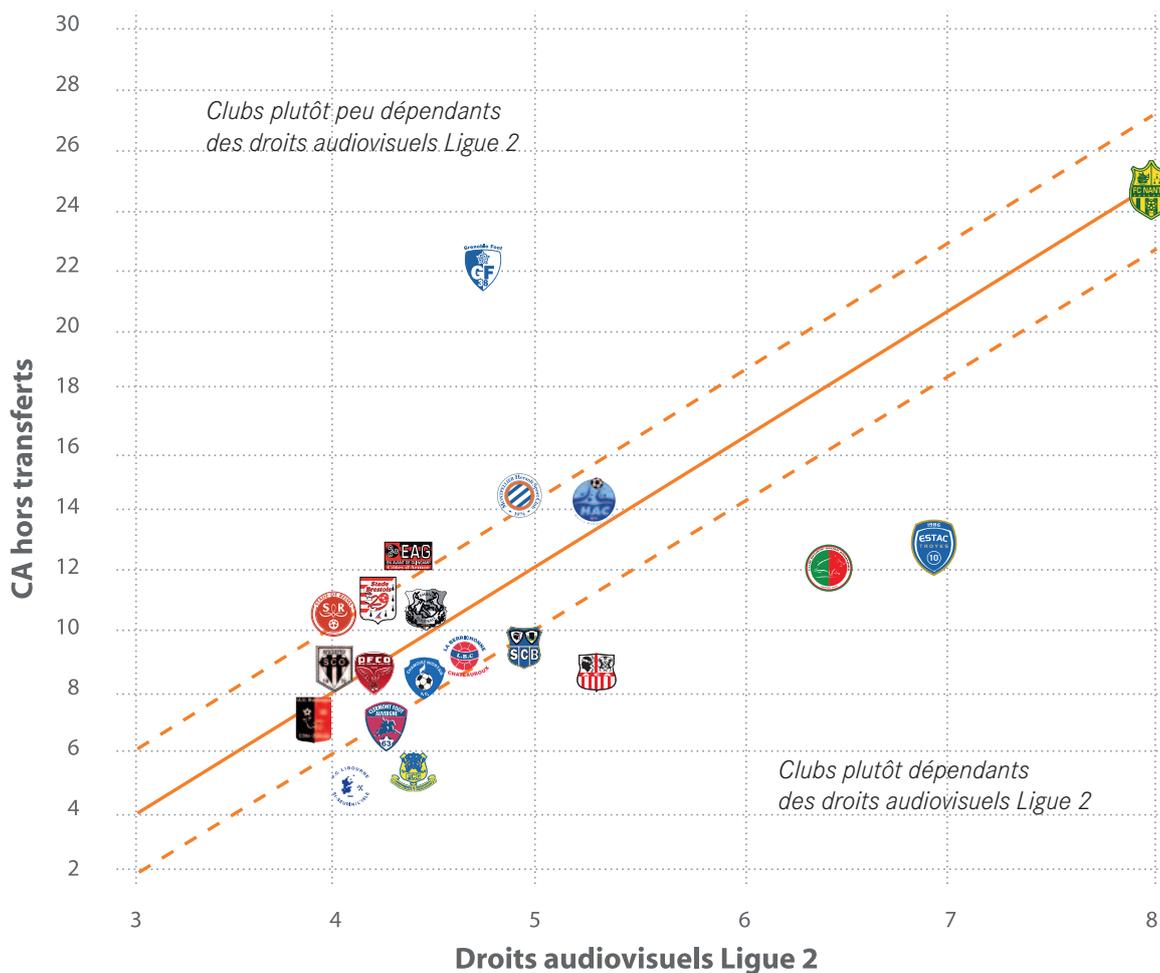
**EVOLUTION DES BUDGETS
PAR GROUPES DE CLUBS
EN VALEUR ABSOLUE ET
EN VALEUR RELATIVE**

<i>En millions d'euros</i>	Saison 2007/08	%	Saison 2006/07	%	Saison 2005/06	%
Groupe 1	90	40 %	73	36 %	63	34 %
Groupe 2	55	25 %	52	25 %	48	26 %
Groupe 3	44	20 %	45	22 %	42	22 %
Groupe 4	33	15 %	36	17 %	33	18 %
CUMUL	222	100 %	206	100 %	186	100 %

Alors que l'on constatait une progression homogène du chiffre d'affaires moyen de tous les groupes de clubs depuis 2004/05, seuls les clubs des groupes 1 et 2 voient encore leur activité progresser sur 2007/08.

Les clubs des groupes 3 et 4 voient même diminuer la part relative de leurs ressources.

**COMPARATIF ENTRE LES DROITS AUDIOVISUELS LIGUE 2
ET LES PRODUITS HORS MUTATION (EN MILLIONS D'EUROS)**



NB : le montant des droits audiovisuels liés à la Ligue 2 comprend les aides à la relégation pour les clubs relégués depuis moins de deux saisons.

Statut juridique et répartition du capital social

Statut juridique des clubs de Ligue 2 (au 30 juin 2008)

SASP		SAOS		EURSL
Amiens	Guingamp	Bastia	Ajaccio	
Angers	Le Havre	Niort		
Boulogne	Libourne			
Brest	Montpellier			
Châteauroux	Nantes			
Clermont	Reims			
Dijon	Sedan			
Grenoble	Troyes			
Gueugnon				

Clubs	Actionnaires privés	Association
Ajaccio	0 %	100 %
Amiens	38 %	62 %
Angers	97 %	3 %
Bastia	17 %	83 %
Boulogne	80 %	20 %
Brest	98 %	2 %
Châteauroux	66 %	34 %
Clermont	86 %	14 %
Dijon	99 %	1 %
Grenoble	98 %	2 %
Gueugnon	66 %	34 %
Guingamp	72 %	28 %
Le Havre	70 %	30 %
Libourne	29 %	71 %
Montpellier	100 %	0 %
Nantes	98 %	2 %
Niort	2 %	98 %
Reims	100 %	0 %
Sedan	100 %	0 %
Troyes	99 %	1 %

Répartition du capital par type d'acteurs

	07/08	06/07	05/06	04/05
Association support				
< 33 %	13 clubs	12 clubs	15 clubs	15 clubs
Entre 33 % et 50 %	2 clubs	3 clubs	2 clubs	2 clubs
> 50 %	5 clubs	5 clubs	3 clubs	3 clubs
Actionnaires privés				
< 33 %	4 clubs	4 clubs	2 clubs	3 clubs
Entre 33 % et 50 %	1 club	1 club	1 club	0 club
> 50 %	15 clubs	15 clubs	17 clubs	17 clubs

Résultats sportifs

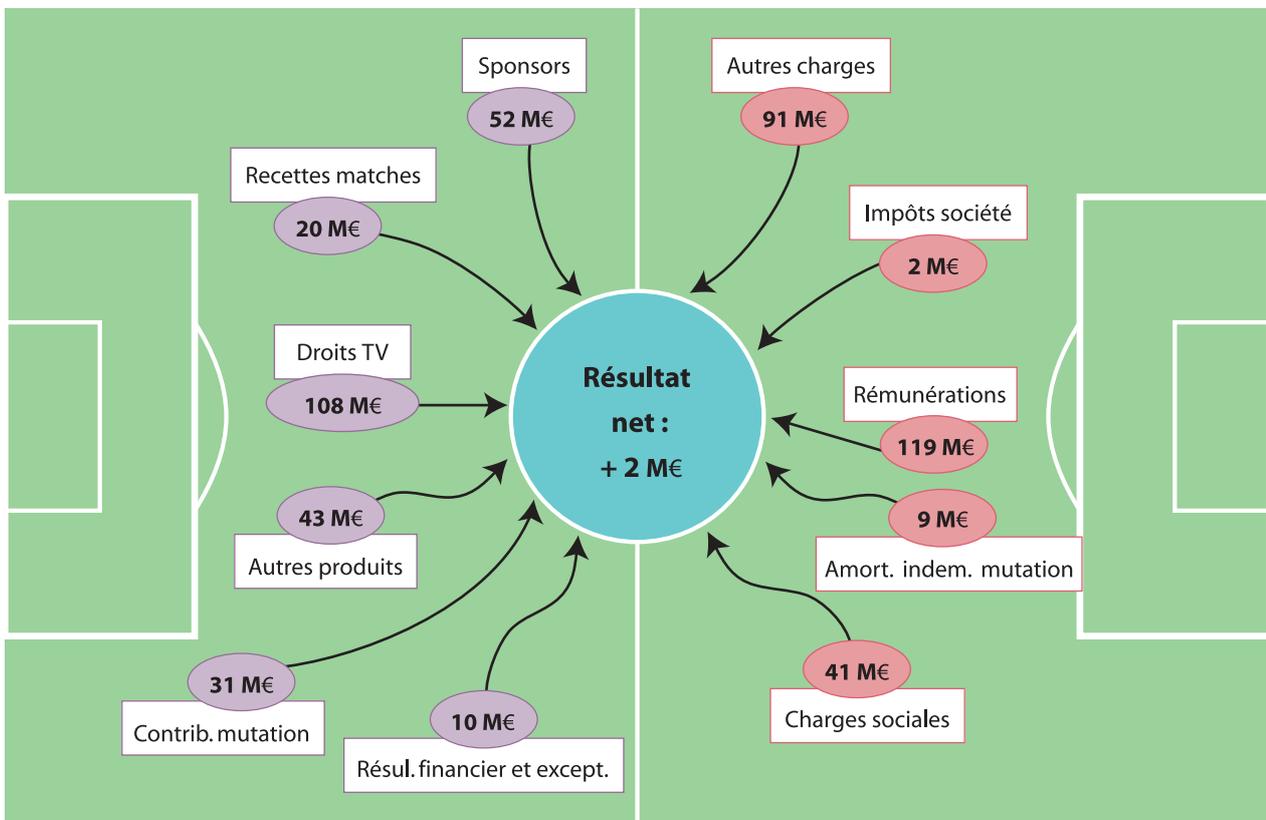
Championnat de France - Saison 2007/2008

EQUIPE	Pts	EQUIPE	Pts
1 Le Havre	78	11 Bastia	49
2 Nantes	70	12 Guingamp	48
3 Grenoble	63	13 Reims	46
4 Sedan	58	14 Amiens	45
5 Clermont	57	15 Châteauroux	45
6 Troyes	57	16 Boulogne	43
7 Brest	57	17 Dijon	42
8 Montpellier	54	18 Niort	41
9 Ajaccio	54	19 Libourne	32
10 Angers	53	20 Gueugnon	27

QUELLE UTILISATION DES RESSOURCES DES CLUBS DE LIGUE 2 ?

Recettes nettes : 264 millions d'euros

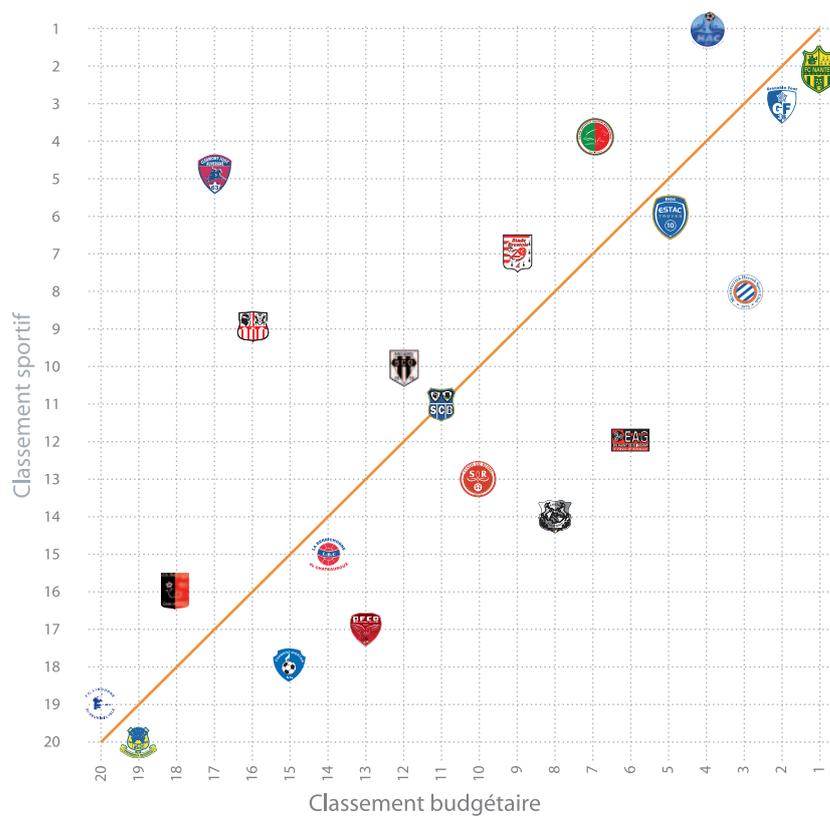
Dépenses nettes : 262 millions d'euros



9. L'analyse économique-sportive

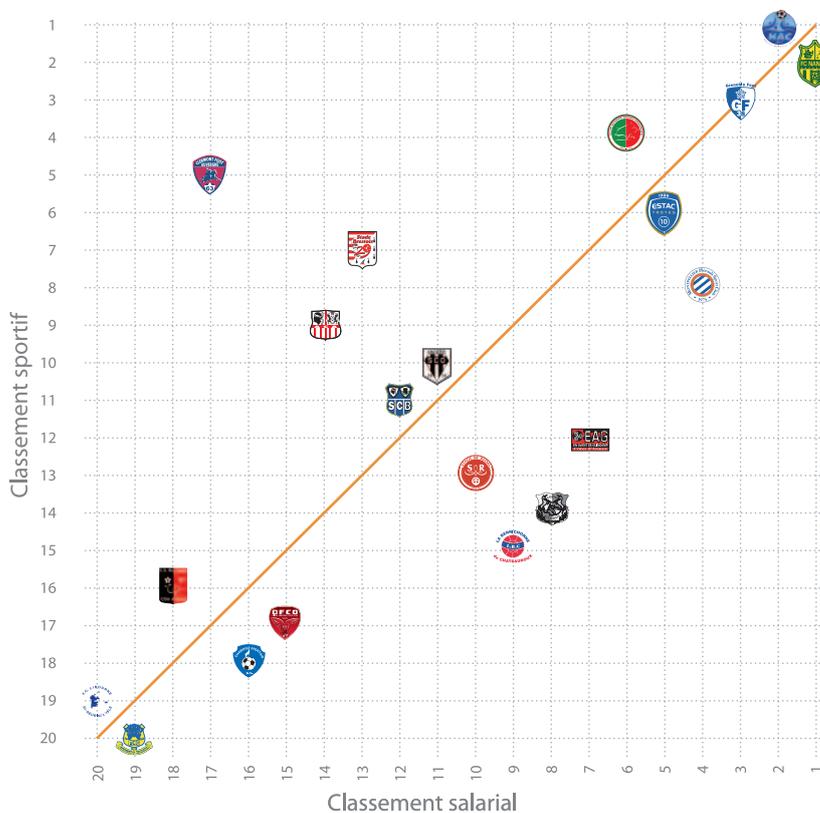
BUDGET ET CLASSEMENT SPORTIF

Ce tableau permet d'apprécier la performance sportive d'un club par rapport à son budget. En abscisse, se trouve le classement établi en fonction du budget de chaque club (produits hors mutation) et en ordonnée, le classement sportif de la saison 2007/2008.

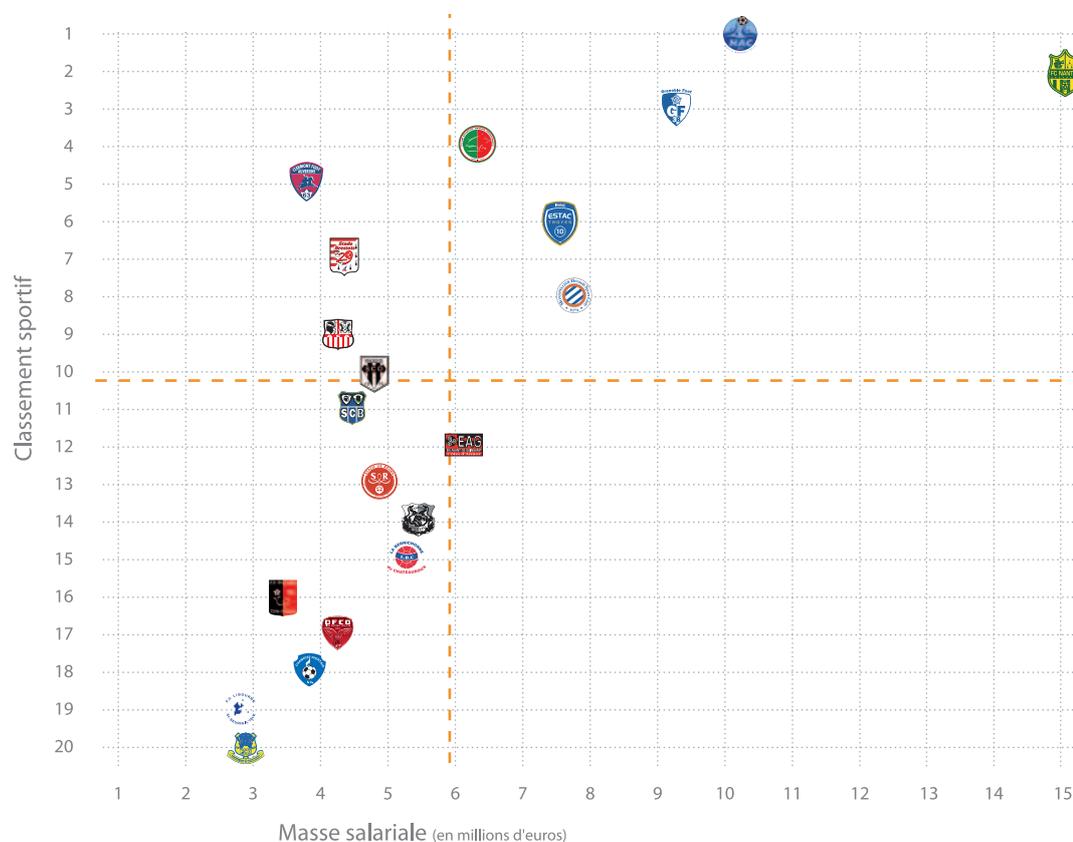


SALAIRES ET CLASSEMENT SPORTIF

Ce tableau permet d'apprécier la performance sportive d'un club par rapport à sa masse salariale. En abscisse, se trouve le classement établi en fonction de la masse salariale de chaque club (rémunération du personnel hors charges sociales) et en ordonnée, le classement sportif de la saison 2007/2008.



MASSE SALARIALE ET CLASSEMENT SPORTIF



Clubs	Classement sportif	Masse salariale
1. Nantes	2	15,5
2. Le Havre	1	10,3
3. Grenoble	3	9,3
4. Montpellier	8	7,9
5. Troyes	6	7,6
6. Sedan	4	6,2
7. Guingamp	12	6,1
8. Amiens	14	5,6
9. Châteauroux	15	5,3
10. Reims	13	5
11. Angers	10	4,8
12. Bastia	11	4,5
13. Brest	7	4,4
14. Ajaccio	9	4,4
15. Dijon	17	4,3
16. Niort	18	4
17. Clermont	5	3,9
18. Boulogne	16	3,5
19. Gueugnon	20	2,9
20. Libourne	19	2,9

Moyenne :

Ce tableau permet d'apprécier la performance sportive d'un club par rapport à sa masse salariale. En abscisse, se trouve le classement établi en fonction de la masse salariale de chaque club (rémunération du personnel hors charges sociales en millions d'euros) et en ordonnée, le classement sportif de la saison 2007/2008.

Compte de résultat et bilan cumulés détaillés

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Saison 2007/08 20 clubs	%	Saison 2006/07 20 clubs	%	Saison 2005/06 20 clubs	%	Saison 2004/05 20 clubs	%
Championnats et autres	123 223	11 %	121 806	11 %	115 954	12 %	118 176	14 %
Coupe d'Europe	13 748	1 %	17 639	2 %	18 575	2 %	13 088	1 %
Sponsors publicité	191 832	18 %	168 657	16 %	160 934	17 %	142 735	16 %
Subventions collectivités	20 765	2 %	23 532	2 %	24 244	2 %	23 457	3 %
Droits audiovisuels	556 737	51 %	565 039	53 %	523 535	54 %	343 874	40 %
Indemnités reçues	97 713	9 %	102 318	9 %	57 556	6 %	76 371	9 %
Rep. prov. indemnités de mutation	1 254	0 %	50	0 %	1 406	0 %	0	0 %
Transfert de charges	18 291	2 %	16 960	2 %	18 315	2 %	113 141	13 %
Merchandising	15 072	1 %	12 226	1 %	11 394	1 %	0	0 %
Autres produits	48 920	5 %	45 837	4 %	37 056	4 %	36 620	4 %
TOTAL 1	1 087 555	100 %	1 074 063	100 %	968 970	100 %	867 461	100 %

<i>En milliers d'euros</i>	Saison 2007/08 20 clubs	%	Saison 2006/07 20 clubs	%	Saison 2005/06 20 clubs	%	Saison 2004/05 20 clubs	%
Achats march. et var. de stock	31 987	3 %	30 578	3 %	27 616	3 %	23 702	2 %
Services extérieurs	161 192	5 %	58 221	5 %	51 656	5 %	45 061	5 %
Frais de déplacement	50 360	4 %	46 477	4 %	44 218	5 %	38 024	4 %
Frais d'organisation de matches	33 082	3 %	32 841	3 %	31 180	3 %	25 315	3 %
Autres services extérieurs	97 538	8 %	80 603	7 %	83 816	8 %	70 684	7 %
Impôts et taxes	38 798	3 %	41 055	4 %	36 839	4 %	35 392	4 %
Masse salariale	559 650	46 %	497 665	44 %	425 008	43 %	338 340	36 %
Charges sociales	140 901	11 %	121 637	11 %	112 369	11 %	98 811	10 %
Participation	2 696	0 %	2 205	0 %	3 655	0 %	1 638	0 %
Autres charges	15 431	1 %	16 201	2 %	33 284	3 %	20 961	2 %
Indemnités versées	5 311	0 %	43 487	2 %	11 292	1 %	111 823	12 %
Amortissements indemnités de mutation	144 097	12 %	125 103	12 %	106 358	10 %	111 133	12 %
Dépréciation indemnités de mutation	6 447	1 %	11 203	1 %	8 467	1 %	6 167	1 %
Dotations amort. et prov.	38 214	3 %	21 220	2 %	23 754	2 %	15 176	2 %
TOTAL 2	1 228 166	100 %	1 128 495	100 %	999 513	100 %	942 228	100 %

Résultat d'exploitation (1 - 2)	- 140 611	- 54 432	- 30 543	- 74 767
Résultat financier	- 276	- 4 167	- 7 037	- 3 828
Résultat exceptionnel : indem. mut	190 119	109 143	81 819	61 075
Résultat exceptionnel (autres)	- 5 592	14 105	3 735	- 10 681
Impôt société	- 18 695	- 21 865	- 20 265	- 4 267
Résultat net	24 944	42 784	27 708	- 32 470

Annexes

Ligue 1

BILAN CUMULÉ DÉTAILLÉ

En milliers d'euros

	Saison 2007/08 20 clubs	Saison 2006/07 20 clubs	Saison 2005/06 20 clubs	Saison 2004/05 20 clubs
Immobilisations incorporelles :				
indemnités de mutation	346 089	266 581	262 933	194 332
Autres immobilisations incorporelles	10 757	8 784	10 459	9 467
Immobilisations corporelles	86 080	66 752	72 096	64 912
Immobilisations financières	19 201	19 632	19 819	15 806
Stocks et en cours	2 957	2 605	2 523	1 916
Créances clients, autres créances, avances et acc. versés	356 700	328 485	256 227	255 386
Disponibilités et VMP	168 227	191 876	187 898	108 871
Charges constatées d'avance	9 676	8 125	7 370	17 995
Total actif	999 687	892 838	819 326	668 686
Situation nette	213 372	208 573	159 596	111 724
Comptes courants d'actionnaires	61 756	51 189	75 246	53 090
Provisions risques et charges	34 619	54 004	52 498	37 476
Emprunts établissements crédit	52 839	62 383	69 791	51 617
Emprunts dettes financières divers	9 571	8 960	596	11 350
Fournisseurs comptes rattachés	145 244	129 867	98 725	102 029
Dettes fiscales et sociales	245 532	205 750	183 003	130 805
Autres dettes, avances et ac. reçus	176 278	104 517	125 543	113 611
Produits constatés d'avance	60 476	67 595	54 329	56 983
Total passif	999 687	892 838	819 326	668 686
Résultat de l'exercice	24 944	42 784	27 708	- 32 470

Comptes individuels des Clubs de Ligue 1

Avertissement

Les comptes des clubs qui figurent ci-après sont publiés sous la responsabilité des clubs dans une présentation et un périmètre d'activités qui leur est propre. De ce fait, ces comptes peuvent différer de ceux qui sont agrégés dans les statistiques financières DNCG.

A.J. Auxerre (SAOS + Association)

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	2 443
Coupe d'Europe	0
Sponsors – Publicités	3 877
Subventions collectivités	641
Droits audiovisuels	19 695
Indemnités mutation reçues	668
Merchandising	475
Autres produits	3 329
TOTAL 1	31 128

CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	1 541
Services extérieurs	1 333
Frais de déplacements	1 674
Frais d'organisation de matches	491
Autres services extérieurs	2 805
Impôts et taxes	1 551
Rémunérations du personnel	24 979
Charges sociales	6 828
Participation	0
Autres charges	317
Indemnités de mutation versées	369
Amort. indemnités de mutation	7 770
Dépréciation indemnités de mutation	564
Dotations amort. et prov. (autres)	2 618
TOTAL 2	52 840
Résultat financier	827
Résultat except. (indemn. de mutation)	20 945
Résultat exceptionnel (autres)	300
Impôt sur bénéfice	- 207
Résultat net	152



En K€

Commentaires du Club :

Le résultat net après impôt ressort à 152 K€ en hausse de 92% par rapport à la saison précédente.

Ce résultat s'explique par :

- une baisse des droits audiovisuels liés au classement 2007-2008 ;
- une hausse des charges hors transferts essentiellement due à la hausse des frais de personnel ;
- l'augmentation des amortissements des indemnités de mutation ;
- la hausse du résultat exceptionnel lié aux transferts.

Le bénéfice dégagé sur la saison 2006/2007 a été intégralement incorporé aux réserves.

F.C. Girondins de Bordeaux (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	22 402
Immobilisations corporelles	5 857
Immobilisations financières	123
Stocks et en cours	822
Créances clients	2 239
Autres créances, avances et acc. versés	17 657
Dont créances sur mutation	10 741
Disponibilités et VMP	10 814
Charges constatées d'avance	551
TOTAL ACTIF	60 465
PASSIF	
Capitaux propres	18 457
Comptes courants d'actionnaires	124
Provisions risques et charges	4 408
Emprunts Ets crédit	7
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	5 141
Dettes fiscales et sociales	20 097
Autres dettes, avances et acc. reçus	10 960
Dont dettes sur mutation	10 176
Produits constatés d'avance	1 270
TOTAL PASSIF	60 465
Résultat de l'exercice	4 164

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	7 137
Coupes d'Europe	299
Sponsors – Publicités	9 573
Subventions collectivités	1 189
Droits audiovisuels	40 623
Indemnités formation et mutation reçues	154
Merchandising	2 939
Autres produits	5 894
TOTAL 1	67 809
Achats march. matières +/- stock	3 845
Services extérieurs	2 984
Frais de déplacements	3 320
Frais d'organisation de matches	992
Autres services extérieurs	8 410
Impôts et taxes	2 313
Rémunérations du personnel	35 847
Charges sociales	8 909
Participation	272
Autres charges	711
Indemnités formation et mutation versées	0
Amort. indemnités de mutation	7 524
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	4 780
TOTAL 2	79 906
Résultat financier	- 72
Résultat except. (indemn. de mutation)	18 030
Résultat exceptionnel (autres)	- 38
Impôt sur bénéfice	- 1 659
Résultat net	4 164



En K€

Commentaires du Club :

Néant

Stade Malherbe Caen (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	2 484
Immobilisations corporelles	3 817
Immobilisations financières	2
Stocks et en cours	143
Créances clients	452
Autres créances, avances et acc. versés	1 017
Dont créances sur mutation	0
Disponibilités et VMP	6 757
Charges constatées d'avance	95
TOTAL ACTIF	14 767
PASSIF	
Capitaux propres	4 313
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	702
Emprunts Ets crédit	1 927
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	817
Dettes fiscales et sociales	3 957
Autres dettes, avances et acc. reçus	1 354
Dont dettes sur mutation	598
Produits constatés d'avance	1 696
TOTAL PASSIF	14 767
Résultat de l'exercice	138

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	4 999
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	3 872
Subventions collectivités	1 603
Droits audiovisuels	18 735
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	972
Autres produits	761
TOTAL 1	30 941
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	941
Services extérieurs	451
Frais de déplacements	2 082
Frais d'organisation de matches	793
Autres services extérieurs	1 422
Impôts et taxes	1 781
Rémunérations du personnel	15 985
Charges sociales	4 654
Participation	395
Autres charges	53
Indemnités formation et mutation versées	390
Amort. indemnités de mutation	1 947
Dépréciation des indemn. de mutation	237
Dotations amort. et prov. (autres)	383
TOTAL 2	31 513
Résultat financier	114
Résultat except. (indemn. de mutation)	300
Résultat exceptionnel (autres)	299
Impôt sur bénéfice	- 3
Résultat net	138



En K€

Commentaires du Club :
Néant

Le Mans UC 72 (SASP + Association + SAS)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	9 774
Immobilisations corporelles	4 157
Immobilisations financières	978
Stocks et en cours	71
Créances clients	8 558
Autres créances, avances et acc. versés	1 957
Dont créances sur mutation	1 620
Disponibilités et VMP	4 464
Charges constatées d'avance	1 453
TOTAL ACTIF	31 409
PASSIF	
Capitaux propres	7 028
Comptes courants d'actionnaires	44
Provisions risques et charges	120
Emprunts Ets crédit	3 091
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	5 381
Dettes fiscales et sociales	6 959
Autres dettes, avances et acc. reçus	82
Dont dettes sur mutation	1 165
Produits constatés d'avance	8 705
TOTAL PASSIF	31 409
Résultat de l'exercice	1 480

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	2 608
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	4 947
Subventions collectivités	852
Droits audiovisuels	21 309
Indemnités formation et mutation reçues	13 930
Merchandising	260
Autres produits	954
TOTAL 1	44 319
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	1 849
Services extérieurs	1 599
Frais de déplacements	2 593
Frais d'organisation de matches	945
Autres services extérieurs	2 433
Impôts et taxes	1 178
Rémunérations du personnel	17 059
Charges sociales	5 131
Participation	0
Autres charges	86
Indemnités formation et mutation versées	741
Amort. indemnités de mutation	8 099
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	447
TOTAL 2	42 158
Résultat financier	27
Résultat exceptionnel (autres)	105
Impôt sur bénéfice	- 812
Résultat net	1 480



En K€

Commentaires du Club :
Néant

Racing Club de Lens (Comptes consolidés)

Bilan consolidé

ACTIF	30/06/08	30/06/07
Goodwill	2 500	2 500
Contrats sur joueurs	21 970	20 995
Autres immobilisations incorporelles	481	448
Immobilisations corporelles	57 930	58 340
Immobilisations financières	451	501
Créances sur contrats joueurs (>1 an)	750	1 196
Impôts différés	489	762
Actifs non courants	84 571	84 742
Stock	937	967
Créances sur contrats joueurs (<1 an)	4 415	5 980
Créances clients & comptes rattachés	5 399	9 241
Autres créances et comptes de régul.	8 130	6 291
Trésorerie	9 249	11 318
Actifs courants	28 130	33 797
Actifs destinés à être cédés	2 631	3 013
TOTAL ACTIF	115 332	121 552
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	30/06/08	30/06/07
Capital – actions	155	155
Réserves consolidées	24 053	22 433
Résultat consolidé	- 3 162	2 061
Total capitaux propres (part groupe)	21 046	24 649
Intérêts minoritaires	188	217
Capitaux propres	21 234	24 866
Provisions	5 243	5 255
Emprunts et dettes financières (>1 an)	13 330	17 397
Dettes financières (bail emphytéotique)	16 154	16 473
Dettes sur contrats joueurs (>1 an)	0	1 435
Impôts différés passifs	623	1 560
Passifs non courants	35 350	42 120
Dettes fournis. à court terme	17 158	13 057
Dettes financières (bail emphytéotique)	319	317
Dettes sur contrats joueurs (<1 an)	13 486	8 039
Dettes fournis. et comptes rattachés	9 511	15 389
Autres dettes et comptes de régul.	18 274	17 764
Passifs courants	58 748	54 566
Total du passif étranger	94 098	96 686
TOTAL PASSIF	115 332	121 552

Compte de résultat consolidé

PRODUITS	30/06/08	30/06/07
Chiffre d'affaires net	63 778	69 466
Achats consommés	- 6 692	- 6 764
Achats d'études et prest. services	- 72	- 17
Autres achats et charges externes	- 15 780	- 13 993
Impôts et taxes	- 2 156	- 2 519
Charges de personnel	- 44 956	- 37 659
Dot. aux amort. autres que sur les EA	- 2 645	- 2 333
Dot. aux amort. nettes de reprises	- 13	- 2 032
Autres produits et charges d'exploit.	- 760	1 889
Résultat opérationnel courant	- 9 296	6 038
Dot. aux amort. sur contrats joueurs	- 8 840	- 8 480
Résultat des opé sur contrats joueurs	15 758	7 999
Résultat opérationnel courant	- 2 378	5 557
Autres produits opérationnels	0	0
Autres charges opérationnelles	0	0
Résultat opérationnel	- 2 378	5 557
Produits de trésorerie et équiv. trésorerie	45	59
Coût de l'endettement financier brut	- 2 112	- 1 708
Coût de l'endettement financier net	- 2 067	- 1 649
Autres produits et charges financiers	228	- 97
Résult. avant impôts des activ. ordin.	- 4 217	3 811
Produit/Charge d'impôts sur le résultat	1030	- 1 732
Résultat global	- 3 187	2 079
Intérêts minoritaires	- 25	18
Résultat net	- 3 162	2 061
Résultat net par action		
Résultat de base par action	312,72	203,36
Résultat dilué par action	312,72	172,67



En K€

Commentaires du Club :

Néant

LOSC Lille Métropole (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	8 235
Immobilisations corporelles	879
Immobilisations financières	161
Stocks et en cours	0
Créances clients	2 479
Autres créances, avances et acc. versés	32 053
Dont créances sur mutation	20 894
Disponibilités et VMP	14 038
Charges constatées d'avance	368
TOTAL ACTIF	58 214
PASSIF	
Capitaux propres	23 496
Comptes courants d'actionnaires	1
Provisions risques et charges	7 252
Emprunts Ets crédit	26
Emprunts dettes financières Divers	3
Fournisseurs comptes rattachés	10 433
Dettes fiscales et sociales	12 328
Autres dettes, avances et acc. reçus	3 921
Dont dettes sur mutation	3 528
Produits constatés d'avance	754
TOTAL PASSIF	58 214
Résultat de l'exercice	6 552

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	4 608
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	6 460
Subventions collectivités	1 015
Droits audiovisuels	25 773
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	242
Autres produits	2 058
TOTAL 1	40 156
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	800
Services extérieurs	7 403
Frais de déplacements	2 447
Frais d'organisation de matches	965
Autres services extérieurs	4 280
Impôts et taxes	2 923
Rémunérations du personnel	28 023
Charges sociales	7 036
Participation	990
Autres charges	1 319
Indemnités formation et mutations versées	0
Amort. indemnités de mutation	2 877
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	5 832
TOTAL 2	64 895
Résultat financier	1 117
Résultat except. (indemn. de mutation)	31 921
Résultat exceptionnel (autres)	1 392
Impôt sur bénéfice	- 3 138
Résultat net	6 552



En K€

Commentaires du Club :

Alors que la saison 2007/2008 constitue pour nous le début d'un nouveau cycle sportif, pour la 3^e année consécutive (après 2005/2006 : 6 903 K€ et 2006/2007 : 5 143 K€), l'exercice combiné 2007/2008 de la SASP et l'Association fait ressortir un résultat net positif de 6 522 K€.

La baisse du chiffre d'affaire en raison de notre absence en Coupe d'Europe, contrairement aux 2 saisons précédentes, l'impact des coûts de fonctionnement du nouveau centre d'entraînement le "Domaine de Luchin" et la progression des rémunérations joueurs ont été compensés par des produits exceptionnels liés à la fin du cycle sportif précédent.

Après affectation du résultat, les capitaux propres s'élevaient à 23 039 K€.

F.C. Lorient Bretagne Sud (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	6 694
Immobilisations corporelles	1 047
Immobilisations financières	9
Stocks et en cours	175
Créances clients	858
Autres créances, avances et acc. versés	1 729
Dont créances sur mutation	0
Disponibilités et VMP	7 247
Charges constatées d'avance	463
TOTAL ACTIF	18 222
PASSIF	
Capitaux propres	2 165
Comptes courants d'actionnaires	28
Provisions risques et charges	1 108
Emprunts Ets crédit	999
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	2 456
Dettes fiscales et sociales	5 594
Autres dettes, avances et acc. reçus	4 834
Dont dettes sur mutation	4 724
Produits constatés d'avance	1 037
TOTAL PASSIF	18 222
Résultat de l'exercice	17

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	3 175
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	2 953
Subventions collectivités	446
Droits audiovisuels	18 992
Indemnités formation et mutation reçues	60
Merchandising	386
Autres produits	1 061
TOTAL 1	27 073
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	902
Services extérieurs	905
Frais de déplacements	1 307
Frais d'organisation de matches	887
Autres services extérieurs	2 618
Impôts et taxes	1 065
Rémunérations du personnel	16 977
Charges sociales	4 618
Autres charges	80
Indemnités formation et mutations versées	65
Amort. indemnités de mutation	1 484
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	633
TOTAL 2	31 542
Résultat financier	124
Résultat except. (indemn. de mutation)	5 000
Résultat exceptionnel (autres)	- 597
Impôt sur bénéfice	- 41
Résultat net	17



En K€

Commentaires du Club :

Néant

Olympique Lyonnais (Comptes consolidés du Groupe Olympique Lyonnais)

Bilan données consolidées

ACTIF	30/06/08	30/06/07
Immobilisations incorporelles		
Goodwill	2 162	2 526
Contrats joueurs	93 876	53 198
Autres immos incorporelles	722	724
Immobilisations corporelles	17 825	11 328
Autres actifs financiers		
Participation et créances rattachées		
Autres immobilisations financières	542	268
Créances sur contrats de joueurs	16 684	13 801
Participation dans les entreprises ass.	506	513
Impôts différés	14	22
Actifs non courants	132 331	82 380
Stocks	518	558
Créances clients	11 661	19 585
Créances sur contrats de joueurs (< 1 an)	27 238	22 529
Contrats joueurs détenus en vue de vente		
Autres actifs courants, comptes régul.	27 508	13 129
Trésorerie et équivalent de trésorerie		
Valeurs mobilières de placement	144 399	143 080
Disponibilités	4 930	7 217
Actifs courants	216 254	206 098
TOTAL ACTIF	348 585	288 478
PASSIF	30/06/08	30/06/07
Capital	20 127	20 127
Primes	102 865	102 865
Réserves	18 912	6 753
Résultat de la période	19 943	18 470
Capitaux propres (part du groupe)	161 847	148 215
Intérêts minoritaires	2 969	2 980
Total capitaux propres	164 816	151 195
Emprunts & dettes fin. (part > 1 an)	47 524	16 629
Dettes/contrats joueurs (part > 1 an)	24 582	8 076
Impôts différés	1 137	953
Provision pour engagement retraite	501	433
Passifs non courants	73 744	26 091
Provisions pour R et C (part < 1 an)	93	196
Dettes financières (part < 1 an)		
Découverts bancaires	897	258
Autres emprunts & dettes financières	387	5 632
Fournisseurs et comptes rattachés	16 963	16 266
Dettes fiscales et sociales	52 084	55 612
Dettes/contrats joueurs (part < 1 an)	32 050	21 159
Autres passifs courants, cptes régul.	7 551	12 069
Passifs courants	110 025	111 192
TOTAL PASSIF	348 585	288 478

Compte de résultat

PRODUITS	30/06/08	% du C.A.	30/06/07	% du C.A.
Produits des activités	211 642	100 %	214 077	100 %
Produits des activités (hors contrats joueurs)	155 712	74 %	140 553	66 %
Achats consommés	- 18 362	9 %	- 17 684	8 %
Charges externes	- 19 444	9 %	- 14 135	7 %
Impôts, taxes et versements assimilés	- 3 711	2 %	- 4 059	2 %
Charges de personnel	- 100 058	47 %	- 93 469	44 %
Excédent brut d'exploitation (hors contrats joueurs)	14 137	7 %	11 206	5 %
Dotations aux amort. et prov. nettes	- 2 705	- 1 %	- 936	0 %
Autres produits et charges d'exploit.	- 4 016	2 %	- 2 882	1 %
Résultat opérationnel courant (hors contrats joueurs)	7 416	4 %	7 388	3 %
Produit de cession des contrats de joueurs	55 930	26 %	73 524	34 %
Valeur résiduelle contrat joueurs	- 10 296	5 %	- 28 762	13 %
Excédent brut d'exploitation sur contrats joueurs	45 634	22 %	44 762	21 %
Dotations aux amort. et prov. nettes	- 25 975	12 %	- 24 114	11 %
Résultat opérationnel courant sur contrats joueurs	19 659	9 %	20 648	10 %
Résultat brut d'exploitation	59 771	28 %	55 968	26 %
Résultat opérationnel courant	27 075	13 %	28 036	13 %
Autres produits et charges opérationnels non courants	0		0	
Résultat opérationnel	27 075	13 %	28 036	13 %
Résultat financier	3 601	2 %	764	0 %
Résultat avant impôt	30 676	14 %	28 800	13 %
Charge d'impôt	- 10 669	5 %	- 10 278	5 %
Quote part résultat net des entreprises associées	62	0 %	76	0 %
Résultat net de l'exercice	20 069	9 %	18 598	9 %
Résult. revenant aux actionnaire de la sté	19 943		18 470	
Résultat revenant aux intérêts minoritaires	126	0 %	128	0 %
Nombre d'actions de la société	13 241 287		13 241 287	
Résultat net part du groupe par action (en €)	1,53 €		1,72 €	



En K€

Commentaires du Club :

Les comptes consolidés présentés ci-dessus sont établis en normes IFRS.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 59,8 M€ et représente 28% des produits des activités.

Au 30 juin 2008, les capitaux propres s'élèvent à 164,8 M€ et la trésorerie nette sous déduction de l'endettement du Groupe s'établit à 100,5 M€ après un montant d'impôt de 32,3 M€ payé sur l'exercice, correspondant aux 2 exercices 2006/2007 et 2007/2008.

Olympique de Marseille (SASP + Association + SAS OM Exploitation)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	43 706
Immobilisations corporelles	5 543
Immobilisations financières	1 377
Stocks et en cours	18
Créances clients	10 773
Autres créances, avances et acc. versés	22 160
Dont créances sur mutation	12 786
Disponibilités et VMP	28 556
Charges constatées d'avance	1 107
TOTAL ACTIF	113 241
PASSIF	
Capitaux propres	26 023
Comptes courants d'actionnaires	13 265
Provisions risques et charges	7 098
Emprunts Ets crédit	0
Emprunts dettes financières Divers	2 330
Fournisseurs comptes rattachés	5 221
Dettes fiscales et sociales	20 437
Autres dettes, avances et acc. reçus	22 722
Dont dettes sur mutation	20 596
Produits constatés d'avance	16 143
TOTAL PASSIF	113 241
Résultat de l'exercice	8 209

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	18 630
Coupes d'Europe	4 893
Sponsors – Publicités	22 543
Subventions collectivités	1 193
Droits audiovisuels	63 911
Indemnités formation et mutation reçues	212
Autres produits	10 115
TOTAL 1	121 498
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	1 548
Services extérieurs	4 203
Frais de déplacements	6 093
Frais d'organisation de matches	3 926
Autres services extérieurs	8 332
Impôts et taxes	5 477
Rémunérations du personnel	49 654
Charges sociales	12 618
Participation	0
Autres charges	732
Indemnités formation et mutations versées	1 199
Amort. indemnités de mutation	11 158
Dépréciation des indemn. de mutation	800
Dotations amort. et prov. (autres)	1 854
TOTAL 2	107 593
Résultat financier	1 528
Résultat except. (indemn. de mutation)	7 139
Résultat exceptionnel (autres)	- 13 858
Impôt sur bénéfice	- 505
Résultat net	8 209



En K€

Commentaires du Club :

La redevance versée par OM exploitation à OM SASP, de 5 350 K€ HT, correspond à un chiffre d'affaires sous jacent de 44 585 K€ HT, soit la totalité de notre activité Merchandising.

Football Club de Metz (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	752
Immobilisations corporelles	3 899
Immobilisations financières	660
Stocks et en cours	59
Créances clients	1 956
Autres créances, avances et acc. versés	9 664
Dont créances sur mutation	8 220
Disponibilités et VMP	93
Charges constatées d'avance	146
TOTAL ACTIF	17 229
PASSIF	
Capitaux propres	778
Comptes courants d'actionnaires	9
Provisions risques et charges	526
Emprunts Ets crédit	5 946
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	3 531
Dettes fiscales et sociales	6 073
Autres dettes, avances et acc. reçus	341
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	25
TOTAL PASSIF	17 229
Résultat de l'exercice	565

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	2 804
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	3 496
Subventions collectivités	203
Droits audiovisuels	14 784
Indemnités formation et mutation reçues	- 146
Merchandising	154
Autres produits	2 067
TOTAL 1	23 362
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	1 136
Services extérieurs	2 219
Frais de déplacements	1 140
Frais d'organisation de matches	474
Autres services extérieurs	2 904
Impôts et taxes	1 014
Rémunérations du personnel	13 603
Charges sociales	3 904
Participation	0
Autres charges	249
Indemnités formation et mutations versées	141
Amort. indemnités de mutation	509
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	1 447
TOTAL 2	28 741
Résultat financier	- 340
Résultat except. (indemn. de mutation)	7 550
Résultat exceptionnel (autres)	- 1 289
Impôt sur bénéfice	23
Résultat net	565



En K€

Commentaires du Club :

Cette saison de remontée n'a pas eu les effets escomptés tant au niveau sportif que financier, malgré tout l'équilibre financier et le maintien des fonds propres positifs ont été obtenus grâce aux indemnités de mutation réalisées.

A.S. Monaco F.C. (SA à loi monégasque + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	25 196
Immobilisations corporelles	823
Immobilisations financières	197
Stocks et en cours	0
Créances clients	2 663
Autres créances, avances et acc. versés	4 670
Dont créances sur mutation	2 130
Disponibilités et VMP	8 700
Charges constatées d'avance	760
TOTAL ACTIF	43 008
PASSIF	
Capitaux propres	1 088
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	1 288
Emprunts Ets crédit	2 620
Emprunts dettes financières Divers	11
Fournisseurs comptes rattachés	20 675
Dettes fiscales et sociales	7 982
Autres dettes, avances et acc. reçus	1 596
Dont dettes sur mutation	13 128
Produits constatés d'avance	7 748
TOTAL PASSIF	43 008
Résultat de l'exercice	- 243

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	1 906
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	11 346
Subventions collectivités	2 119
Droits audiovisuels	23 461
Indemnités formation et mutation reçues	1 022
Merchandising	17
Autres produits	2 263
TOTAL 1	42 135
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	1 700
Services extérieurs	2 331
Frais de déplacements	2 706
Frais d'organisation de matches	1 548
Autres services extérieurs	4 887
Impôts et taxes	10
Rémunérations du personnel	39 860
Charges sociales	4 554
Participation	0
Autres charges	6
Indemnités formation et mutations versées	379
Amort. indemnités de mutation	13 397
Dépréciation des indemn. de mutation	450
Dotations amort. et prov. (autres)	306
TOTAL 2	72 135
Résultat financier	- 953
Résultat except. (indemn. de mutation)	17 396
Résultat exceptionnel (autres)	13 396
Impôt sur bénéfice	0
Résultat net	- 243



En K€

Commentaires du Club :

Néant

A.S. Nancy Lorraine (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	3 969
Immobilisations corporelles	7 034
Immobilisations financières	11
Stocks et en cours	5
Créances clients	1 309
Autres créances, avances et acc. versés	1 790
Dont créances sur mutation	522
Disponibilités et VMP	20 526
Charges constatées d'avance	359
TOTAL ACTIF	35 003
PASSIF	
Capitaux propres	12 382
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	485
Emprunts Ets crédit	3 410
Emprunts dettes financières Divers	89
Fournisseurs comptes rattachés	2 463
Dettes fiscales et sociales	14 179
Autres dettes, avances et acc. reçus	533
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	1 461
TOTAL PASSIF	35 003
Résultat de l'exercice	3 339

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	3 867
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	5 591
Subventions collectivités	273
Droits audiovisuels	30 731
Indemnités formation et mutation reçues	219
Merchandising	2
Autres produits	2 872
TOTAL 1	43 555
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	1 447
Services extérieurs	1 594
Frais de déplacements	2 245
Frais d'organisation de matches	474
Autres services extérieurs	2 491
Impôts et taxes	1 409
Rémunérations du personnel	20 488
Charges sociales	7 512
Participation	907
Autres charges	862
Indemnités formation et mutations versées	56
Amort. indemnités de mutation	3 411
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	688
TOTAL 2	43 582
Résultat financier	107
Résultat except. (indemn. de mutation)	4 209
Résultat exceptionnel (autres)	705
Impôt sur bénéfice	- 1 656
Résultat net	3 339



En K€

Commentaires du Club :
Néant

O.G.C. Nice (SASP + Association + SARL)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	14 026
Immobilisations corporelles	526
Immobilisations financières	126
Stocks et en cours	225
Créances clients	731
Autres créances, avances et acc. versés	16 945
Dont créances sur mutation	13 007
Disponibilités et VMP	9 205
Charges constatées d'avance	107
TOTAL ACTIF	41 892
PASSIF	
Capitaux propres	6 576
Comptes courants d'actionnaires	4 000
Provisions risques et charges	447
Emprunts Ets crédit	0
Emprunts dettes financières Divers	1
Fournisseurs comptes rattachés	2 559
Dettes fiscales et sociales	11 525
Autres dettes, avances et acc. reçus	16 180
Dont dettes sur mutation	16 014
Produits constatés d'avance	603
TOTAL PASSIF	41 892
Résultat de l'exercice	5 056

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	2 574
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	4 417
Subventions collectivités	2 307
Droits audiovisuels	23 999
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	852
Autres produits	710
TOTAL 1	34 859
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	979
Services extérieurs	1 251
Frais de déplacements	1 666
Frais d'organisation de matches	1 205
Autres services extérieurs	2 524
Impôts et taxes	1 088
Rémunérations du personnel	19 771
Charges sociales	5 055
Participation	0
Autres charges	36
Indemnités formation et mutations versées	0
Amort. indemnités de mutation	4 504
Amort. indemnités de mutation	357
Dotations amort. et prov. (autres)	164
TOTAL 2	38 600
Résultat financier	- 76
Résultat except. (indemn. de mutation)	20 941
Résultat exceptionnel (autres)	- 12 041
Impôt sur bénéfice	- 26
Résultat net	5 056



En K€

Commentaires du Club :

Le résultat de la saison 2007/2008 vient conforter nos capitaux propres, et ce conformément à la stratégie suivie en la matière.

Paris S.G. (SASP + Association)

Bilan combiné

ACTIF	30/06/07	30/06/08
Immobilisations incorporelles	18 405	23 301
Immobilisations corporelles	1 147	2 187
Immobilisations financières	633	613
Stocks et en cours	0	0
Créances clients	9 387	9 731
Autres créances, avances et acc. versés	40 979	15 384
Dont créances sur mutation	19 464	6 392
Disponibilités et VMP	8 370	5 640
Charges constatées d'avance	195	317
TOTAL ACTIF	79 116	57 173
PASSIF		
Capitaux propres	18 908	6 626
Comptes courants d'actionnaires	0	904
Provisions risques et charges (3)	14 921	1 616
Emprunts Ets Crédit	3 296	514
Emp. Dettes Fi. Divers	8 131	7 108
Fournisseurs comptes rattachés	9 821	15 693
Dettes fiscales et sociales	8 335	16 320
Autres dettes, avances et acc. reçus	5 919	7 819
Dont dettes sur mutation	5 413	7 255
Produits constatés d'avance	9 786	573
TOTAL PASSIF	79 116	57 173
Résultat de l'exercice	- 18 975	- 12 282

Compte de résultat combiné

PRODUITS	30/06/07	30/06/08
Championnat et autres matches	16 462	17 336
Coupes d'Europe	2 750	0
Sponsors – Publicités	20 779	20 672
Subventions collectivités	2 303	2 075
Droits audiovisuels	27 081	28 179
Indemnités formation et mutation reçues	370	400
Merchandising (2)	476	480
Autres produits (1)	7 500	4 355
TOTAL 1	77 720	73 497
CHARGES		
Achats march. matières +/- stock	596	1 110
Services extérieurs	6 411	5 973
Frais de déplacements	2 273	2 413
Frais d'organisation de matches	5 899	5 038
Autres services extérieurs	9 003	10 425
Impôts et taxes	7 101	5 320
Rémunérations du personnel	42 539	42 348
Charges sociales	9 621	9 891
Participation	0	0
Autres charges	692	1 027
Indemnités formation et mutations versées	0	325
Amort. indemnités de mutation	11 747	11 061
Dépréciation des indemn. de mutation	4 440	3 164
Dotations amort. et prov. (autres)	534	698
TOTAL 2	100 855	98 793
Résultat financier	- 179	- 691
Résultat Excep. (indemn. de mutations)	1 255	7 603
Résultat Exceptionnel (autres)	3 084	6 123
Impôt sur bénéfice	0	- 21
Résultat net	- 18 975	- 12 282



En K€

Commentaires du Club :

Le club a poursuivi sur cette saison 2007/2008 sa politique d'assainissement des résultats financiers démarrée en 2006/2007. Cette saison, malgré une 16ème place en championnat et une absence en Coupe d'Europe, le club a légèrement augmenté son chiffre d'affaires si l'on exclut les autres produits (1), essentiellement composés de reprises de provisions et de transferts de charges (5 987 K€ en 2006/2007, 3 124 K€ en 2007/2008).

Par ailleurs, le merchandising (2) qui ne représente sur ces 2 dernières saisons que les royautés perçues au titre des ventes de produits dérivés, passera à près de 9000 K€ grâce au chiffre d'affaires de la filiale PSG Merchandising au 30 juin 2009. Cette société, actuelle-

ment en cours de rachat à 100% à Nike, sera en effet consolidée dans les comptes du club.

Les charges d'exploitation continuent leur évolution à la baisse et ce, malgré 3 186 K€ de provisions de primes contractuelles sur 2007/2008 (contre 660 K€ en 2006/2007) relatives à des joueurs qui n'intégreront le groupe professionnel que lors de la saison 2008/2009.

Enfin, le club a considérablement réduit son niveau de provisions pour risques et charges (3), les principaux litiges provisionnés ayant été soldés et fait l'objet de reprises de provision à l'issue de la saison 2007/2008.

Stade Rennais F.C. (SASP + Association ETP Odorico)

Bilan combiné

ACTIF	30/06/08	30/06/07
Indemnités de mutation	13 364	18 022
Autres Immobilisations incorporelles	63	117
Immobilisations corporelles	4 433	3 982
Immobilisations financières	3	3
Stocks et en cours	0	0
Créances clients	6 497	6 385
Autres créances, avances et acc. versés	16 704	11 653
Dont créances sur mutation	14 985	9 901
Disponibilités et VMP	1 066	2 683
Charges constatées d'avance	542	522
TOTAL ACTIF	42 673	43 367
PASSIF		
Capitaux propres	1 416	1 066
Comptes courants d'actionnaires	12 417	12 394
Provisions risques et charges	228	48
Dettes Fi. Divers	48	45
Fournisseurs comptes rattachés	4 398	4 085
Dettes fiscales et sociales	11 354	13 525
Autres dettes, avances et acc. reçus	6 672	7 074
Dont dettes sur mutation	6 268	6 941
Produits constatés d'avance	6 149	5 130
TOTAL PASSIF	42 673	43 367

Compte de résultat combiné

PRODUITS	30/06/08	30/06/07
Championnat et autres matches	6 354	6 102
Coupes d'Europe	408	0
Sponsors – Publicités	9 919	8 988
Subventions collectivités	178	185
Droits audiovisuels	28 110	28 487
Reprise de prov et transfert charges	305	118
Autres produits	1 816	2 483
TOTAL 1	47 090	46 363
CHARGES		
Achats march. matières +/- stock	1 477	1 129
Services extérieurs	2 247	2 304
Frais de déplacements	1 879	1 564
Frais d'organisation de matches	1 653	2 356
Autres services extérieurs (hors honoraires sur mutation)	1 030	1 442
Impôts et taxes	2 506	2 384
Rémunérations du personnel	30 381	24 003
Charges sociales	8 050	6 471
Autres charges	667	116
Dotations amort. et prov. (autres)	1 394	999
TOTAL 2	51 284	42 769
Contribution Compétition	- 4 194	3 594
Indemnités de mutation reçues	15 895	10 216
Indemnités de formation	- 112	- 160
Amort. indem. de mutation/honoraires	- 10 995	- 10 985
Contribution Mutation	4 788	- 929
Résultat financier	- 1 078	- 681
Résultat Exceptionnel	503	- 1 980
Participation	0	0
Impôt sur bénéfice	- 19	- 4
Résultat net	0	0



En K€

Commentaires du Club :

Comptes de résultat :

Hors droits TV, le chiffre d'affaires a encore progressé de 5 % sur la saison 2007/2008, en atteignant notamment un record en nombre d'abonné de 15 250.

Les droits audiovisuels sont approximativement stables malgré un classement sportif final de 6ème à 4ème un an plus tôt diminuant ainsi la part répartie à ce titre. A l'inverse, le Stade Rennais FC a progressé sur les montants alloués au classement dit de "notoriété", atteignant la 8ème place sur ce critère contre une 12ème place en juin 2007.

L'augmentation des charges d'exploitation de 20 %, notamment sur

la masse salariale, résulte des choix de recrutement et de renforcement de l'effectif des joueurs professionnels.

Le résultat correspondant à la gestion de l'effectif joueur dit "Contribution mutation" est bénéficiaire de 4,8 millions d'euros. Il compense ainsi les autres éléments de résultat, et notamment l'investissement sur la masse salariale.

Bilan :

Les créances sur mutation inscrites au bilan correspondent à des transferts réalisés en début de saison ou en juin 2008, dont les échéances de règlement font l'objet pour la plupart de garantie de paiement. Les transferts conclus au cours de l'été 2008 porteront sur l'exercice suivant.

A.S. Saint-Etienne (SASP + Association + ASSE Organisation + ASSE Groupe + ASSE Média)

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	7 585
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	11 137
Subventions collectives	665
Droits audiovisuels	28 798
Indemnités formation et mutation reçues	17 670
Merchandising (1)	2 112
Autres produits (2)	1 540
TOTAL 1	69 509



CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	930
Services extérieurs	3 002
Frais de déplacements	1 962
Frais d'organisation de matches	2 197
Autres services extérieurs	6 716
Impôts et taxes	2 279
Rémunérations du personnel	27 624
Charges sociales	7 047
Participation	0
Autres charges	134
Indemnités formation et mutations versées	0
Amort. indemnités de mutation	12 375
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	349
TOTAL 2	64 616
Résultat financier	155
Résultat exceptionnel (autres)	657
Impôt sur bénéfice	- 2 387
Résultat net	3 317

En K€

Commentaires du Club :

(1) : le merchandising étant externalisé pour la partie Mégastore, vente à distance, produits licenciés : il s'agit donc ici, en partie, de redevances perçues et non de CA réalisé.

(2) : dont 835 K€ de transferts de charges.

F.C. Sochaux Montbéliard (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	8 415
Immobilisations corporelles	2 839
Immobilisations financières	540
Stocks et en cours	217
Créances clients	1 618
Autres créances, avances et acc. versés	5 337
Dont créances sur mutation	3 940
Disponibilités et VMP	314
Charges constatées d'avance	815
TOTAL ACTIF	20 095
PASSIF	
Capitaux propres	6 806
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	343
Emprunts Ets crédit	769
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	1 938
Dettes fiscales et sociales	4 926
Autres dettes, avances et acc. reçus	5 124
Dont dettes sur mutation	4 066
Produits constatés d'avance	188
TOTAL PASSIF	20 095
Résultat de l'exercice	- 5 902

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	3 401
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	9 646
Subventions collectives	0
Droits audiovisuels	18 895
Indemnités formation et mutation reçues	11
Merchandising	1 049
Autres produits	1 005
TOTAL 1	34 007
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	1 160
Services extérieurs	2 051
Frais de déplacements	1 611
Frais d'organisation de matches	972
Autres services extérieurs	6 924
Impôts et taxes (sans IFA)	1 216
Rémunérations du personnel	22 492
Charges sociales	6 179
Participation	0
Autres charges	142
Indemnités formation et mutations versées	0
Amort. indemnités de mutation	5 296
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	949
TOTAL 2	48 991
Résultat financier	- 36
Résultat except. (indemn. de mutation)	8 206
Résultat exceptionnel (autres)	913
Impôt sur bénéfice (IFA)	0
Résultat net	- 5 902



En K€

Commentaires du Club :

Néant

Racing Club de Strasbourg (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	2 734
Immobilisations corporelles	4 995
Immobilisations financières	887
Stocks et en cours	100
Créances clients	5 987
Autres créances, avances et acc. versés	586
Dont créances sur mutation	5 369
Disponibilités et VMP	2 401
Charges constatées d'avance	79
TOTAL ACTIF	17 769
PASSIF	
Capitaux propres	135
Comptes courants d'actionnaires	6 187
Provisions risques et charges	897
Emprunts Ets crédit	2 903
Emprunts dettes financières Divers	23
Fournisseurs comptes rattachés	3 277
Dettes fiscales et sociales	3 091
Autres dettes, avances et acc. reçus	1 256
Dont dettes sur mutation	1 144
Produits constatés d'avance	1
TOTAL PASSIF	17 769
Résultat de l'exercice	309

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	3 654
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	4 992
Subventions collectivités	1 857
Droits audiovisuels	14 228
Indemnités formation et mutation reçues	83
Merchandising	331
Autres produits	2 246
TOTAL 1	27 391
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	813
Services extérieurs	2 447
Frais de déplacements	1 990
Frais d'organisation de matches	878
Autres services extérieurs	4 152
Impôts et taxes	1 103
Rémunérations du personnel	12 697
Charges sociales	3 811
Participation	0
Autres charges	692
Indemnités formation et mutation versées	0
Amort. indemnités de mutation	2 046
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	772
TOTAL 2	31 400
Résultat financier	- 304
Résultat except. (indemn. de mutation)	4 556
Résultat exceptionnel (autres)	70
Impôt sur bénéfice	- 4
Résultat net	309



En K€

Commentaires du Club :

Néant

Toulouse F.C. (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	12 901
Immobilisations corporelles	8 111
Immobilisations financières	115
Stocks et en cours	0
Créances clients	5 444
Autres créances, avances et acc. versés	14 609
Dont créances sur mutation	13 068
Disponibilités et VMP	275
Charges constatées d'avance	36
TOTAL ACTIF	41 491
PASSIF	
Capitaux propres	9 826
Comptes courants d'actionnaires	5 495
Provisions risques et charges	513
Emprunts Ets crédit	2 119
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	10 495
Dettes fiscales et sociales	8 069
Autres dettes, avances et acc. reçus	4 831
Dont dettes sur mutation	7 496
Produits constatés d'avance	143
TOTAL PASSIF	41 491
Résultat de l'exercice	- 2 063

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	3 997
Coupe d'Europe	1 877
Sponsors – Publicités	8 393
Subventions collectivités	1 647
Droits audiovisuels	19 011
Indemnités formation et mutation reçues	21
Merchandising	922
Autres produits	1 431
TOTAL 1	37 298
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	856
Services extérieurs	1 630
Frais de déplacements	2 344
Frais d'organisation de matches	1 910
Autres services extérieurs	4 714
Impôts et taxes	1 006
Rémunérations du personnel	20 924
Charges sociales	5 569
Participation	0
Autres charges	85
Indemnités formation et mutation versées	0
Amort. indemnités de mutation	9 062
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	782
TOTAL 2	48 882
Résultat financier	- 209
Résultat except. (indemn. de mutation)	10 917
Résultat exceptionnel (autres)	- 1 181
Impôt sur bénéfice	- 6
Résultat net	- 2 063



En K€

Commentaires du Club :

Néant

Valenciennes F.C. (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	6 745
Immobilisations corporelles	6 340
Immobilisations financières	5
Stocks et en cours	103
Créances clients	1 684
Autres créances, avances et acc. versés	1 475
Dont créances sur mutation	120
Disponibilités et VMP	3 694
Charges constatées d'avance	441
TOTAL ACTIF	20 487
PASSIF	
Capitaux propres	4 269
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	427
Emprunts Ets crédit	1 832
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	1 028
Dettes fiscales et sociales	5 482
Autres dettes, avances et acc. reçus	5 629
Dont dettes sur mutation	1 007
Produits constatés d'avance	1 820
TOTAL PASSIF	20 487
Résultat de l'exercice	1 163

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	3 063
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	6 116
Subventions collectives	683
Droits audiovisuels	18 203
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	718
Autres produits	643
TOTAL 1	29 426
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	1 545
Services extérieurs	1 134
Frais de déplacements	1 216
Frais d'organisation de matches	754
Autres services extérieurs	1 476
Impôts et taxes	866
Rémunérations du personnel	14 744
Charges sociales	4 135
Participation	0
Autres charges	12
Indemnités formation et mutations versées	0
Amort. indemnités de mutation	2 537
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	315
TOTAL 2	28 734
Résultat financier	- 20
Résultat except. (indemn. de mutation)	752
Résultat exceptionnel (autres)	43
Impôt sur bénéfice	- 304
Résultat net	1 163



En K€

Commentaires du Club :

Le poste "Emprunts Ets de crédit" pour 1 832 K€ est affecté à la construction de notre Centre Technique (centre d'entraînement et de formation).

Compte de résultat et bilan cumulés détaillés

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ

<i>En milliers d'euros</i>	Saison 2007/08 20 clubs	%	Saison 2006/07 20 clubs	%	Saison 2005/06 20 clubs	%	Saison 2004/05 20 clubs	%
Championnats et autres	19 943	9 %	17 321	8 %	15 979	8 %	15 622	9 %
Coupe d'Europe	0	0 %	0	0 %	5	0 %	98	0 %
Sponsors publicité	51 695	22 %	37 711	18 %	35 635	19 %	33 534	18 %
Subventions collectivités	17 849	8 %	21 994	10 %	16 863	9 %	18 792	10 %
Droits audiovisuels	107 621	47 %	107 550	51 %	99 704	52 %	80 534	44 %
Indemnités de mutation reçues	6 085	3 %	5 548	3 %	4 413	2 %	18 758	10 %
Transfert de charges et reprises de provisions	10 769	5 %	5 158	2 %	7 062	4 %	84	0 %
Autres produits	14 738	6 %	16 301	8 %	10 917	6 %	16 512	9 %
TOTAL 1	228 700	100 %	211 584	100 %	190 578	100 %	183 934	100 %

<i>En milliers d'euros</i>	Saison 2007/08 20 clubs	%	Saison 2006/07 20 clubs	%	Saison 2005/06 20 clubs	%	Saison 2004/05 20 clubs	%
Achats march. et var. de stock	11 247	4 %	10 155	4 %	9 033	5 %	9 338	5 %
Services extérieurs	15 102	6 %	14 374	6 %	8 331	4 %	8 612	5 %
Frais de déplacement	18 833	7 %	18 233	8 %	15 699	8 %	14 146	8 %
Frais d'organisation de matches	5 324	2 %	6 205	3 %	5 292	3 %	4 572	2 %
Autres services extérieurs	20 300	8 %	16 042	7 %	14 481	8 %	13 921	8 %
Impôts et taxes	10 281	4 %	7 604	3 %	6 441	3 %	7 168	4 %
Masse salariale	118 376	45 %	106 822	45 %	92 168	47 %	80 396	44 %
Charges sociales	40 521	16 %	38 986	17 %	34 276	17 %	31 145	17 %
Participation	255	0 %	1 159	0 %	128	0 %	- 63	0 %
Autres charges	3 692	1 %	2 061	1 %	2 579	1 %	2 366	1 %
Indemnités de mutation	1 074	0 %	1 568	1 %	2 029	1 %	4 932	2 %
Amortissements indemnités de mutation	9 098	4 %	5 917	3 %	2 504	1 %	1 646	1 %
Dépréciation indemnités de mutation	790	0 %	686	0 %	477	0 %	0	0 %
Dotations amort. et prov.	6 427	3 %	4 803	2 %	4 230	2 %	5 024	3 %
TOTAL 2	261 321	100 %	234 613	100 %	197 668	100 %	183 203	100 %

Résultat d'exploitation (1 - 2)	- 32 621	- 23 029	- 7 090	731
Résultat financier	540	- 69	280	147
Résultat exceptionnel : indem. mut	26 661	22 646	12 351	- 24
Résultat exceptionnel (autres)	9 054	7 616	2 033	5 583
Impôt société	- 1 780	- 3 010	- 2 569	- 980
Résultat net	1 854	4 153	5 006	5 457

Annexes

Ligue 2

BILAN CUMULÉ DÉTAILLÉ

En milliers d'euros

	Saison 2007/08 20 clubs	Saison 2006/07 20 clubs	Saison 2005/06 20 clubs	Saison 2004/05 20 clubs
Immobilisations incorporelles : indemnités de mutation	9 881	9 006	6 793	1 098
Autres immobilisations incorporelles	1 604	3 419	576	1 219
Immobilisations corporelles	23 046	27 126	15 283	10 812
Immobilisations financières	3 957	3 417	3 340	1 599
Stocks et en cours	446	417	525	540
Créances clients, autres créances, avances et acc. versés	49 774	49 991	38 642	39 788
Disponibilités et VMP	46 162	44 489	35 700	32 321
Charges constatées d'avance	2 449	1 536	1 504	1 758
Total actif	137 320	139 401	102 363	89 134
Situation nette	45 282	37 836	24 562	20 872
Comptes courants d'associés	5 449	8 015	4 461	5 133
Provisions risques et charges	6 964	7 476	8 565	5 313
Emprunts établissements de crédit	6 199	10 888	2 924	5 659
Emprunts dettes financières divers	1 544	3 803	2 352	1 484
Fournisseurs comptes rattachés	20 490	22 393	17 170	13 219
Dettes fiscales et sociales	34 098	34 768	28 597	27 346
Autres dettes, avances et acc. reçus	8 117	9 781	6 608	5 583
Produits constatés d'avance	9 179	4 441	7 124	4 527
Total passif	137 320	139 401	102 363	89 134
Résultat de l'exercice	1 854	4 153	5 006	5 457

Comptes individuels des clubs de Ligue 2

Avertissement

Les comptes des clubs qui figurent ci-après sont publiés sous la responsabilité des clubs dans une présentation et un périmètre d'activités qui leur est propre. De ce fait, ces comptes peuvent différer de ceux qui sont agrégés dans les statistiques financières DNCG.

A.C. Ajaccio (EUSRL + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	549
Immobilisations corporelles	5 369
Immobilisations financières	3
Stocks et en cours	77
Créances clients	459
Autres créances, avances et acc. versés	826
Dont créances sur mutation	186
Disponibilités et VMP	3 953
Charges Constatées d'avance	15
TOTAL ACTIF	11 251
PASSIF	
Capitaux propres	9 373
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	0
Emprunts Ets crédit	0
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	575
Dettes fiscales et sociales	715
Autres dettes, avances et acc. reçus	138
Dont dettes sur mutation	18
Produits constatés d'avance	450
TOTAL PASSIF	11 251
Résultat de l'exercice	1 036

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	268
Coupe d'Europe	0
Sponsors – Publicités	479
Subventions collectivités	247
Droits audiovisuels	5 769
Indemnités formation et mutation reçues	1 200
Merchandising	65
Autres produits	676
TOTAL 1	8 703
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	270
Services extérieurs	388
Frais de déplacements	791
Frais d'organisation de matches	86
Autres services extérieurs	327
Impôts et taxes	151
Rémunérations du personnel	4 393
Charges sociales	1 513
Participation	0
Autres charges	341
Indemnités formation et mutations versées	0
Amort. indemnités de mutation	256
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	271
TOTAL 2	8 785
Résultat financier	188
Résultat except. (indemn. de mutation)	695
Résultat exceptionnel (autres)	616
Impôt sur bénéfice	- 382
Résultat net	1 036



En K€

Commentaires du Club :
Néant

Amiens S.C. (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	15
Immobilisations corporelles	213
Immobilisations financières	35
Stocks et en cours	21
Créances clients	251
Autres créances, avances et acc. versés	983
Dont créances sur mutation	0
Disponibilités et VMP	3 353
Charges constatées d'avance	335
TOTAL ACTIF	5 206
PASSIF	
Capitaux propres	1 465
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	187
Emprunts Ets crédit	1
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	588
Dettes fiscales et sociales	2 224
Autres dettes, avances et acc. reçus	465
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	275
TOTAL PASSIF	5 206
Résultat de l'exercice	- 211

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	1 631
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	1 804
Subventions collectivités	1 118
Droits audiovisuels	5 629
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	56
Autres produits	806
TOTAL 1	11 044
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	349
Services extérieurs	442
Frais de déplacements	1 281
Frais d'organisation de matches	282
Autres services extérieurs	840
Impôts et taxes	449
Rémunérations du personnel	5 600
Charges sociales	2 035
Participation	0
Autres charges	107
Indemnités formation et mutations versées	0
Amort. indemnités de mutation	0
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	153
TOTAL 2	11 537
Résultat financier	173
Résultat except. (indemn. de mutation)	0
Résultat exceptionnel (autres)	105
Impôt sur bénéfice	3
Résultat net	- 211



En K€

Commentaires du Club :
Néant

Angers S.C.O. (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	1
Immobilisations corporelles	97
Immobilisations financières	6
Stocks et en cours	0
Créances clients	946
Autres créances, avances et acc. versés	593
Dont créances sur mutation	350
Disponibilités et VMP	466
Charges constatées d'avance	26
TOTAL ACTIF	2 136
PASSIF	
Capitaux propres	67
Comptes courants d'actionnaires	40
Provisions risques et charges	118
Emprunts Ets crédit	30
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	320
Dettes fiscales et sociales	1 372
Autres dettes, avances et acc. reçus	4
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	185
TOTAL PASSIF	2 136
Résultat de l'exercice	30

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	1 108
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	1 809
Subventions collectivités	1 550
Droits audiovisuels	4 429
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	0
Autres produits	498
TOTAL 1	9 394
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	547
Services extérieurs	233
Frais de déplacements	733
Frais d'organisation de matches	155
Autres services extérieurs	725
Impôts et taxes	312
Rémunérations du personnel	4 849
Charges sociales	1 764
Participation	0
Autres charges	91
Indemnités formation et mutation versées	0
Amort. indemnités de mutation	0
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	190
TOTAL 2	9 600
Résultat financier	19
Résultat except. (indemn. de mutation)	420
Résultat exceptionnel (autres)	- 204
Impôt sur bénéfice	0
Résultat net	30



En K€

Commentaires du Club :
Néant

S.C. Bastiais (SAOS + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	117
Immobilisations corporelles	1 552
Immobilisations financières	592
Stocks et en cours	0
Créances clients	261
Autres créances, avances et acc. versés	518
Dont créances sur mutation	0
Disponibilités et VMP	375
Charges constatées d'avance	29
TOTAL ACTIF	3 444
PASSIF	
Capitaux propres	9
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	101
Emprunts Ets crédit	18
Emprunts dettes financières Divers	593
Fournisseurs comptes rattachés	310
Dettes fiscales et sociales	1 350
Autres dettes, avances et acc. reçus	1 051
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	11
TOTAL PASSIF	3 444
Résultat de l'exercice	3

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	670
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	983
Subventions collectivités	630
Droits audiovisuels	5 280
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	4
Autres produits	1 907
TOTAL 1	9 474
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	373
Services extérieurs	829
Frais de déplacements	653
Frais d'organisation de matches	231
Autres services extérieurs	500
Impôts et taxes	478
Rémunérations du personnel	4 456
Charges sociales	1 633
Participation	0
Autres charges	73
Indemnités formation et mutation versées	0
Amort. indemnités de mutation	809
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	204
TOTAL 2	10 238
Résultat financier	27
Résultat except. (indemn. de mutation)	206
Résultat exceptionnel (autres)	940
Impôt sur bénéfice	- 405
Résultat net	3



En K€

Commentaires du Club :
Néant

US Boulogne Côte d'Opale (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	264
Immobilisations corporelles	106
Immobilisations financières	17
Stocks et en cours	0
Créances clients	217
Autres créances, avances et acc. versés	476
Dont créances sur mutation	0
Disponibilités et VMP	1 148
Charges constatées d'avance	39
TOTAL ACTIF	2 268
PASSIF	
Capitaux propres	323
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	37
Emprunts Ets crédit	22
Emprunts dettes financières Divers	77
Fournisseurs comptes rattachés	200
Dettes fiscales et sociales	1 197
Autres dettes, avances et acc. reçus	67
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	345
TOTAL PASSIF	2 268
Résultat de l'exercice	114

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	448
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	1 524
Subventions collectivités	830
Droits audiovisuels	4 354
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	0
Autres produits	270
TOTAL 1	7 426
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	335
Services extérieurs	354
Frais de déplacements	1 018
Frais d'organisation de matches	175
Autres services extérieurs	598
Impôts et taxes	289
Rémunérations du personnel	3 459
Charges sociales	1 312
Participation	0
Autres charges	40
Indemnités formation et mutations versées	0
Amort. indemnités de mutation	0
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	41
TOTAL 2	7 621
Résultat financier	29
Résultat except. (indemn. de mutation)	0
Résultat exceptionnel (autres)	356
Impôt sur bénéfice	- 76
Résultat net	114



En K€

Commentaires du Club :
Néant

Stade Brestois 29 (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	46
Immobilisations corporelles	566
Immobilisations financières	5
Stocks et en cours	50
Créances clients	409
Autres créances, avances et acc. versés	821
Dont créances sur mutation	0
Disponibilités et VMP	2 153
Charges constatées d'avance	72
TOTAL ACTIF	4 122
PASSIF	
Capitaux propres	1 701
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	56
Emprunts Ets crédit	120
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	224
Dettes fiscales et sociales	1 671
Autres dettes, avances et acc. reçus	223
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	128
TOTAL PASSIF	4 122
Résultat de l'exercice	603

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	1 009
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	3 469
Subventions collectivités	995
Droits audiovisuels	4 519
Indemnités formation et mutation reçues	130
Merchandising	77
Autres produits	330
TOTAL 1	10 530
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	254
Services extérieurs	417
Frais de déplacements	1 360
Frais d'organisation de matches	266
Autres services extérieurs	715
Impôts et taxes	490
Rémunérations du personnel	4 424
Charges sociales	1 962
Participation	0
Autres charges	32
Indemnités formation et mutations versées	0
Amort. indemnités de mutation	92
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	194
TOTAL 2	10 207
Résultat financier	59
Résultat except. (indemn. de mutation)	480
Résultat exceptionnel (autres)	5
Impôt sur bénéfice	- 265
Résultat net	603



En K€

Commentaires du Club :
Néant

La Berrichonne de Châteauroux (SAOS + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	20
Immobilisations corporelles	283
Immobilisations financières	297
Stocks et en cours	14
Créances clients	337
Autres créances, avances et acc. versés	597
Dont créances sur mutation	239
Disponibilités et VMP	2 390
Charges constatées d'avance	154
TOTAL ACTIF	4 092
PASSIF	
Capitaux propres	2 360
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	0
Emprunts Ets crédit	210
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	172
Dettes fiscales et sociales	1 140
Autres dettes, avances et acc. reçus	62
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	148
TOTAL PASSIF	4 092
Résultat de l'exercice	410

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	728
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	1 479
Subventions collectivités	581
Droits audiovisuels	4 801
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	56
Autres produits	1 130
TOTAL 1	8 776
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	668
Services extérieurs	552
Frais de déplacements	687
Frais d'organisation de matches	172
Autres services extérieurs	802
Impôts et taxes	438
Rémunérations du personnel	5 263
Charges sociales	1 658
Participation	139
Autres charges	12
Indemnités formation et mutation versées	78
Amort. indemnités de mutation	383
Dépréciation des indemn. de mutation	60
Dotations amort. et prov. (autres)	85
TOTAL 2	10 998
Résultat financier	67
Résultat except. (indemn. de mutation)	2 694
Résultat exceptionnel (autres)	- 29
Impôt sur bénéfice	- 99
Résultat net	410



En K€

Commentaires du Club :

Néant

Clermont Foot Auvergne (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	1
Immobilisations corporelles	88
Immobilisations financières	0
Stocks et en cours	16
Créances clients	342
Autres créances, avances et acc. versés	226
Dont créances sur mutation	0
Disponibilités et VMP	1 067
Charges constatées d'avance	141
TOTAL ACTIF	1 881
PASSIF	
Capitaux propres	39
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	0
Emprunts Ets crédit	34
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	325
Dettes fiscales et sociales	1 073
Autres dettes, avances et acc. reçus	0
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	410
TOTAL PASSIF	1 881
Résultat de l'exercice	27

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	648
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	1 141
Subventions collectivités	621
Droits audiovisuels	4 502
Indemnités mutation reçues	0
Merchandising	174
Autres produits	494
TOTAL 1	7 580
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	339
Services extérieurs	261
Frais de déplacements	484
Frais d'organisation de matches	165
Autres services extérieurs	619
Impôts et taxes	259
Rémunérations du personnel	3 905
Charges sociales	1 467
Participation	0
Autres charges	111
Indemnités de mutation versées	0
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Amort. indemnités de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	60
TOTAL 2	7 670
Résultat financier	40
Résultat except. (indemn. de mutation)	0
Résultat exceptionnel (autres)	76
Impôt sur bénéfice	0
Résultat net	27



En K€

Commentaires du Club :

Néant

Dijon Football Cote d'Or (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	287
Immobilisations corporelles	444
Immobilisations financières	10
Stocks et en cours	12
Créances clients	277
Autres créances, avances et acc. versés	2 457
Dont créances sur mutation	72
Disponibilités et VMP	878
Charges constatées d'avance	36
TOTAL ACTIF	4 403
PASSIF	
Capitaux propres	1 241
Comptes courants d'actionnaires	168
Provisions risques et charges	44
Emprunts Ets crédit	37
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	467
Dettes fiscales et sociales	2 339
Autres dettes, avances et acc. reçus	18
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	89
TOTAL PASSIF	4 403
Résultat de l'exercice	116

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	775
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	1 924
Subventions collectivités	616
Droits audiovisuels	4 564
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	49
Autres produits	1 255
TOTAL 1	9 182
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	517
Services extérieurs	364
Frais de déplacements	853
Frais d'organisation de matches	160
Autres services extérieurs	666
Impôts et taxes	226
Rémunérations du personnel	4 324
Charges sociales	1 725
Participation	0
Autres charges	61
Indemnités formation et mutations versées	0
Amort. indemnités de mutation	172
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	126
TOTAL 2	9 193
Résultat financier	74
Résultat except. (indemn. de mutation)	105
Résultat exceptionnel (autres)	2
Impôt sur bénéfice	- 54
Résultat net	116



En K€

Commentaires du Club :
Néant

Grenoble Foot 38 (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	748
Immobilisations corporelles	5 212
Immobilisations financières	436
Stocks et en cours	0
Créances clients	8 599
Autres créances, avances et acc. versés	1 631
Dont créances sur mutation	12
Disponibilités et VMP	4 621
Charges constatées d'avance	216
TOTAL ACTIF	21 463
PASSIF	
Capitaux propres	5 717
Comptes courants d'actionnaires	2 067
Provisions risques et charges	446
Emprunts Ets crédit	2 326
Emprunts dettes financières Divers	269
Fournisseurs comptes rattachés	7 147
Dettes fiscales et sociales	2 528
Autres dettes, avances et acc. reçus	292
Dont dettes sur mutation	195
Produits constatés d'avance	672
TOTAL PASSIF	21 463
Résultat de l'exercice	1 757

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	1 448
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	13 200
Subventions collectivités	785
Droits audiovisuels	5 079
Indemnités formation et mutation reçues	1 022
Merchandising	217
Autres produits	894
TOTAL 1	22 644
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	719
Services extérieurs	1 275
Frais de déplacements	1 453
Frais d'organisation de matches	679
Autres services extérieurs	1 481
Impôts et taxes	806
Rémunérations du personnel	9 304
Charges sociales	3 111
Participation	0
Autres charges	423
Indemnités formation et mutation versées	0
Amort. indemnités de mutation	466
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	469
TOTAL 2	20 186
Résultat financier	- 270
Résultat except. (indemn. de mutation)	0
Résultat exceptionnel (autres)	- 430
Impôt sur bénéfice	0
Résultat net	1 757



En K€

Commentaires du Club :
Néant

F.C. Gueugnon (SAOS + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	0
Immobilisations corporelles	286
Immobilisations financières	29
Stocks et en cours	0
Créances clients	223
Autres créances, avances et acc. versés	735
Dont créances sur mutation	40
Disponibilités et VMP	2 694
Charges constatées d'avance	0
TOTAL ACTIF	3 968
PASSIF	
Capitaux propres	1 517
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	242
Emprunts Ets crédit	313
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	1 033
Dettes fiscales et sociales	674
Autres dettes, avances et acc. reçus	174
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	15
TOTAL PASSIF	3 968
Résultat de l'exercice	- 69

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	127
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	300
Subventions collectivités	337
Droits audiovisuels	4 636
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	0
Autres produits	371
TOTAL 1	5 771
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	216
Services extérieurs	284
Frais de déplacements	520
Frais d'organisation de matches	207
Autres services extérieurs	98
Impôts et taxes	191
Rémunérations du personnel	2 931
Charges sociales	1 261
Participation	0
Autres charges	59
Indemnités formation et mutations versées	18
Amort. indemnités de mutation	0
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	64
TOTAL 2	5 849
Résultat financier	87
Résultat except. (indemn. de mutation)	0
Résultat exceptionnel (autres)	- 74
Impôt sur bénéfice	- 4
Résultat net	- 69



En K€

Commentaires du Club :
Néant

E.A. de Guingamp (SASP + Association + EURL Guingamp Evénements)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	945
Immobilisations corporelles	136
Immobilisations financières	210
Stocks et en cours	31
Créances clients	1 704
Autres créances, avances et acc. versés	330
Dont créances sur mutation	150
Disponibilités et VMP	4 579
Charges constatées d'avance	75
TOTAL ACTIF	8 011
PASSIF	
Capitaux propres	5 223
Comptes courants d'actionnaires	23
Provisions risques et charges	590
Emprunts Ets crédit	1
Emprunts dettes financières Divers	5
Fournisseurs comptes rattachés	643
Dettes fiscales et sociales	1 476
Autres dettes, avances et acc. reçus	26
Dont dettes sur mutation	60
Produits constatés d'avance	24
TOTAL PASSIF	8 011
Résultat de l'exercice	15

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	895
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	3 603
Subventions collectivités	659
Droits audiovisuels	4 882
Indemnités formation et mutation reçues	1 700
Merchandising	110
Autres produits	964
TOTAL 1	12 813
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	823
Services extérieurs	816
Frais de déplacements	854
Frais d'organisation de matches	146
Autres services extérieurs	716
Impôts et taxes	340
Rémunérations du personnel	6 053
Charges sociales	2 023
Participation	0
Autres charges	65
Indemnités formation et mutation versées	9
Amort. indemnités de mutation	1 444
Dépréciation des indemn. de mutation	730
Dotations amort. et prov. (autres)	94
TOTAL 2	14 113
Résultat financier	13
Résultat except. (indemn. de mutation)	1 150
Résultat exceptionnel (autres)	160
Impôt sur bénéfice	- 8
Résultat net	15



En K€

Commentaires du Club :
Néant

Le Havre A.C. (SASP + Association + SCI + filiales Services, Organisation et Sécurité)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	1 105
Immobilisations corporelles	2 106
Immobilisations financières	79
Stocks et en cours	12
Créances clients	1 116
Autres créances, avances et acc. versés	3 525
Dont créances sur mutation	1 154
Disponibilités et VMP	4 482
Charges constatées d'avance	247
TOTAL ACTIF	12 671
PASSIF	
Capitaux propres	5 089
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	545
Emprunts Ets crédit	509
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	938
Dettes fiscales et sociales	4 581
Autres dettes, avances et acc. reçus	717
Dont dettes sur mutation	30
Produits constatés d'avance	292
TOTAL PASSIF	12 671
Résultat de l'exercice	184

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	1 489
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	2 626
Subventions collectivités	1 902
Droits audiovisuels	5 912
Indemnités formation et mutation reçues	895
Merchandising	245
Autres produits	1 429
TOTAL 1	14 498
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	1 124
Services extérieurs	893
Frais de déplacements	1 514
Frais d'organisation de matches	144
Autres services extérieurs	1 339
Impôts et taxes	661
Rémunérations du personnel	10 332
Charges sociales	3 054
Participation	0
Autres charges	556
Indemnités formation et mutations versées	393
Amort. indemnités de mutation	492
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	641
TOTAL 2	21 145
Résultat financier	79
Résultat except. (indemn. de mutation)	6 513
Résultat exceptionnel (autres)	264
Impôt sur bénéfice	- 26
Résultat net	184



En K€

Commentaires du Club :

Néant

Libourne Saint Seurin F.C. (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	110
Immobilisations corporelles	368
Immobilisations financières	48
Stocks et en cours	5
Créances clients	433
Autres créances, avances et acc. versés	137
Dont créances sur mutation	0
Disponibilités et VMP	560
Charges constatées d'avance	3
TOTAL ACTIF	1 664
PASSIF	
Capitaux propres	311
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	0
Emprunts Ets crédit	0
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	153
Dettes fiscales et sociales	575
Autres dettes, avances et acc. reçus	298
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	327
TOTAL PASSIF	1 664
Résultat de l'exercice	100

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	281
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	462
Subventions collectivités	130
Droits audiovisuels	4 173
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	11
Autres produits	332
TOTAL 1	5 389
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	198
Services extérieurs	419
Frais de déplacements	690
Frais d'organisation de matches	193
Autres services extérieurs	488
Impôts et taxes	81
Rémunérations du personnel	2 914
Charges sociales	1 110
Participation	0
Autres charges	185
Indemnités formation et mutation versées	217
Amort. indemnités de mutation	52
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	30
TOTAL 2	6 577
Résultat financier	39
Résultat except. (indemn. de mutation)	1 265
Résultat exceptionnel (autres)	2
Impôt sur bénéfice	- 18
Résultat net	100



En K€

Commentaires du Club :

Néant

Montpellier Hérault S.C (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	258
Immobilisations corporelles	442
Immobilisations financières	5
Stocks et en cours	1
Créances clients	620
Autres créances, avances et acc. versés	1 470
Dont créances sur mutation	0
Disponibilités et VMP	1 880
Charges constatées d'avance	293
TOTAL ACTIF	4 970
PASSIF	
Capitaux propres	134
Comptes courants d'actionnaires	557
Provisions risques et charges	492
Emprunts Ets crédit	83
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	967
Dettes fiscales et sociales	1 073
Autres dettes, avances et acc. reçus	308
Dont dettes sur mutation	72
Produits constatés d'avance	1 356
TOTAL PASSIF	4 970
Résultat de l'exercice	42

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	869
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	4 344
Subventions collectivités	2 566
Droits audiovisuels	5 516
Indemnités formation et mutation reçues	50
Merchandising	67
Autres produits	1 351
TOTAL 1	14 763
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	743
Services extérieurs	1 292
Frais de déplacements	1 023
Frais d'organisation de matches	502
Autres services extérieurs	1 120
Impôts et taxes	546
Rémunérations du personnel	7 882
Charges sociales	2 826
Participation	0
Autres charges	76
Indemnités formation et mutations versées	63
Amort. indemnités de mutation	97
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	245
TOTAL 2	16 415
Résultat financier	15
Résultat except. (indemn. de mutation)	625
Résultat exceptionnel (autres)	1 055
Impôt sur bénéfice	- 1
Résultat net	42



En K€

Commentaires du Club :
Néant

F.C. Nantes (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	5 231
Immobilisations corporelles	3 296
Immobilisations financières	1 105
Stocks et en cours	4
Créances clients	416
Autres créances, avances et acc. versés	7 677
Dont créances sur mutation	5 735
Disponibilités et VMP	369
Charges constatées d'avance	568
TOTAL ACTIF	18 667
PASSIF	
Capitaux propres	533
Comptes courants d'actionnaires	2 366
Provisions risques et charges	1 931
Emprunts Ets crédit	1 590
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	4 517
Dettes fiscales et sociales	4 254
Autres dettes, avances et acc. reçus	3 473
Dont dettes sur mutation	3 189
Produits constatés d'avance	4
TOTAL PASSIF	18 667
Résultat de l'exercice	- 2 716

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	3 818
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	4 829
Subventions collectivités	672
Droits audiovisuels	8 532
Indemnités formation et mutation reçues	956
Merchandising	177
Autres produits	6 897
TOTAL 1	25 881
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	954
Services extérieurs	3 250
Frais de déplacements	2 077
Frais d'organisation de matches	752
Autres services extérieurs	5 870
Impôts et taxes	2 875
Rémunérations du personnel	15 484
Charges sociales	4 673
Participation	0
Autres charges	1 217
Indemnités formation et mutations versées	143
Amort. indemnités de mutation	3 698
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	957
TOTAL 2	41 950
Résultat financier	- 647
Résultat except. (indemn. de mutation)	6 444
Résultat exceptionnel (autres)	7 593
Impôt sur bénéfice	- 37
Résultat net	- 2 716



En K€

Commentaires du Club :
Néant

Chamois Niortais F. C. (SAOS + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	1
Immobilisations corporelles	101
Immobilisations financières	11
Stocks et en cours	20
Créances clients	32
Autres créances, avances et acc. versés	491
Dont créances sur mutation	0
Disponibilités et VMP	1 835
Charges constatées d'avance	91
TOTAL ACTIF	2 582
PASSIF	
Capitaux propres	1 042
Comptes courants d'actionnaires	95
Provisions risques et charges	4
Emprunts Ets crédit	0
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	238
Dettes fiscales et sociales	937
Autres dettes, avances et acc. reçus	141
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	125
TOTAL PASSIF	2 582
Résultat de l'exercice	- 247

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	483
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	1 278
Subventions collectivités	1 575
Droits audiovisuels	4 965
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	15
Autres produits	413
TOTAL 1	8 739
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	348
Services extérieurs	655
Frais de déplacements	715
Frais d'organisation de matches	79
Autres services extérieurs	644
Impôts et taxes	230
Rémunérations du personnel	3 972
Charges sociales	1 418
Participation	0
Autres charges	53
Indemnités formation et mutations versées	59
Amort. indemnités de mutation	0
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	64
TOTAL 2	8 238
Résultat financier	94
Résultat except. (indemn. de mutation)	0
Résultat exceptionnel (autres)	- 654
Impôt sur bénéfice	- 187
Résultat net	- 247



En K€

Commentaires du Club :

Le résultat exceptionnel est de - 654 K€ dont - 640 K€ pour l'annulation du fonds de commerce.

Stade de Reims (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	182
Immobilisations corporelles	262
Immobilisations financières	10
Stocks et en cours	55
Créances clients	322
Autres créances, avances et acc. versés	261
Dont créances sur mutation	0
Disponibilités et VMP	2 465
Charges constatées d'avance	4
TOTAL ACTIF	3 561
PASSIF	
Capitaux propres	1 646
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	378
Emprunts Ets crédit	95
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	314
Dettes fiscales et sociales	850
Autres dettes, avances et acc. reçus	59
Dont dettes sur mutation	120
Produits constatés d'avance	218
TOTAL PASSIF	3 561
Résultat de l'exercice	- 272

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	1 126
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	2 570
Subventions collectivités	963
Droits audiovisuels	4 275
Indemnités formation et mutation reçues	0
Merchandising	139
Autres produits	877
TOTAL 1	9 951
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	956
Services extérieurs	391
Frais de déplacements	422
Frais d'organisation de matches	278
Autres services extérieurs	413
Impôts et taxes	545
Rémunérations du personnel	4 960
Charges sociales	1 650
Participation	0
Autres charges	0
Indemnités formation et mutation versées	0
Amort. indemnités de mutation	135
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	487
TOTAL 2	10 238
Résultat financier	89
Résultat except. (indemn. de mutation)	0
Résultat exceptionnel (autres)	- 137
Impôt sur bénéfice	63
Résultat net	- 272



En K€

Commentaires du Club :

Néant

C.S. Sedan Ardennes (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	301
Immobilisations corporelles	756
Immobilisations financières	1 051
Stocks et en cours	79
Créances clients	958
Autres créances, avances et acc. versés	3 116
Dont créances sur mutation	1 100
Disponibilités et VMP	726
Charges constatées d'avance	63
TOTAL ACTIF	7 050
PASSIF	
Capitaux propres	1 036
Comptes courants d'actionnaires	0
Provisions risques et charges	796
Emprunts Ets crédit	806
Emprunts dettes financières Divers	600
Fournisseurs comptes rattachés	776
Dettes fiscales et sociales	1 614
Autres dettes, avances et acc. reçus	592
Dont dettes sur mutation	75
Produits constatés d'avance	830
TOTAL PASSIF	7 050
Résultat de l'exercice	- 199

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	1 050
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	1 895
Subventions collectivités	163
Droits audiovisuels	8 195
Indemnités formation et mutation reçues	77
Merchandising	193
Autres produits	839
TOTAL 1	12 412
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	898
Services extérieurs	1 098
Frais de déplacements	629
Frais d'organisation de matches	528
Autres services extérieurs	928
Impôts et taxes	544
Rémunérations du personnel	6 246
Charges sociales	2 005
Participation	0
Autres charges	63
Indemnités formation et mutation versées	0
Amort. indemnités de mutation	438
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	446
TOTAL 2	13 823
Résultat financier	17
Résultat except. (indemn. de mutation)	1 173
Résultat exceptionnel (autres)	- 14
Impôt sur bénéfice	36
Résultat net	- 199



En K€

Commentaires du Club :
Néant

E.S. Troyes Aube Champagne Football (SASP + Association)

Bilan combiné 30/06/08

ACTIF	
Immobilisations incorporelles	1 305
Immobilisations corporelles	1 363
Immobilisations financières	8
Stocks et en cours	49
Créances clients	4 405
Autres créances, avances et acc. versés	574
Dont créances sur mutation	4007
Disponibilités et VMP	6 167
Charges constatées d'avance	41
TOTAL ACTIF	13 912
PASSIF	
Capitaux propres	6 456
Comptes courants d'actionnaires	133
Provisions risques et charges	997
Emprunts Ets crédit	4
Emprunts dettes financières Divers	0
Fournisseurs comptes rattachés	583
Dettes fiscales et sociales	2 455
Autres dettes, avances et acc. reçus	9
Dont dettes sur mutation	0
Produits constatés d'avance	3 275
TOTAL PASSIF	13 912
Résultat de l'exercice	1 131

Compte de résultat combiné 30/06/08

PRODUITS	
Championnat et autres matches	1 072
Coupes d'Europe	0
Sponsors – Publicités	1 976
Subventions collectivités	910
Droits audiovisuels	7 610
Indemnités formation et mutation reçues	45
Merchandising	128
Autres produits	1 989
TOTAL 1	13 729
CHARGES	
Achats march. matières +/- stock	616
Services extérieurs	888
Frais de déplacements	1 076
Frais d'organisation de matches	123
Autres services extérieurs	1 412
Impôts et taxes	371
Rémunérations du personnel	7 626
Charges sociales	2 323
Participation	116
Autres charges	127
Indemnités formation et mutations versées	93
Amort. indemnités de mutation	563
Dépréciation des indemn. de mutation	0
Dotations amort. et prov. (autres)	1 605
TOTAL 2	16 938
Résultat financier	347
Résultat except. (indemn. de mutation)	4 892
Résultat exceptionnel (autres)	- 580
Impôt sur bénéfice	- 320
Résultat net	1 131



En K€

Commentaires du Club :
Néant

